N° 4 1945 : t. 67, 2e partie Septembre-Octobre

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

QUELQUES ENSEIGNEMENTS DE L'ENCYCLIQUE « MYSTICI CORPORIS CHRISTI » (1).

Les documents ou tout au moins les énoncés occasionnels du magistère authentique sur la constitution de l'Église n'ont pas manqué depuis le concile du Vatican. Mais la présente encyclique tranche sur chacun d'eux par la mise en valeur de l'aspect spirituel de l'Église. Certes, ce dernier n'avait pas cessé de figurer dans l'ecclésiologie de la conscience catholique. Mais, il faut en convenir, l'aspect juridique y était plus fortement accusé : fait qui s'explique par la réaction du catholicisme contre les négations protestantes et contre le libéralisme moral et religieux ; objets de controverse, l'existence, la nature, l'étendue des pouvoirs de gouvernement et de magistère avaient seuls exercé la réflexion des théologiens ; il en était résulté une conception de l'Église qui appuyait sur sa « visibilité » et voyait avant tout en elle la société des baptisés, unis par une même formule de foi et dans une même obédience à l'évêque de Rome.

L'encyclique récente n'entend pas repousser dans l'ombre, il s'en faut bien, cette composante de la communauté chrétienne ; mais tout en la maintenant devant nos yeux, elle fait saillir un autre trait, peut-être un peu voilé au regard de certains esprits, non moins essentiel, cependant, non moins constitutif de l'Église, suivant lequel elle s'offre à nous comme un organisme charismatique, animé d'une même vie transcendante, unifié dans

(1) La Nouvelle Revue théologique reproduit le texte de cette encyclique dans les Actes du Saint-Siège de ce fascicule. A cette occasion, les lecteurs de la revue sentiront se raviver leurs regrets de la disparition du P. Emile Mersch. C'est ici qu'il a publié tant d'articles, prolongement de son premier ouvrage historique, *Le Corps mystique du Christ*, ou annonces de sa grande œuvre théorique, *La Théologie du Corps mystique*, éditée en 1944, quatre ans après sa mort, grâce aux soins d'amis dévoués. Tous ces travaux et spécialement le dernier constituent une sorte de commentaire anticipé, vaste et profond, de la présente encyclique. Mais lui-même eût accueilli avec une joie très vive un document où s'accuse la théologie de l'Eglise qui lui était chère et à l'étude de laquelle il avait voué sa vie.

l'Esprit. Il y a plus : on ne se borne pas à nous dire : l'Église, dans sa rigoureuse unité, se compose de deux principes complémentaires, l'un visible, l'autre mystérieux ; on nous énonce, ou tout au moins on nous suggère la nature du rapport qui les relie : rapport de dépendance réciproque assez semblable à celui qui unit notre âme à notre corps (2). De la même manière que l'esprit, en nous, est premier dans l'être et communique son être à la chair où il s'incarne (sorte de causalité efficiente), ainsi en va-t-il de la vie spirituelle de l'Église : c'est elle qui confère existence et efficacité dans l'action au corps juridique, à la société extérieure ; mais à son tour, la vie de l'esprit dépend de celle du corps (sorte de cause matérielle) : comme notre âme ne peut ni penser ni vivre sans la chair qu'elle s'est donnée — comme la pure inspiration du poète ne peut se soutenir sans un commencement de mélodie ou de rythme —, de la même manière, la communauté mystique des chrétiens exige, pour ne pas mourir, une communauté extérieure, régie selon toutes les lois de nos sociétés terrestres, et donc gouvernée par une autorité.

On ne peut que se réjouir d'entendre se renouveler de la sorte l'intelligence de l'Église : intelligence qui, dans les écoles de théologie, commandera désormais la structure du traité « De Ecclesia » et qui, surtout, inspirera les pasteurs dans la formation des fidèles : mieux qu'hier ces derniers auront à savoir de la sainte Église encore militante qu'elle est une réalité spirituelle, une grandeur transcendante, eschatologique, déjà céleste, une communauté organique dont ils sont eux-mêmes les cellules surnaturellement vivantes, et au bien de laquelle la hiérarchie, à tous ses degrés, est ordonnée comme à sa fin.

Mais l'encyclique apporte encore une autre détermination, la principale à ses yeux, puisqu'elle lui a donné son titre *Mystici Corporis Christi* : l'Église — cette Église indivisément visible

---

(2) « Cependant l'Eglise ne se trouve pas tout entière dans des réalités de cet ordre, pas plus que l'homme ne consiste tout entier dans l'organisme de notre corps mortel » (p. 74. *N.R.Th.*, p. 1084). (Nous citons le texte officiel français, publié par la Tipografia Polyglotta Vaticana, dans l'édition qu'en a donnée Mgr Picard, *Encyclique sur le Corps mystique*, introduite et annotée par Mgr Picard, Editions Universitaires, Bruxelles 1944 ; c'est à lui que renvoie le premier chiffre ; le second, précédé de *N.R.Th.*, renvoie à la pagination du texte latin, publié plus loin dans le présent fascicule de la revue).

et métempirique — est le corps mystique de Jésus-Christ. Comment comprend-elle, en toute exactitude, cette désignation ? A première vue, on pourrait croire qu'elle en circonscrit le sens dans les bornes que voici : l'Église groupe, sous une unité à la fois spirituelle et juridique, une multiplicité de membres et de charismes ; cette circonstance lui vaut d'être comparable à un corps vivant ; qu'est-ce, en effet, qu'un corps organique, sinon une diversité unifiée, une pluralité de tissus et de fonctions subsumée sous l'empire d'une même loi ? Ce corps de l'Église, au surplus, a pour fondateur Jésus-Christ ; disons-le donc « corps du Christ » pour signifier son appartenance à son auteur. Assurément, cette première signification figure dans le document, et même y bénéficie d'un assez long développement, assez clair en lui-même pour nous dispenser de tout commentaire. Mais, si là se bornait le mystère du corps du Christ, il n'établirait guère qu'un lien assez extérieur de l'Église à Jésus-Christ : la relation de propriété ne rattache pas une œuvre à son auteur au point de les unir dans l'unité d'un même être ; pour être mien, il ne s'en suit pas que mon habit ou que ma maison, même si elle est l'ouvrage de mon cerveau et de mes mains, entre en partage de ma personnalité intime ; et même l'appropriation de l'être aimé (dans l'ordre naturel, bien entendu), pourtant éminente entre toutes, ne noue guère de moi à lui qu'une sorte d'union morale, qu'une participation aux mêmes sentiments, aux mêmes objets du vouloir, bien inférieure à une communauté dans un même principe de vie. Or, l'expression « corps du Christ » doit s'entendre dans un second sens à la fois plus riche et plus profond : l'Église est le corps du Christ : cela signifie surtout : elle est, de quelque manière, le Christ lui-même, existant corporellement.

C'est l'encyclique elle-même qui nous le déclare en un long passage que la gravité du sujet nous invite à reproduire tout entier : « Comme Bellarmin le remarque finement et ingénieusement, il ne faut pas expliquer cette expression de Corps du Christ seulement par le fait que le Christ doit être appelé la Tête de son Corps mystique, mais aussi par le fait qu'il soutient l'Église, qu'il vit dans l'Église, si bien que celle-ci est comme une autre personne du Christ. C'est ce que le Docteur des Nations affirme dans son Épître aux Corinthiens lorsqu'il appelle l'Église « le Christ », sans rien ajouter de plus, à l'exemple du

Maître lui-même qui du ciel l'avait interpellé tandis qu'il persécutait l'Eglise : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? ». Bien plus, si nous en croyons Grégoire de Nysse, assez souvent l'Eglise est appelée « Christ » par l'Apôtre ; et vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, le mot de saint Augustin : « Le Christ prêche par le Christ » (3).

Il existe donc, on le voit, une sorte d'identité du Christ et de l'Eglise ; le corps de l'Eglise, dans sa double composition plus haut définie, est non seulement la propriété du Christ, mais encore son Incarnation continuée (c'était le mot de Moehler), et comme une seconde forme corporelle de son existence et de son action. L'adhésion au Christ par le baptême et par la foi a produit l'effet que voici : le Christ nous anime de sa propre vie (vie, nous le verrons, qui est l'Esprit) ; celle-ci, pour avoir été reçue par nous, n'en a pas été divisée ni, ce qui revient au même, multipliée : présente et active en nous, elle ne fait point nombre avec celle qui demeure en Jésus-Christ, elle n'est pas seulement semblable, elle reste numériquement identique à celle du Sauveur ; de sorte que, si c'est bien nous qui, en effet, vivons d'elle, il est non moins vrai que c'est lui qui la vit en nous : nous lui avons offert un espace, un corps, notre corps, notre être tout entier dans lequel il se prolonge et en quelque sorte s'accomplit.

Pourtant, sur cette voie, une outrance nous guette, contre laquelle l'encyclique nous met en garde par un avertissement des plus sérieux : « Il ne faut pas comprendre, écrit-elle, cette noble appellation comme si le lien ineffable par lequel le Fils de Dieu a pris une nature humaine concrète s'étendait à l'Eglise entière... » (4). Autrement dit : la « nature humaine concrète du Sauveur », (son corps physique) est unie au Verbe hypostatiquement ; elle subsiste non en elle-même, mais dans la personne du Verbe ; il n'en va pas de même du corps mystique ; l'intimité des chrétiens au Christ n'est point telle qu'ils aient cessé de subsister en soi, pour subsister dans le Fils ; celui-ci se prolonge en eux sans doute, et néanmoins, il n'est point leur principe d'existence, il n'a pas substitué sa subjectivité à la leur, il n'est point devenu, rigoureusement, le sujet de leur être, mê-

(3) Pp. 64, 65. *N.R.Th.*, p. 1080.
(4) P. 65. *N.R.Th.*, p. 1080. Voir aussi p. 97. *N.R.Th.*, p. 1092.

me spirituel, et de leur action, même chrétienne. En d'autres termes : l'Église n'est pas le Christ, au sens strict et précis qu'impliquerait cette équation.

Mais, dira-t-on, dans ces conditions, l'encyclique ne nous impose-t-elle pas deux énoncés opposés, sinon contradictoires, sans nous en construire la synthèse ? D'une part, en effet, elle nous dit : l'Église est identifiée au Christ ; d'autre part, cette identité n'est pas rigoureuse. Comment surmonter cette antinomie ? A cette question, nulle réponse ; car en vérité, on ne répond rien, on ne nous livre pas un concept défini, lorsqu'on dit vaguement : « l'Église est *comme* une autre personne du Christ » (5) et il y a de l'un à l'autre une *sorte* d'identité. Reconnaissons le bien-fondé de cette remarque ; mais ajoutons aussitôt : l'obscurité dans laquelle nous laisse l'encyclique est celle-là même, ni plus ni moins, où nous a plongés l'ecclésiologie de saint Paul, ou plus exactement, celle-là dont s'enveloppe, par nécessité, le mystère même de notre union au Christ. Car l'union des chrétiens à leur Sauveur est essentiellement mystérieuse (6). Les sources de la révélation, et donc aussi l'encyclique, qui s'inspire d'elles, nous déclarent : votre communion à Jésus-Christ dépasse en intimité et en profondeur toutes les unions d'amour et d'amitié dont votre nature est capable ; c'est ainsi que la communauté de l'époux et de l'épouse n'est guère qu'une pâle image de celle que noue le Christ avec son Église. Pourtant, leur disons-nous, l'intimité conjugale est déjà assez étroite pour appeler naturellement le langage de l'identité : ils seront deux, mais en une seule chair (7) ; à bien plus forte raison, dès lors, l'intimité chrétienne, l'union de l'âme à Jésus-Christ ! C'est vrai, nous répond la révélation, mais cette union même n'atteint pas, elle non plus, à l'authentique identité, comme c'est le cas pour le sujet de la nature humaine singulière du Christ, vraiment identifié au Verbe ; en somme, l'esprit humain ne dispose d'aucune possibilité conceptuelle apte à la traduire ; résignez-vous donc à en ignorer le mode propre ; énoncez-la en termes d'identification, pour mettre en valeur son intimité inouïe ; mais, l'ayant fait, hâtez-vous de corriger ce langage, enlevez-lui, par une for-

(5) P. 65. *N.R.Th.*, p. 1080.
(6) P. 91. *N.R.Th.*, p. 1090.
(7) *1 Cor.*, 6, 16.

mule adoucie, une force et une rigueur que son objet ne comporte pas.

Tel est, nous semble-t-il, le maximum de détermination atteint dans les sources par le « second sens » du corps du Christ (8). Nous trouvons confirmation de notre avis dans le langage de quelques exégètes et théologiens contemporains. Prat : « le Fils, se solidarisant avec nous et nous unissant à lui par un lien d'identité mystique, fait passer sur lui ce qui est à nous et sur nous ce qui est à lui » et un peu plus haut, le même auteur parle d'une « union d'identité » (9). Le P. Mersch donne comme titre courant à l'une de ses pages le terme d'identification mystique, terme commenté par cette ligne du texte : « ...nous, en lui, mystiquement, nous sommes lui » (10). M. Cerfaux : « cet organisme spirituel, qui est dans le Christ ou du Christ, on le dira aussi, par une identification mystique, son propre corps » (11). Ainsi, unanimement, pour énoncer notre union au Christ, on adopte l'expression « d'identification mystique ». De toute évidence, ce dernier mot n'a d'autre fonction que d'enlever sa précision au premier. Comme si l'on disait : c'est une identification qui, strictement, n'en est point une ; mais comme l'union à traduire transcende et notre expérience et nos concepts, comme sa profondeur, inégalée dans la nature, nous demeure mystère, qu'on nous passe, toutes précautions prises, une formule outrancière, qu'on nous laisse dire : identité.

On comprend donc que l'encyclique n'hésite pas à écrire : « C'est lui, le Christ, qui, par l'Église, baptise, enseigne, gouverne, lie, délie, offre, sacrifie » (12). Ainsi déjà écrivaient les Pères, ainsi nommément saint Augustin qui voyait dans ce langage le plus sûr moyen de confondre les Donatistes et leur doctrine sur une validité des sacrements liée à la sainteté des ministres : « Que Pierre baptise, c'est le Christ qui baptise ;

---

(8) Pour la genèse de ce second sens dans la pensée paulinienne, nous nous permettons de renvoyer à notre étude *L'Eglise, corps du Christ, sens et provenance de l'expression chez saint Paul,* dans (*Recherches de*) *Science religieuse,* 1944, notamment les pp. 71-94.

(9) *La Théologie de saint Paul,* Paris, 1929[14], t. II, p. 23 et p. 22.

(10) *Le Corps mystique du Christ,* Bruxelles, 2e édit., t. II, p. 127.

(11) *La Théologie de l'Eglise suivant saint Paul,* Paris, 1942, p. 222, note. Voir aussi p. 218, n. 1 et p. 264.

(12) P. 66. *N.R.Th.,* p. 1080.

que Paul baptise, c'est le Christ qui baptise ; que Judas baptise, c'est le Christ qui baptise » ([13]).

Langage qui semble trouver sa justification dans la causalité principale du Christ sur l'activité de ses membres. Nous disons causalité principale ; nous ne disons pas : cause première. Si l'action du Christ sur les siens ne s'assimilait qu'à la causalité première ou créatrice, elle ne lui mériterait, en aucun sens, même élargi, la qualité de sujet à leur égard : sans doute, la causalité créatrice est intérieure entre toutes, et pourtant elle ne donne pas à Dieu de « subjecter » mes actions : quand mon esprit s'applique à comprendre, ce n'est pas Dieu qui pense, et quand mon corps avance ou recule, ce n'est pas Dieu qui se meut. Au contraire, la causalité principale : son agent s'attribue les opérations de son instrument, il mérite d'en être tenu pour le sujet : ainsi c'est l'écrivain qui porte la responsabilité de sa plume, ainsi c'est l'Esprit-Saint qui nous enseigne, dans l'Écriture, à travers l'auteur humain. Or le Christ, disons-nous, vérifie la condition d'agent principal par rapport à ses « ministres », et ceux-ci la condition d'instrument ; d'où l'attribution au Christ de leurs actions ([14]). Qu'il en soit ainsi, que tel soit bien le fondement du langage : le Christ, par l'Eglise, baptise, enseigne, etc., l'encyclique elle-même nous le donne à penser, lorsqu'elle écrit : Il faut comprendre la noble appellation (suivant laquelle l'Eglise est dite : Christ — ou le Christ : Eglise) « en ce sens que notre sauveur *communique* à son Eglise des biens qui lui sont tout à fait propres... Le Christ Notre-Seigneur *fait vivre l'Eglise* de sa vie surnaturelle, *pénètre* tout ce corps de sa vertu divine... » ([15]), toutes expressions qui désignent une causation, une action — causation évidemment principale, puisqu'elle seule peut mériter à un agent supérieur de subjecter les actions d'agents subordonnés.

Cette causalité et donc aussi — sit venia verbo — cette subjection, cette supposition, le Christ les étend à tous les gestes

---

(13) *In Jo. tract.* 6, 18, *P.L.* 35, 1428.

(14) Cette explication de « l'identité » du Christ et de l'Eglise (Le Christ baptise, l'Eglise baptise) par la causalité principale n'empêche pas que vaille également l'explication par la vision béatifique, proposée plus loin dans notre texte, et suggérée elle aussi par l'encyclique. Loin de s'exclure, ces deux essais s'aident et se conjuguent, dans l'encerclement d'un mystère qui, de toutes parts, déborde ses formulations.

(15) Pp. 65, 66. *N.R.Th.*, p. 1080.

du chrétien. Car ce ne sont pas les seules activités gouvernementales, doctrinales ou sacramentelles (celles qui procèdent, eussent dit les médiévaux, des *gratiae datis datae*) qui se rapportent au Christ comme à leur principe, mais bien toutes les actions des vertus chrétiennes, en tous les membres de l'Église, du moins dans la mesure où ces actions ne se gâtent pas d'amour-propre. Ainsi l'entend l'encyclique elle-même : « Il se fait que l'Église est comme la plénitude et le complément du Rédempteur ; car tous les dons, toutes les vertus, tous les charismes qui se trouvent éminemment, abondamment et efficacement dans le Chef, dérivent dans tous les membres de l'Église et s'y perfectionnent de jour en jour, selon la place de chacun dans le Corps mystique de Jésus-Christ : ainsi peut-on dire d'une façon que le Christ se complète à tous égards dans l'Église » ([16]). On ne trahirait pas, je pense, le sens de ce texte si on l'interprétait comme suit : les œuvres qui, en nous, procèdent non de la chair, mais de l'esprit, elles sont nôtres, sans doute, et pourtant, mystérieusement, elles sont aussi celles du Christ, et comme une extension de son être et de sa vie ; en nous prêtant à son influence, nous lui offrons, en quelque sorte, une possibilité de devenir tout ce qu'il doit. Et de nouveau, rien, en cela, qui force la pensée de saint Paul. Quand l'Apôtre écrit : moi, je ne vis plus, le Christ vit en moi, il entend bien imputer au Sauveur la totalité de sa vie en l'esprit, et, avec la sienne, celle de ses frères dans le Christ. C'est le Christ qui est le sujet de notre espérance et de notre cri vers le Père ([17]), c'est lui surtout qui, en portant notre épreuve, accomplit la sienne : « Je complète dans ma chair ce qui manque aux tribulations du Christ, pour son corps qui est l'Église » ([18]) ; il s'agit ici, estiment plusieurs modernes, non des afflictions subies par le Christ dans sa vie terrestre, mais des souffrances qu'il doit endurer en ceux qu'il s'est unis mystiquement, « ou mieux, pour employer une belle formule de saint Augustin, de cette passion totale du Christ qui a souffert et qui souffre encore dans ses membres, c'est-à-dire en nous » ([19]).

Sur ce point précis de notre identification de chrétiens au

(16) P. 90. *N.R.Th.*, p. 1089.
(17) *Comparer Gal.*, 4, 6 et *Rom.*, 8, 15.
(18) *Col.*, 1, 24.
(19) J. Huby, *Epîtres de la Captivité*, Paris, 1935, p. 49.

Christ, les sources, et avec elles l'encyclique, se bornent donc à ces énoncés. Mais la théologie, pour sa part, et j'entends la raison appliquée à l'intelligence du dogme, ne désespère pas d'apporter encore quelque clarté. L'encyclique elle-même écrit ces lignes : « Notre très sage prédécesseur, Léon XIII d'heureuse mémoire, a donc raison, en parlant sur le même sujet de notre union au Christ et de l'habitation en nous du Saint-Esprit, de tourner nos regards vers cette vision béatifique où, dans le Ciel, cette même union mystique trouvera sa consommation et son achèvement. Cette union admirable qu'on appelle inhabitation, dit-il, ne diffère que par la condition ou l'état de celle où Dieu embrasse ses élus en les béatifiant » ([20]). On ne dit pas, et on n'avait pas à dire, comment la théologie de la vision béatifique contribue à nous éclairer sur le mystère de notre union au Sauveur. Il n'est pas question que nous le cherchions ici. Bornons-nous à une brève indication. Suivant les théologiens thomistes, la vision béatifique implique l'immanence antécédente de l'essence divine dans l'intelligence des élus : Dieu doit d'abord se communiquer et s'unir, s'identifier au sujet connaissant, non pas, faut-il le dire, à la forme naturelle de celui-ci (forme suivant laquelle il subsiste en soi et s'oppose à l'intrusion de tout autre) mais à sa forme « intentionnelle », spirituelle, intellectuelle (suivant laquelle il s'ouvre, radicalement, à la possession de tout le réel) ; c'est en conséquence de cette identification préalable que s'éveille ensuite la connaissance, que s'illumine, dans le sujet, la vision de l'essence divine ([21]). A son tour, comment cette identification est-elle possible : car, radicalement capable de tout le réel, il ne s'en suit pas encore que l'intelligence soit, par elle-même, prochainement capable de l'être infini : ne requiert-elle pas une transformation surnaturelle (par la lumière de gloire) qui la dilate à la mesure de Dieu : Dieu possédé non plus dans ses dégradations créées, mais en son « en-soi » ? Et puis : comment expliquer que l'essence divine, à la différence

(20) P. 93. *N.R.Th.*, p. 1090.

(21) Les théologiens, en ceci, ne font qu'appliquer au cas de la vision béatifique les conditions de la connaissance en général : « Ex hoc enim quod intellectum (l'intelligé) fit unum cum intelligente, consequitur intelligere quasi quidam effectus differens ab utroque » (*S. Th.*, I, q. 54, a. 1, ad 3). Union d'intelligé et d'intelligent qu'il faut traduire en termes d'identification : intellectus in actu est intellectum in actu, (*S. Th.*, I, q. 87, a. 3).

des réalités finies, puisse s'unir au sujet directement, sans l'intermédiaire obligé d'une « espèce impresse », vicariante ? A ces questions, les théologiens répondent ailleurs. Ici, ceci suffit à notre dessein : la Sainte Trinité, et donc nommément la personne du Verbe, s'identifie à l'intelligence de ses élus. Maintenant, chacun le sait, l'ordre de grâce inaugure ontologiquement l'ordre de gloire : gratia inchoatio gloriae. Qu'est-ce à dire sinon que le Verbe s'unit inchoativement aux siens dès la vie présente : l'identification de la vie céleste a déjà commencé pour le chrétien viator. Dès lors : comme l'union à Dieu dans la gloire est principe de la connaissance béatifique, de la même manière, l'identification au Verbe dans l'existence terrestre y est, elle aussi, source de nouveaux actes vitaux et d'opérations surnaturelles : actes de foi, d'espérance, de charité : ces exercices des vertus chrétiennes ont pour sujet un chrétien identifié, dans son existence spirituelle, au Christ Jésus, et donc aussi ce Christ Jésus lui-même.

Nous l'avouons, ces dernières remarques ouvrent autant de questions qu'elles n'en résolvent. Mais, répétons-le, la sobriété de l'encyclique sur la théologie de la vision béatifique nous interdit, ici, tout autre développement.

Il est, au contraire, un autre point de doctrine sur lequel l'encyclique appuie trop fermement, pour ne pas mériter quelque commentaire : la fonction du Saint-Esprit dans le corps du Christ.

Nous venons de le voir : le Christ nous anime de sa propre vie, et, ce faisant, il nous unit entre nous dans l'unité d'un même principe vital indivisé. Si nous demandons à l'encyclique : quel est ce principe ? Elle ne répond pas : la personne du Verbe, mais bien la personne du Saint-Esprit.

Voici les passages principaux : « Si nous considérons attentivement ce principe divin de vie et de force donné par le Christ, en tant qu'il constitue la source même de tout don et de toute grâce créée, nous comprenons facilement qu'il n'est pas autre chose que l'Esprit-Saint, qui procède du Père et du Fils et qu'on appelle spécialement « l'Esprit du Christ » ou « l'Esprit du Fils ». C'est cet Esprit, enfin, qu'en soufflant sur les Apôtres, il a donné à son Eglise pour la rémission des péchés ». « Et maintenant que le Christ a été glorifié sur la Croix, son

Esprit est communiqué à l'Eglise avec profusion, pour qu'elle-même et chacun de ses membres soient de plus en plus conformés à notre Sauveur ». « C'est à cet Esprit du Christ, comme à un principe invisible, qu'il faut attribuer que toutes les parties du Corps soient reliées, aussi bien entre elles qu'avec leur noble Tête, puisqu'il réside tout entier dans la Tête, tout entier dans le Corps, tout entier dans chacun de ses membres ; et selon leurs diverses fonctions et obligations, selon le degré plus ou moins parfait de santé spirituelle dont ils jouissent, Il varie sa manière d'être présent et de prêter son assistance. C'est lui qui, en insufflant la vie surnaturelle dans toutes les parties du corps, doit être considéré comme le principe de toute action vitale et vraiment salutaire ». Et, reproduisant les paroles de Léon XIII, on conclut : « Qu'il suffise d'affirmer que si le Christ est la tête de l'Eglise, le Saint-Esprit en est l'âme » (22).

Ces lignes, dépourvues de toute équivoque, ont suscité chez des lecteurs divers étonnements. Certains d'entre eux ont émis la réflexion que voici : nous eussions pensé que l'âme du corps mystique n'était autre que « la vie de la grâce répandue par Notre-Seigneur Jésus-Christ » ; et ils entendaient par vie de la grâce : la grâce sanctifiante. Leur sentiment était-il erroné ? Il faut distinguer. La grâce sanctifiante, nous l'oublions trop souvent, implique la présence d'un double don. « ...Cette union d'essence à essence, écrit le P. de la Taille, s'appelle la grâce sanctifiante. Elle aussi, en plus du don créé qui la constitue, comporte un Don incréé sans lequel elle s'évanouit » (23). Enoncé qu'on peut développer comme suit : l'essence la plus profonde, la valeur la plus riche de notre existence surnaturelle, c'est bien le don incréé de Dieu lui-même : don consommé dans la gloire, commencé dans l'ordre de grâce, habitation en nous de la Trinité, dont nous avons dit plus haut qu'elle s'inaugurait dès à présent. Seulement, cette visitation céleste exige en nous une préparation de l'âme : pour recevoir Dieu, ne faut-il pas que notre âme s'élargisse à sa mesure ? Cet élargissement, c'est, pour les élus, la lumière de gloire qui le leur confère, et, pour les chrétiens encore en marche, c'est la grâce sanctifiante ; cette dernière est, par définition même, la transformation que Dieu

(22) Pp. 66-68. *N.R.Th.*, pp. 1081-1082.

(23) *Actuation créée par Acte incréé*, dans *Recherches de science religieuse*, t. XVIII, 1928, p. 259.

effectue en nous, en vue de nous habiliter à sa présence : à la fois condition et effet créé du don incréé. Ainsi, on le voit, ces deux dons sont rigoureusement solidaires : et si la grâce sanctifiante, selon le sens strict, ne désigne que le don créé, dans un sens plus large, nullement fautif, il sera permis de désigner par son moyen l'union indivise des deux donations.

Cela étant, la question de savoir si la grâce sanctifiante est l'âme du corps mystique appelle une distinction : s'il s'agit de la grâce sanctifiante au sens strict, la réponse négative est hors de conteste. Ame du Corps mystique, en effet, ne peut l'être qu'une réalité indivise, et qui, présente en nous, ne fera pas nombre avec la vie propre au Christ : autrement, à quel titre pourrions-nous dire du Christ qu'il vit en nous, en quel sens lui serions-nous encore mystiquement identifiés ? Au surplus, le corps mystique doit nous unir non seulement au Christ, mais entre nous ; pour mériter son assimilation à un corps organique, l'Eglise doit subsumer tous ses membres sous la loi d'un unique principe vital. Mais qui ne voit que la grâce sanctifiante proprement dite ne satisfait à aucune de ces deux conditions ? Sans doute, le don créé de la grâce habituelle qui m'échoit en partage est *semblable* et même *homogène* à la grâce habituelle du Christ et à celle de tous mes frères chrétiens ; mais il ne leur est pas numériquement *identique* ; « accident » de notre nature singulière, il est multiplié autant de fois qu'il est de sujets à le recevoir ; sans doute encore, il est le fruit du mérite du Christ ; bien plus, dans la collation qui nous en est faite, le Christ exerce peut-être, selon son humanité même, une causalité physique instrumentale ; accordons même qu'il ne se soutient en nous que par un « influx » constant du Sauveur, amoureusement appliqué à ne pas le laisser défaillir ; toutes ces circonstances ne changent rien au fait de sa multiplication, ou si l'on préfère, de sa division entre ses sujets, fait qui l'inhabilite à fonder notre identification au Christ Jésus et notre incorporation mutuelle.

Tout autrement en va-t-il du don incréé que comporte la grâce sanctifiante (et qu'elle signifie légitimement, au sens large). Le don incréé, c'est Dieu même, c'est l'essence divine se communiquant dans son en-soi, parfaitement dans la gloire, inchoativement dans l'ordre de grâce ; or, faut-il le dire, Dieu se donne à beaucoup sans s'exposer à la multiplication ou à la division de lui-même. Chacun des chrétiens le reçoit dans sa

plénitude absolue ; aucun ne lui impose les restrictions de son individualité ; par Dieu donc, principe, pour ses élus, de vision béatifique, et source, pour nous, de foi, d'espoir et d'amour, nous communions, avec le Christ et entre nous, à un principe vital numériquement un, fondement de notre identité mystique au Seigneur et de notre communauté organique.

Le don incréé, âme du corps mystique : soit ! Mais pourquoi nommément la personne du Saint-Esprit ? Tel est le second étonnement que peut causer l'encyclique.

Pourtant, elle a pour elle l'Écriture. La pensée de saint Paul n'est pas douteuse : certes, le Christ et l'Esprit sont tous deux auteurs de la sanctification du chrétien, mais non pas aussi directement l'un et l'autre : le principe absolument prochain de notre vie, c'est l'Esprit. Affirmation particulière qui s'insère dans l'ensemble paulinien que voici : sans doute, dès avant sa mort et sa résurrection, le Christ possédait déjà la plénitude de l'Esprit ; néanmoins ce n'est qu'avec la résurrection que commença le plein exercice de son pouvoir pneumatique (24). Entré dans la gloire, le voilà donc en parfaite maîtrise de sa puissance spirituelle, et c'est par elle qu'il va, dans le baptême et dans la foi, sanctifier les siens ; ce qu'avant sa mort il ne pouvait opérer avec une efficacité plénière, (vivifier divinement nos âmes), sa condition céleste lui permet à présent de l'accomplir. Mais, prenons-y garde, la puissance spirituelle du Christ glorieux, c'est l'Esprit de Dieu même. Autrement dit : le Christ agit en nous et nous vivifie non pas directement par sa propre personnalité de Fils, ni par sa nature humaine, même totalement spiritualisée en la résurrection (25), mais en tant que, ressuscité,

---

(24) Que telle soit bien la pensée de saint Paul, c'est ce que des théologiens se plaisent à présent à reconnaître. Voir, par exemple L. Richard, *La Rédemption, mystère d'amour,* dans *Recherches de science religieuse*, t. XIII, 1923, p. 205 : « La formule *Christus meruit nobis iustificationem* est en somme une expression concise dont le sens développé serait : *Christus meruit propriam resurrectionem et ideo plenum exercitium potestatis spiritualis nobis gratiam communicandi* ». Dans le même sens, voir M. de la Taille, *Mysterium fidei*, Paris, 3e édit., 1931, p. 23.

(25) Par ces derniers mots, nous écartons, en passant, une théologie du corps mystique qui irait à chercher le principe de l'identification des chrétiens au Christ non pas dans la grâce sanctifiante du Christ, ni dans le don incréé du Verbe ou du Saint-Esprit, mais dans la nature

il dispose, en seigneur, de l'Esprit et nous soumet à sa puissance transformante. C'est par la médiation de l'Esprit que le Christ nous atteint. A vrai dire, à la différence de l'évangile de saint Jean (20, 26), saint Paul n'écrit nulle part que le Fils envoie l'Esprit : on ne trouve chez lui que la « mission » faite par le Père : Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils lequel crie : Abba, Pater (*Rom.* 8, 15). Mais précisément, l'Esprit envoyé par le Père est l'Esprit du Fils, ou, comme il est dit ailleurs, l'Esprit du Christ : ce disant, Paul énonce à sa manière que l'Esprit est au pouvoir du Fils lui-même et que c'est par son Esprit, et en l'envoyant lui aussi, que le Christ vivifie les siens.

Contestera-t-on, sur ce point, notre interprétation de la théologie paulinienne ? Qu'il nous suffise d'invoquer pour elle le témoignage de quelques très bons exégètes. Tobac écrivait ces lignes parfaitement claires : « L'Esprit... nous unit intimement au Christ, parce qu'il est en même temps l'Esprit du Christ (*Rom.*, 8, 9) ; il nous constitue membres du Christ, fait que nous sommes dans le Christ et que le Christ est en nous. Cette relation entre le Christ glorieux et l'Esprit est tellement étroite, que l'Apôtre ne distingue pas les deux termes. Vivre dans le Christ, et vivre dans l'Esprit, sont une seule et même réalité, et l'inhabitation du Christ dans l'âme ne se distingue pas de l'inhabitation dans l'Esprit (*Rom.*, 8, 9-11)... On aurait tort sans doute d'en conclure à l'identité personnelle du Christ et de l'Esprit, mais on a le droit d'en déduire que l'action du Christ glorieux dans l'âme est inséparable de celle de l'Esprit, ou mieux qu'elle ne s'exerce que par le moyen de l'Esprit. Le Christ ressuscité communique à ses fidèles l'Esprit divin qu'il possède lui-même dans sa plénitude. Il est comme le dépositaire et le distributeur par excellence du pneuma divin, il dispose de sa force et de sa vie, il exerce en un mot la dictature de l'Es-

---

humaine glorieuse de Jésus-Christ. Nous l'écartons, pour la raison, énoncée dans notre texte, qu'elle n'est pas conforme à la pensée de saint Paul ; mais en outre, vaudrait contre elle son impossibilité intrinsèque : il serait contradictoire que l'humanité singulière du Christ, même ressuscité, même pneumatique, puisse s'identifier notre être in Christo et se subjecter nos actions chrétiennes (à la différence du Verbe qui peut tout cela, pouvant seul être cause principale de nos actions chrétiennes, l'humanité du Christ n'étant que cause instrumentale de la grâce ; observons d'ailleurs que, dans le Christ singulier lui-même, c'est le Verbe qui se subjecte les actions du Christus homo).

prit » ([26]). De son côté, Prat disait : « Au point de vue surnaturel, nous vivons par le Fils et nous vivons par l'Esprit ; ou plus exactement, nous vivons de l'Esprit envoyé par le Fils » ([27]), proposition qui n'a qu'un sens : le principe rigoureusement immédiat de notre vie, ce n'est pas le Fils, c'est l'Esprit. Plus récemment, Wikenhauser ([28]) et le P. Festugière ([29]) ne parlaient pas autrement.

Après saint Paul, l'encyclique pourrait faire valoir en sa faveur la raison théologique ([30]). On sait que la théologie, et même les documents du magistère n'hésitent pas à voir, dans le Saint-Esprit, l'amour des deux autres personnes divines : « Spiritus sanctus ab utrisque (Patre et Filio) processisse monstratur, quia caritas sive sanctitas amborum esse agnoscitur » ([31]). Certes, il est un sens du mot d'amour selon lequel il ne peut désigner en propre le Saint-Esprit. Que j'entende par amour le pouvoir ou mieux encore l'acte d'aimer, et qu'ensuite j'attribue, comme il se doit, cet acte à Dieu : je devrai l'attribuer à l'essence divine, le voir comme une perfection de cette essence, et donc aussi le dire commun aux trois personnes. Mais le mot peut couvrir une autre signification, qu'une comparaison de la volonté avec l'intelligence aidera à dégager. L'acte de l'intelligence se termine sans doute à l'objet, au réel, mais il n'y réussit pas sans construire un terme intérieur qui est le verbe mental. Un fait semblable se passe dans l'acte d'aimer : l'amour que j'ai pour une chose, dit saint Thomas, produit en moi une certaine « impression » de cette chose, principe d'immanence de l'aimé dans l'amant ([32]). Sans doute, elle n'y procède pas à la manière d'une image de la chose aimée (à la différence du verbe mental qui est une vivante ressemblance de la chose connue) ;

---

(26) E. Tobac, dans le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, t. II, art. *Grâce*, col. 335.

(27) F. Prat, *La Théologie de saint Paul*, t. II, p. 354.

(28) *Die Kirche als der mystische Leib Christi nach dem Apostel Paulus*, Münster, 2e édit., 1940, pp. 114-121. Du même auteur, voir aussi *Die Christusmystik des heiligen Paulus*, Münster, 1928, pp. 48-50.

(29) *La sainteté*, Paris, 1942, pp. 84-86.

(30) Il nous faut omettre, pour faire court, la tradition. On trouvera un recueil de textes patristiques dans S. Tromp, *De Spiritu Sancto anima Corporis mystici Testimonia selecta I e Patribus graecis, II e Patribus latinis*, Rome, Université Grégorienne, 1932.

(31) *Concilium Toletanum*, XI, Denziger, n. 277.

(32) *S. Th.*, 1, q. 37, a. 1.

concevons-la plutôt comme une sorte de sollicitation et de poids — amor meus, pondus meum — m'inclinant vers l'ami : il n'en reste pas moins qu'elle constitue une sorte d'anticipation et de possession spirituelle de cet ami. Or, cette impression, remarque encore saint Thomas, reçoit elle-même communément le nom d'amour, faute d'un autre mot que fournirait le langage et qu'il lui appliquerait en propre (comme c'est le cas pour le « verbum mentale »). A quoi il faut ajouter : lorsque l'amour, entre deux, est réciproque, son vœu profond semble être de constituer de la sorte une seule impression, commune aux deux, lieu de rencontre où les âmes se fondent et ne font plus qu'un, et qu'elles appellent « notre amour ». Certes, entre créatures, ce vœu restera toujours inexaucé : nous l'avons dit, chacun des deux produit cette impression en soi-même, dans son propre moi ; or deux « moi » créés ne cesseront jamais de se distinguer physiquement l'un de l'autre. Mais autrement en va-t-il en Dieu ; là le vœu de l'amour est comblé ; sans doute, nous le savons par révélation, il y a en Dieu une « procession » selon l'ordre de la volonté (comme il en est une selon l'ordre de la pensée) ; or toute procession intradivine ne peut manquer d'établir une distinction personnelle du procédant au procédé ; par suite, l'impression d'amour procédée en Dieu sera elle-même « personne » ; mais elle sera aussi strictement une, et c'est cela que nous avons intérêt ici à constater : assurément, c'est dans son moi que le Père la produit, et pareillement le Fils ; mais ces deux « moi » s'identifient une même essence infinie ; et c'est pourquoi, ici, à la différence de ce qui se passe entre créatures, l'impression d'amour de l'un et de l'autre — ce qu'on pourrait appeler leur Saint-Esprit respectif — sera rigoureusement identique : autrement dit, le Saint-Esprit est, pour le Père et le Fils, leur « notre amour », leur terme intérieur véritablement commun.

Que s'en suit-il pour notre sujet ? Etant l'amour du Père et du Fils, au sens susdit, il sera pour eux le terme moyen nécessaire de leur donation éventuelle. Sont-ce les conceptions d'un esprit, son « verbum mentale », qui le rendent prochainement apte au don de soi ? Non point, mais bien plutôt l'impression d'amour que nous avons plus haut définie. Une fois de plus : amor meus, pondus meum : c'est l'amour qui est au principe de l'inclination, de la condescendance, de la grâce. Loi qui se vérifie en Dieu même. Si Dieu veut se donner à la créature, — et

j'entends d'une donation qui soit celle de son essence, et non point seulement de ses expressions créées — c'est par son Esprit qu'il le fera. Parce que l'Esprit est amour, il est également le don, ainsi que l'appelle saint Jean. A propos de quoi saint Thomas observe : « le Saint-Esprit est appelé don, non pas uniquement parce qu'en fait, il a été donné dans le temps, mais parce que sa procession éternelle est de telle nature qu'elle le rend *donnable* » ([33]). Et nous pouvons ajouter : pour la même raison, parce qu'elle est selon l'amour, sa procession fonde, en lui, la donnabilité des deux autres personnes : il est le *premier* don, « habet rationem primi doni » ([34]) ; si les deux autres nous entrent dans l'âme, c'est parce que l'Esprit y avait déjà pénétré. Ou, pour mieux dire, la priorité de la venue de l'Esprit n'a rien d'une priorité de temps ; elle est une priorité d'intelligibilité et de nature ; aussi ne s'efface-t-elle pas après le premier moment de notre communion à la sainte Trinité ; elle est durable et constante ; chaque fois que se noue quelque intimité avec le Père et le Fils, il y a médiation de l'Esprit. N'est-ce pas ce

---

(33) « ...quoniam ab aeterno ita procedebat, ut esset donabilis » (*S. Th.*, I, q. 38, a. 2, ad 3).

(34) « Amor habet rationem primi doni, per quod omnia dona gratuita donantur. Unde, cum Spiritus sanctus procedat ut amor, sicut iam dictum est (q. 37, a. 1), procedit in ratione doni primi » (*S. Th.*, 1, q. 38, a. 2). S. Thomas entend-il ici par « omnia dona gratuita » (par opposition au -primum donum qu'est le Saint-Esprit) les deux autres personnes ? Il n'y songe pas explicitement. Il vise plutôt les dons créés de la grâce ; aussi, n'est-ce pas sans une certaine extension de sa pensée que nous alléguons ce texte. Extension dont nous ne sommes pas l'auteur. Citons le P. Prat : « Le Saint-Esprit donné à l'âme et se donnant lui-même, entre le premier en contact avec elle. Priorité de raison et non de temps, cela va sans dire ; mais priorité fondée sur quelque chose de réel ». (*op. cit.*, t. II, p. 351, 352). On reconnaît ici l'influence de Petau et un souvenir de son opinion, modifiée à la manière de Scheeben, de de Régnon et de quelques autres. Si notre texte accepte lui aussi cette influence, c'est sans préjudice d'une autre doctrine rappelée par l'encyclique : « En cette matière tout, de ce qui a rapport à Dieu envisagé comme cause efficiente suprême, doit être tenu commun aux personnes de la Sainte Trinité » (p. 93. *N.R.Th.*, p. 1090). Sans préjudice : car l'habitation du Saint-Esprit, en tant qu'elle est présence incréée, n'a pas rapport à Dieu comme cause efficiente (il n'y a, en effet, de causalité efficiente que par rapport à un effet créé) ; rien donc n'empêche qu'on lui attribue une priorité rationnelle sur l'inhabitation des deux autres personnes ; c'est uniquement sous le rapport selon lequel l'habitation de l'Esprit comporte grâce sanctifiante créée qu'il faut la rattacher, et quant à sa perfection et quant à son moment d'apparition, aux trois personnes agissant communément.

qu'entendait saint Paul, lorsqu'il disait que c'est dans l'Esprit que nous crions Père, et que personne ne prononce comme il faut, hors de l'Esprit, le nom de Jésus ? Toujours est-il qu'à la lumière du raisonnement théologique, ceci nous est apparu : c'est bien par l'Esprit que nous pénétrons dans les profondeurs de Dieu et que nous vivons de Dieu. Plus spécialement, en ce qui concerne le Fils (objet de notre question présente) : si le Fils s'incarne dans une nature humaine, (la nature singulière de Jésus-Christ), cette incarnation ne s'effectuera pas sans l'opération du Saint-Esprit ; et surtout, si le Verbe, déjà incarné, veut s'unir ses frères les hommes, cette communion en un corps mystique ne pourra se nouer sans l'intervention du même Esprit. C'est bien au Verbe que nous serons identifiés mystiquement, c'est de lui que nous vivrons, mais à travers le principe tout à fait prochain de l'Esprit.

Tel est, pensons-nous, le sens et le fondement, à la fois scripturaire et rationnel, d'un des principaux enseignements de l'encyclique. D'où vient, néanmoins, que, malgré ses preuves, il ne laisse pas de produire, comme nous l'avons dit, une impression de surprise, voire une sorte de malaise et le sentiment d'une difficulté persistante ? Revoyons en pensée la valeur la plus profonde, le cœur même de la doctrine du corps mystique : n'est-elle pas la révélation d'une union du chrétien au Christ, qui se veut inouïe et incomparable ? Lien si étroit qu'il appelle, pour se traduire, les mots d'unité et d'identification ! Or, voici que la fonction que l'on assigne à l'Esprit remet en question cette intimité et suscite un regret chez le chrétien passionné de proximité avec son Seigneur : car si cette fonction est, comme on le veut, médiatrice, un acte s'interpose entre moi-même et le Christ, un acte qui n'est pas l'acte du Christ ; c'est de l'Esprit, et non pas du Christ que procède ma vie « spirituelle » ; et le terme d'identification au Sauveur ne réussit plus à s'expliquer ! Par cette mise en valeur du rôle de l'Esprit, on prétend à toute fidélité envers saint Paul ; en réalité, on n'a prolongé qu'une des directions de la pensée de l'Apôtre ; on lui a sacrifié une autre vue, non moins authentique, suivant laquelle le Christ est si bien l'auteur de la vie nouvelle en nous, qu'il en est aussi, au moins partiellement, le sujet, « vivit vero in me Christus » !

La difficulté n'est pas niable, mais il n'est pas impossible de la surmonter. Ne nous méprenons pas sur la vraie nature des

relations du Christ et de l'Esprit. Sans doute, dans la théologie paulinienne, et quoi qu'en aient dit pas mal d'exégètes indépendants, le Christ n'est pas, simplement et sans plus, l'Esprit : les apparences en faveur de leur identité personnelle ne sauraient prévaloir contre leur distinction, bien établie : songeons aux formules trinitaires *2 Cor.*, 13, 13 ; *1 Cor.*, 12, 3-6 ; *Eph.*, 1, 3-14. Mais d'autre part, toujours selon saint Paul, l'Esprit est très étroitement « l'Esprit du Christ » (*Rom.*, 8, 9, mot que rappelle l'encyclique elle-même, en y appuyant p. 66 ; *N.R. Th.*, p. 1081), si étroitement qu'un historien catholique, le P.Festugière, n'a pas reculé devant le terme d'identification : « Que signifie, à vrai dire, cette identification du Christ à l'Esprit ?... C'est ce Jésus historique qui est dit « Esprit », non pas comme un pneuma autonome, mais tel un principe permanent qui doit demeurer et vivre en nous, de manière à nous transformer entièrement dans notre vie morale » ([35]) ; après quoi, le même auteur adopte la formule concise : le Christ-Esprit.

On regrettera peut-être l'emploi d'une expression équivoque (identification quant à l'essence, oui ; quant à la personnalité même, non) ([36]), mais on devra reconnaître qu'elle a son excuse dans la nécessité de traduire une union de l'Esprit au Christ absolument transcendante. Sans doute, le Christ et l'Esprit sont personnes distinctes, mais selon un mode de distinction dont nous ne trouvons pas l'équivalent dans notre expérience ; bien plus, leur union dépasse en rigueur toute union par nous positivement représentée en concepts propres (comme, par exemple, celle de matière et de forme, de substance et d'accidents, ou celle du « Nous » que forme la communauté des personnes humaines). Rigueur d'union qui tient à deux circonstances : au fait que ces deux personnes s'identifient, nonobstant leur distinction, une

(35) *Op. cit.*, pp. 84-86.

(36) Dira-t-on : dans la page citée, le P. Festugière n'entend pas prêter à saint Paul l'énoncé : le Christ est identifié à la personne du Saint-Esprit, mais bien : Le Christ est « principe sanctificateur permanent des âmes » (p. 85), fonction que saint Paul aurait traduite par « Esprit », entendant ce mot dans un sens plus large que le sens de la troisième personne ? Mais si telle est la pensée du P. Festugière, ne court-il pas alors ce danger : celui de soustraire virtuellement à la personne de l'Esprit bien des textes pauliniens pour les appliquer à celui qu'il appelle le Christ-Esprit ? La troisième personne en deviendrait très incertaine, dans la théologie de l'Apôtre, et quant à son rôle et quant à son existence même.

essence numériquement une — au fait, ensuite, que la seconde, l'Esprit, procède de la première, le Verbe, selon une procession qui n'est pas une causation, une effection : double fait auquel elle doit de garder, avec le Verbe, un lien, une proximité, une intimité dont la nature nous échappe.

En conséquence : nous avons dit que le Christ nous atteignait à travers la médiation de l'Esprit. Cela reste vrai. Mais cette médiation d'une tierce personne entre deux autres ne présente pas tous les caractères des médiations de notre monde humain. Car ici la personne interposée est, en raison d'un certain rapport bien mystérieux, intime à celle-là même qu'elle a mission d'approcher de nous : l'Esprit est l'Esprit du Christ plus étroitement encore que l'intelligence et la volonté, « émanées » de l'âme, ne sont la propriété de cette âme ([37]). Et c'est pourquoi l'intervention de cet Esprit ne relâche en rien la rigueur de notre union avec le Sauveur ; les actions dont l'Esprit est en nous le seul principe absolument immédiat n'en sont pas moins actions du Christ lui-même. Sans doute, c'est selon l'Esprit que le Christ nous identifie à soi, mais il nous identifie vraiment ; c'est par son esprit que nous sommes siens, mais nous le sommes en toute vérité. Et l'Eglise, née de l'Esprit, n'en sera pas moins l'incarnation prolongée du Fils de Dieu : dans l'Eglise, dans la foi des siens, dans leur charité, dans leur souffrance, c'est le Christ qui vit, qui s'exprime, qui s'épanouit comme en son parfait plérôme, qui expose et pour ainsi dire raconte toute la richesse de ses dons.

Quoi qu'il en soit de cette difficulté soulevée par la fonction de l'Esprit, c'est à cette fonction que l'encyclique attribue le privilège de fonder une conception du corps mystique qui dépasse celle d'un corps moral. Dans la préface à son ouvrage *Le Corps mystique du Christ*, le P. Mersch écrivait qu'il y a deux manières de concevoir le corps mystique : selon la première, l'union est « réelle et ontologique » ; selon la seconde, l'union est « réelle d'une réalité plus pâle », d'une réalité d'ordre moral. « Entre ces deux conceptions, ajoutait-il, l'Eglise ne s'est

---

(37) Outre les mots « emanare » (*S. Th.*, 1, q. 77, a. 6) et « fluere » (*ibid.*), S. Thomas emploie encore « procedere » (potentiae animae... possunt procedere ab eius essentia, *ibid.*), fait qu'il est à propos de noter ici, et en raison duquel nous comparons, dans notre texte, le Saint-Esprit et nos facultés.

jamais prononcée » ([38]). C'était vrai en 1937 ; le P. Mersch aurait à présent la satisfaction de savoir que ce ne l'est plus aujourd'hui. Sans doute, les leçons de l'encyclique ne s'élèvent pas, par la seule vertu de ce document, à la hauteur de définitions infaillibles. Mais du moins engagent-elles une certaine autorité du magistère authentique et à ce titre dictent-elles déjà une loi très sérieuse à la réflexion théologique. Or, elles nous déclarent gravement insuffisante l'assimilation du corps mystique à un corps moral ou social, à un corps dont le seul principe d'unité ne serait que la fin commune de ses membres. Plus profonde, plus riche d'être et de substance la réalité de l'Eglise : richesse qu'elle doit à l'excellence de son principe unificateur, « à savoir de l'Esprit de Dieu qui, selon saint Thomas, un et unique, remplit toute l'Eglise et en fait l'unité » ([39]).

Dans ces quelques pages, nous avons touché, ce nous semble, à l'enseignement le plus difficile de l'encyclique, et plus généralement, au point le plus obscur de la doctrine du corps mystique : la nature de notre union au Sauveur. C'est en cette union que se situe ce qu'on peut appeler le mystère chrétien. Après tout, la véritable énigme, ce n'est pas que l'Eglise soit un corps mystique, ni même qu'elle soit le corps du Christ (chez saint Paul, cette désignation n'a guère été qu'occasionnelle, sa pensée ne s'y est pas arrêtée), mais bien que l'Eglise soit le Christ, tout simplement. L'Apôtre a vu dans l'Eglise le Christ amplifié ; à ses yeux, le Christ s'appropriait, s'unissait, s'identifiait, dans l'Esprit, ceux auxquels il faisait part de ses dons : c'est cette vision seule qui est foncièrement étrange, c'est en elle que gît le cœur du mystère : « Vous tous, vous êtes un (unus et non pas unum, comme la Vulgate) dans le Christ Jésus » ([40]). Vous êtes un entre vous et avec lui, et cet un, c'est lui-même.

Et si, maintenant, nous nous demandons : mais, faute de pouvoir forcer ce mystère par son étude intrinsèque, n'y aurait-il pas moyen de l'éclairer par sa raison d'être, par sa fin, peut-être accorderons-nous, de ce point de vue, quelque valeur aux suggestions que voici : sans doute — l'encyclique nous le rappelle

(38) *Op. cit.*, t. I, pp. XXIII, XXIV.
(39) Pp. 73, 74. *N.R.Th.*, p. 1084.
(40) *Gal.*, 3, 28.

virtuellement (41) — le Christ a effectué, en son corps physique, l'œuvre de réconciliation entre Dieu et notre race : par sa passion et par sa mort sur la croix, il a mérité surabondamment les titres au salut du genre humain pris comme tout ; ainsi son Eglise, son prolongement mystique, ne peut pas avoir pour raison de lui valoir, par une passion qui se continue, notre rachat collectif. Mais, après l'obtention globale des titres et des droits, reste encore, nous le savons, leur application à chacune de nos vies ; hier, il fallait que le Christ nous méritât à tous indistinctement le salut auprès du Père ; il faut aujourd'hui que ce mérite et ses fruits nous atteignent dans nos existences concrètes et nous soient partagés. Or, il convient sans doute que cette seconde phase de la rédemption subisse la même loi que la première : c'est la croix de l'Homme-Dieu qui nous a valu, comme en général et abstraitement, toute bénédiction du Père ; de la même manière, ce sera la croix du Christ qui attirera sur chacun de nous la bénédiction qui lui revient. Seulement, tandis que, durant la première phase, c'était le Christ historique qui était seul à pouvoir mourir, durant la seconde, ce ne peut être que le Christ mystique, le Christ qui se prolonge dans les siens. Voilà donc une des raisons pour laquelle le Christ nous identifie à soi : en prenant en nous une nouvelle chair capable d'immolation, il s'attribue le pouvoir de conclure divinement son œuvre parmi les hommes. « Jésus-Christ est en agonie jusqu'à la fin du monde », agonie qui a pour effet, et donc aussi pour fin, de consommer, en la concrétant, la rédemption.

A quelle heure de notre vie le Christ nous assume-t-il à soi au maximum ? Sans doute, par le baptême, il nous a fait ses membres ; mais l'homme selon la chair n'a pas, pour autant, perdu toute puissance ; il réussit toujours à inspirer pour une part, et donc à gâter dans la même mesure, une vie déjà sainte ; aussi notre action présente n'est-elle pas pleinement celle du Christ. Constatation affligeante qui suscite une question : ne serait-ce pas au moment précis de notre mort — et j'entends bien notre mort physique — que le Christ réussirait à nous assumer absolument ? Supposons que la mort s'accompagne d'un acte de l'âme ; supposons que l'âme y ait faculté de ratifier dans la grâce — ou de refuser par une volonté indocile — le coup

(41) P. 37. *N.R.Th.*, p. 1069.

décisif qui lui arrache son corps ; en ce cas, peut-être la mort offre-t-elle possibilité au chrétien d'enfin se perdre lui-même, suivant l'homme charnel, et de passer tout entier à l'Esprit. Hier déjà, rien ne le soudait au Christ comme sa peine et son « agonie » ; maintenant, voici que la mort, suprême épreuve, en le dépouillant de lui-même, consommerait son incorporation à son Seigneur. Et comme la mort de Jésus lui avait mérité la rédemption de la race, de la même manière la mort du chrétien lui vaudrait l'application personnelle plénière des fruits de ce rachat. Quoi qu'il en soit, et en attendant, nous sommes pressés, dès à présent, par sa grâce, de ne plus situer en nous le principe majeur de notre action, mais de nous prêter à son Esprit, pour que Lui nous fasse vouloir et que nous soyons en tout ses instruments et ses membres. « Il ne faut pas seulement que le moi cesse d'être l'objet du vouloir ; il faut que je me résigne à mon incapacité d'en être le suffisant sujet. Que dis-je : que je m'y résigne ? Il faut que je m'y complaise, que j'en exulte, que j'en triomphe de joie. Abnégation la plus profonde, amour le plus amoureux, car au delà de la joie ravissante de se donner, il y a celle de s'abandonner pour l'opération du don même » ([42]). Abnégation, au surplus, qui réussit cette merveille : en nous livrant au Christ, en lui laissant la principauté de notre action, elle nous donne pleinement à nous-mêmes. Jusqu'alors, cédant encore à la « chair », au biologique, à l'instinctif, nous demeurions toujours pour une part livrés au déterminisme. Mais que mon activité consente à n'être plus d'abord mienne, qu'elle se confie à la motion toujours prévenante de l'Esprit : me voilà élevé à la parfaite liberté et consacré dans ma dignité de personne.

L. Malevez, S. I.

---

(42) P. Rousselot, *La grâce selon saint Paul et selon saint Jean*, dans *Recherches de science religieuse*, 1928, pp. 99, 100.

« LA THEOLOGIE DU CORPS MYSTIQUE » DU P. EM. MERSCH.

« C'est une science sacrée que la théologie. Elle se nourrit de méditation et de piété, d'humilité et de recherche amoureuse. Elle se traite comme les choses saintes, avec respect. L'unification qu'elle tente pour rendre intelligible son objet, cette unification a son centre dans quelqu'un, dans celui qui est la vérité. En lui seul, la synthèse est achevée. Et elle descend de Lui en nous, avec l'effusion de sa vie... elle descend en tout cœur fidèle, comme lui-même descend, mystérieux et voilé, mais réel et vivant, sous les espèces du pain, ce signe sacré contenant toute force et toute vérité ».

C'est par ces mots, écrits durant son théologat à Louvain, que le P. Mersch préludait à son œuvre et en esquissait la genèse. Jaillie, comme les grandes synthèses scolastiques, de ces « hauts lieux où souffle l'Esprit », d'une foi vive, inspirée et affinée par la charité, sa « théologie du Corps mystique » trahit peut-être, plus qu'elles ne le font, elles, cet influx de la vie intérieure sur la pensée ; car, spontanée chez la plupart, cette sorte d'osmose spirituelle devient, chez lui, consciente et acceptée, jusqu'à s'élever au rang d'une méthode. Dans cette intuition de sa jeunesse — celle d'une fusion, d'une identité entre le centre de la vie et de la pensée religieuses — toute sa synthèse future est déjà préformée et par là s'expliquent le caractère résolument « christocentrique » de sa théologie et son choix d'une méthode nouvelle, qu'on pourrait appeler « méthode d'immanence », si peu familière à la scolastique traditionnelle.

Pour en faciliter l'intelligence, il ne sera pas inutile d'en retracer les étapes logiques, telles qu'elles se dégagent de son premier travail.

Suivant un principe philosophique, dont saint Thomas lui-même garantit l'orthodoxie, toute connaissance véritable réside dans la conscience de soi. C'est là en effet et là seulement que se noue l'unité parfaite entre sujet et objet, puisque il y a identité, immanence complète de l'un à l'autre.

Le dogme, étant un fait intellectuel et le plus élevé qui soit, une connaissance, sera pour autant conscience, unité d'un moi

en soi-même, où l'objet est identiquement le sujet connaissant. Cet objet devra, de plus, être un en lui-même ou, tout au moins, unifié. Or, dans le domaine révélé, nous nous trouvons en face d'une multitude de vérités distinctes ; quelle est donc la vérité centrale autour de laquelle toutes les autres s'ordonnent, le dogme qui soit comme le point d'insertion de tous les autres, tout en étant le sujet connaissant ? Il semble bien qu'il faille répondre : mais c'est Dieu même, puisque Lui seul, se possédant tout entier dans son immanence, s'est fait l'objet total de la Révélation ! Mais ce Dieu nous est transcendant, Il est séparé de nous de tout l'abîme de l'Infini ; or, si la théologie est une science *humaine,* il faut que son objet, à l'un ou l'autre titre, intéresse la conscience de l'homme, participe à l'immanence de son « moi ». Une seule voie reste ouverte : c'est que Dieu se fasse en quelque sorte le « moi » de l'humanité ! Il l'est devenu : dans le Christ. Par l'Incarnation, la divinité inaccessible s'est faite conscience humaine, Lumière vivante parmi les hommes. Désormais, dans le Christ, l'humanité contient en elle la conscience de Dieu.

La vérité centrale autour de laquelle s'organisera toute synthèse théologique, c'est donc la conscience du Christ et spécialement sa conscience humaine. L'œuvre propre de la théologie sera d'opérer une réduction de tous les dogmes à cette conscience, de les unifier en elle. Sa méthode consistera à se rendre, par tous les moyens possibles, extérieurs et intérieurs, immanente à cette conscience. La théologie ne se construit donc pas du dehors, comme un gratte-ciel, sous la direction d'une raison normative, architecte prétentieux, qui ne laisserait à la foi que le soin de fournir des matériaux éprouvés ; non, elle s'élabore de l'intérieur, sous l'influence constante de cette foi, elle s'ouvre comme une plante vivante, conscience qui s'explicite et s'exprime à chaque instant tout entière, avec une clarté progressive. Sa méthode de prédilection, scandale des esprits rectilignes, rompus aux disciplines cartésiennes, sera celle d'un développement cyclique, où la pensée, partant d'un foyer central, y revient sans cesse puiser des énergies nouvelles, un peu comme la poésie de Péguy déroule sans fin ses marées sonores, où les flux succèdent aux reflux, de plus en plus envahissants.

Tout nous vient donc du Christ, objet et méthode. Il est la voie d'accès, la vérité que l'on croit et que l'on possède ; mais

aussi, tout nous vient par son humanité et c'est par cette insertion en elle que la foi nous envahit. Car cette conscience ne s'est pas refermée sur elle-même, elle a rayonné dans nos cœurs, elle s'est diffusée en nous, non pas seulement par le moyen extérieur de la parole humaine, mais par le mystérieux envahissement de son être et de sa vie. Le Christ s'est fait immanent à notre conscience, parce qu'Il s'est fait immanent à notre être ou plutôt Il nous a faits intérieurs à Lui. Il a fait de nous ses membres, Il a fait de nous le Christ. Désormais, nous le connaissons, Lui, parce que nous Le sommes. Incarnation prolongée dans la race des élus, le Corps mystique se comprend à la lumière de ce même mystère. C'est dans l'Homme-Dieu qu'il convient à présent d'en aborder l'étude.

Quand, s'appuyant sur l'Ecriture, notre auteur s'essaie à en traduire en termes rationnels les symboles sacrés (ceux de la vigne, du corps, du bâtiment) il les conçoit le plus souvent en fonction de l'unité. L'Incarnation est essentiellement un mystère d'union ; ainsi, le Corps mystique : il est l'union ontologique et surnaturelle de l'humanité dans le Christ, union qui fait de tous les hommes et même de toutes les créatures, un seul tout immense, par rattachement à Dieu dans le Verbe incarné. Mystère de grâce, cette unité nouvelle ne nous est pourtant pas imposée du dehors, sans complicités du dedans ; elle a de secrètes affinités et comme une sorte d'ébauche dans la nature, dont le P. Mersch se complaît longuement, dans son œuvre, à relever les traces providentielles.

L'Univers matériel, en effet, est un être en devenir, une unité qui se cherche et ne s'atteint que dans l'homme, mais l'homme lui-même est multitude : centre d'unité, il est dispersé en une infinité de consciences. Chacune de ces consciences est un Univers à elle seule, distinct de tout autre et autonome : qui donc va unifier à son tour ces mondes spirituels et réaliser ainsi en eux le rêve qui s'ébauchait déjà dans les profondeurs de la matière ? Il y faudra une conscience en quelque sorte infinie et humaine à la fois, infinie, puisqu'elle doit refléter en elle les perfections inombrables de l'Univers des esprits, humaine aussi, puisqu'elle doit les unir sur le plan même de l'humanité, sous peine de leur rester étrangère. Mais un homme peut-il unifier l'humanité ? Un individu de la race humaine, limité par le temps et l'espace, peut-il résumer en lui toute l'espèce, sinon

en la possédant, et, s'il la contient toute, ne perd-il pas toute individualité ? ne devient-il pas une sorte d'ange de l'humanité, Idée platonicienne, étrangère à l'homme vivant ? On voit le problème : pour le résoudre, le P. Mersch fait appel à des vues originales sur l'anthropologie humaine, fondement philosophique de sa théorie du Corps mystique.

L'homme, ici-bas, n'est pas un isolé : il est relation à toute l'humanité, non seulement, de l'extérieur, dans la ligne de l'hérédité, parce qu'il est fait par toute la race humaine et qu'il la constitue à son tour, mais encore parce qu'il est ordonné à la posséder entière en lui, par la connaissance et l'amour ; il faut même dire davantage : il *est* toute l'humanité, potentiellement, par la forme humaine dont il participe.

« Forma, de se est illimitata », dit le vieil adage scolastique. La forme humaine, de soi illimitée et universelle, comme les formes pures, conserve, malgré son union à la matière, son acte bien à elle, et cet acte, c'est l'acte de dire « moi », qui ne connote aucune restriction, aucune limitation : en effet « ce secret le plus intime qui me définit et me ferme sur moi-même est, quant à l'essentiel, le secret de n'importe qui. Ma façon d'être la plus propre est quelque chose qui m'échappe ; je ne la possède qu'en constatant qu'elle est à tous ; et en se réalisant de la sorte en tous les autres pour se réaliser en moi, elle me met pour autant dans les autres si bien que l'essence de ces autres, je la vis, en étant moi. Ainsi, ma conscience, en moi, s'affirme comme une unité sans doute, mais une unité qui ne vit en elle que parce qu'elle possède une universalité ». La forme humaine demeure donc, en quelque sorte, une forme pure, en dépit de la matière, avec sa subsistance propre, son universalité intérieure : elle est donc toute l'humanité, comme on le disait plus haut.

Sans doute, à cette affirmation absolue, deux restrictions s'imposent. D'abord, elle ne la possède que dans une réelle individualité. « Elle ne fera donc pas, poursuit le P. Mersch, que chaque homme soit identiquement et formellement tous les hommes, ce serait contradictoire et absurde, mais que chaque homme, pour être homme, soit intrinsèquement rattaché à tous les autres et intrinsèquement possesseur, en son individualité, par un lien avec tous et une indigence relativement à tous, de toute leur universalité ». Ensuite, l'homme ici-bas est en deve-

nir : son universalité par union avec tous n'est point parfaitement réalisée mais si elle devenait possible, « la perfection humaine absolue demanderait qu'un homme, tout en étant profondément et totalement lui-même, fût tout intérieur à tout homme et que tout homme lui fût intérieur à lui, que tout homme même lui fût intérieur d'avance, par la plénitude qu'il posséderait et non seulement après contact, par l'appoint qu'il en recevrait, qu'il pût donc, en vivant sa profonde vie intérieure, vivre tout ce qui se vit d'humain, souffrir tout ce qui se souffre d'humain, penser tout ce qui se pense d'humain. Elle demanderait aussi que cette universalité humaine ne détruisît en rien son intériorité, qu'elle s'y exprimât toute en participant de sa profondeur et non qu'elle la forçât en s'altérant du même coup. Elle demanderait enfin que cette plénitude ne froissât en aucune manière les petites plénitudes des autres hommes, qu'elle fût, au contraire devant eux tout respect et toute tendresse, pour être toute accueillante et pour ne rien fausser de ce qu'il lui faudrait posséder ».

Voilà ce que la philosophie révèle de l'homme et de son unité. On le voit, c'est dans une notion approfondie de la « personnalité » que se résoud le problème de l'un et du multiple dans la race humaine. Appliquons à présent ces notions au cas du Verbe incarné. Eu égard à son humanité, le Christ est, comme tout homme, l'unité formelle de l'espèce, sans cesser d'être un individu, sans cesser d'être soi-même. Mais Il l'est, bien mieux que tout autre. Car, tandis que chez tous, cette union à la race est inchoative et imparfaite, elle est, en Lui, totale et actuelle, car Il est Dieu, strictement, Il subsiste dans une personne divine. De par son union au Verbe, sa nature humaine acquiert donc sa perfection absolue, elle est divinement perfectionnée, dans sa relation au tout de l'humanité ; elle est la plénitude, le plérôme de cette humanité, non pas, il faut le redire, parce qu'elle réalise formellement, dans sa propre personne, toutes les perfections humaines de la race, mais parce qu'elle les réalise, en étant intimement unie à tous ceux qui les possèdent. Son union au Verbe, en la rendant divinement sociale, la fait en quelque sorte *infinie,* sur son plan à elle, celui de l'humanité régénérée ; elle la constitue Principe premier et universel pour toute la race des rachetés, et, si l'on ose dire, un Dieu visible, participant de tous les attributs qui sont propres à la

divinité : cause première, dont nous avons tout reçu dans l'ordre de la grâce, fin dernière vers laquelle nous sommes prochainement orientés, modèle et exemplaire de l'humanité nouvelle, unité transcendante du monde et de l'histoire.

Le Christ est bien Celui qui se tient à la croisée de toutes les routes de l'Univers et qui éclaire tout homme venant en ce monde, car Il a brisé les barrières du temps ; sa vie terrestre, comme un torrent impétueux, remonte le cours du passé et s'engage dans l'avenir ; déjà, dès l'aube du monde, Il venait des profondeurs des âges, en tous ceux qui un jour devaient renaître de Lui et depuis sa mort, Il prolonge son Incarnation dans les hommes jusqu'à faire d'eux tous l'immense corps de l'Homme-Dieu qui grandit et s'accroît jusqu'à la taille parfaite prévue par le Père.

De Lui à nous, les chrétiens, il n'y a pas de brisure, puisque nous sommes désormais le même mystère : tout ce que l'on dira de Lui, il faudra le dire de nous, ses membres, il faudra le dire de l'Eglise que nous sommes. Le Corps mystique (ou plus exactement le Christ mystique) est donc le centre de la théologie, puisque tous les dogmes ne sont que des aspects divers, des prises de conscience successives de cet unique mystère : le Christ s'unissant les âmes, en les rattachant à Dieu dans son humanité.

Il serait trop long d'esquisser ici, dans tous ses détails, cette synthèse que le P. Mersch poursuit au cours de ses deux volumes. Qu'il suffise de présenter succinctement, à titre d'exemples, quelques points dogmatiques où sa pensée paraît avoir rénové les vues traditionnelles de la théologie.

Le Corps mystique est le Christ continué dans ses membres : il a donc la même vie que Lui et cette vie lui vient tout entière du Père. « Ego vivo propter Patrem ». Le Corps mystique, lui aussi, aura une vie de Fils, car l'Homme-Dieu, dont nous participons, n'est Dieu qu'en étant le Fils, et le perfectionnement filial de sa nature humaine se prolonge en nous et nous rend participants à la génération éternelle du Père en laquelle nous trouvons le fondement le plus assuré de notre espérance. Ce n'est pas assez dire : si le Corps mystique a les relations du Fils incarné, mais en Lui seul et par grâce, il spirera, lui aussi, l'Esprit, il l'enverra et en disposera à sa guise : c'est dans cette possession que consiste la vertu de charité. Ainsi donc,

par son chef, le Corps mystique vit en lui la vie trinitaire : c'est là tout le mystère de la grâce. Être d'union, la grâce n'est pas une nature supérieure, qui viendrait changer l'essence de l'homme ; non, tout son rôle est d'adapter notre nature, qu'elle respecte, à l'Infini qui vient l'envahir pour la diviniser, de même que la grâce d'union, dans le Christ, ne modifie en rien l'essence de sa nature humaine. La grâce n'est donc pas uniquement une entité absolue, elle est en nous un être relatif, un être d'union qui nous rattache au Christ par l'Église, puisque l'Église est précisément le Christ en tant qu'Il continue à s'unir les âmes. Et de même que le Christ, sur terre, enseignait, dirigeait et sanctifiait les hommes par une action à la fois spirituelle et visible, ainsi l'Église, avec son magistère, son organisme doctrinal et sacramentel, révèle en elle les traits du Verbe incarné et prolonge dans l'Univers le miracle inouï de sa Présence. Mystère de vérité et d'amour, comme l'Homme-Dieu, venant sur terre « plenus gratiae et veritatis », l'Église est aussi — et le P. Mersch y insiste — un mystère déconcertant pour la raison, un scandale pour les Juifs et les Pharisiens, car elle est la toute-faiblesse, son étendard est la croix, sa vie est une vie de Rédemption, qui a levé du sein de la mort.

Le Corps mystique, en effet, n'a pas germé au milieu d'une humanité innocente, dans on ne sait quel paradis terrestre ; il a pris racine dans le sol du péché, comme une fleur délicate naît de l'humus des pourritures. Dès l'aube de la race, Dieu avait élevé l'homme à une union avec Lui, mais l'insondable liberté humaine, par son refus, avait rejeté le don qui la grandissait et cette ébauche du Corps mystique avait misérablement avorté.

Il fallait un Homme-Dieu pour reprendre en lui la race dispersée, la réparer, refaire l'unité brisée, mais pourquoi fallait-il sa mort ?

La mort est, dans l'ordre naturel, la fixation de l'ébauche humaine que nous sommes ici-bas, le passage du provisoire au définitif, l'acte essentiellement libre qui achève notre nature morale et nous donne notre visage d'éternité. Si le Christ avait mission de parfaire en lui l'humanité, en se soumettant au destin de l'homme, il devait obéir à cette Loi commune et recevoir de Dieu, dans un acte de spontanéité totale, cette consé-

cration de l'espèce humaine qu'elle trouve dans la mort. Tel est l'enseignement de la philosophie.

Dans l'ordre du péché, la mort est bien plus encore.

Le péché avait été adhésion totale à soi-même jusqu'à rupture de tous nos liens avec Dieu et le monde ; le remède en sera un renoncement total à soi, pour s'unir à Dieu, un détachement complet d'avec soi-même pécheur, une rupture absolue avec le mal qui a enfoui ses racines jusqu'au cœur même de la race et de la liberté : pareil redressement, qui doit retourner vers le ciel une âme courbée vers la terre, ne peut s'opérer que par une cassure provisoire, une dissolution momentanée de ce qui fait l'essence concrète de l'homme : l'union du corps et de l'âme.

La mort n'est donc pas seulement une fin qui met un terme à nos activités, elle est une finalité, un acte suprême vers lequel s'oriente toute notre vie et que préparent, dans l'homme pécheur, en mal de rédemption, toutes les morts partielles que sont nos douleurs et nos renoncements.

Ainsi en est-il du Christ : dès qu'Il existe, Il est Rédemption ; sa vie est tout entière polarisée par la Croix : dès sa naissance, Il est marqué par la mort et la tension en quelque sorte infinie où s'affrontent dans sa personne le Dieu saint et la race pécheresse à laquelle Il s'est uni, doit se résoudre par un éclatement, une destruction de son être.

La mort du Christ est vraiment l'achèvement de l'Homme-Dieu, son acte par excellence : grâce à elle, Il devient l'Homme parfait, l'Homme nouveau entièrement donné à Dieu et aux hommes. Et c'est pourquoi cette mort sera aussi l'achèvement de la race humaine ; elle sera la mort universelle : toutes nos morts à nous y seront incluses et ne feront que redire l'éternelle Rédemption, opérée à un moment du temps et qui couvre toute l'histoire humaine de son ombre. Car cette mort fut si totale, si absolue qu'elle n'en finit pas de se répéter indéfiniment sur nos autels et c'est le Saint Sacrifice de la Messe. Dans cette geste de l'Homme-Dieu, rendue présente par le ministère des prêtres, le Christ ne cesse de mourir, édifiant son Corps mystique par la vertu de sa Croix, achevant son Incarnation dans l'Humanité par le don de sa chair immolée, jusqu'à ce que, ayant réuni dans le sacrement de l'unité tous les membres dispersés de la famille humaine, il en ait fait un

seul Corps, le Corps du Fils, le Corps meurtri de l'Homme-Dieu qu'Il doit un jour présenter à son Père, resplendissant de gloire, dans la clarté d'un éternel matin.

Telle nous apparaît, en quelques-unes de ses lignes essentielles, la théologie du Corps mystique : l'œuvre est trop vaste, elle embrasse trop de problèmes, toujours discutés, pour qu'on puisse, dès à présent, porter sur elle un jugement définitif. Quoi qu'ils pensent de la synthèse totale, tous devront cependant avouer que la contribution du P. Mersch à l'intelligence de quelques thèses traditionnelles (comme la Rédemption, la grâce, le surnaturel, les vertus théologales) est de réelle valeur et mérite de retenir l'attention des théologiens. Mais une œuvre originale vaut bien davantage par l'esprit nouveau qui l'anime que par tel acquis matériel précis, cher aux manuels.

Cet esprit, on pourrait l'appeler : l'esprit de l'Incarnation. Le Verbe incarné, si malmené parfois dans les manuels jusqu'à devenir un théorème de métaphysique, a envahi, dans sa grâce aimable, tout l'horizon de la pensée et, aussitôt, la théologie a gagné en chaleur et en vie.

Sans compromettre en rien le message divin, la Révélation ainsi unifiée, est restée ce qu'elle était : parole humaine, appel vibrant à l'homme concret, à l'homme pécheur, Évangile, Bonne nouvelle qui est une réponse aux aspirations les plus nobles de l'humanité, à cet humanisme éternel, sur lequel une religion doit prendre appui, si elle veut rester catholique, si elle veut conquérir tout l'homme.

Enfin, — et c'est le principal mérite de cette œuvre bien contemporaine — ce message ne s'adresse pas seulement à l'homme dans ses profondeurs, à la personne humaine, mais aussi et du même coup, à l'homme dans toute son extension, à l'Homme collectif, à l'humanité entière : en lui révélant sa vocation surnaturelle d'épouse destinée au Christ, il lui trace en même temps la voie où elle doit s'engager pour retrouver enfin son unité compromise, sa paix et sa joie : quand elle se sera réunie et comme récapitulée, en une commune foi et un commun amour, dans l'Homme-Dieu, au sein d'une unique Église, dans l'unité d'un seul Corps.

« Et erit unus Christus, amans seipsum ».

G. Dejaifve, S. I.

LA THEOLOGIE DU « CORPS MYSTIQUE » AU DIX-NEUVIEME SIECLE

Dans son ouvrage sur le corps mystique du Christ, le P. Mersch a consacré un bref chapitre à « l'époque contemporaine » (1). Il s'y arrête, pour le dix-neuvième siècle, à Mgr Pie et au concile du Vatican. Illustrons et complétons ces pages par quelques données historiques.

La théologie avait passé par une période de décadence assez profonde au XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle (2). Mais un puissant renouveau allait se dessiner, en Allemagne d'abord, à Rome ensuite. Ce renouveau, basé, en Allemagne, sur l'étude des origines chrétiennes et de l'histoire de l'Eglise, à Rome, sur l'étude des Pères grecs et de la théologie posttridentine, devait remettre en évidence la doctrine de l'Eglise « corps mystique du Christ ».

En Allemagne, le système d'études ecclésiastiques, tel qu'il fut réorganisé après les troubles de la Révolution, incorporait les étudiants et les professeurs de théologie, tant catholiques que protestants, aux universités de l'Etat. Ce système présentait pour la formation de futurs prêtres des inconvénients et des dangers, et l'autorité ecclésiastique ne laissait pas de s'en alarmer. « Comment les Facultés catholiques de théologie, englobées dans un corps professoral protestant, et les quelques savants catholiques des autres facultés, soumis à une majorité protestante, pourraient-ils s'élever à l'idéal de liberté et de sincérité qui unissait autrefois les corps enseignants de l'Eglise et les maîtres de la science ecclésiastique ? Sans doute, çà et là, un homme remarquable a pu exercer une influence étendue par la parole et l'écrit. Möhler et Drey, Görres et Klee, pour ne pas parler des vivants, en sont des exemples ; mais même les individualités les plus puissantes souffrent du système étroit et mesquin sous lequel l'Etat moderne opprime les esprits. »

---

(1) T. II, p. 321-337.

(2) V. sur cette période M.-J. Scheeben, *Dogmatique*, trad. P. Bélet, t. I, Paris, 1877, p. 715-718 ou J. Bellamy, *La théologie catholique au XIX[e] siècle*, Paris, 1904, chap. I, *La décadence théologique au début du XIX[e] siècle.*

Ainsi écrivait en 1864 le *Katholik*, l'une des revues allemandes de théologie les plus estimées (3).

Ce fut cependant sous l'impulsion, et même à l'école de la science protestante, que l'un de ces savants, J. A. Möhler (1796-1838), s'appliqua à l'étude de la doctrine des Pères et des différences symboliques entre les confessions protestantes et le catholicisme. La synthèse de Möhler n'est sans doute pas parfaite. Mais elle a remis en honneur certains principes fondamentaux de la doctrine catholique, que des controverses stériles et une scolastique vieillie avaient perdus de vue. Ses idées rayonnèrent, non seulement en Allemagne, mais aussi à l'étranger, et surtout à Rome, comme nous le verrons. Le professeur allemand devint par là le grand inspirateur de la théologie du « corps mystique » au dix-neuvième siècle, théologie déjà réellement présente chez lui, et qui prendra, au cours du siècle, un développement plus considérable qu'on ne l'a remarqué jusqu'ici.

Möhler s'efforçait de restaurer une vision à la fois mystique et historique de l'Eglise. Selon le plan éternel de Dieu, le développement du principe de la vie nouvelle communiquée à l'humanité par le Christ devait la ramener à l'unité avec elle-même et avec Dieu. L'Eglise, œuvre du Christ, devait prendre place au centre de perspective de l'histoire comme but même de la création (4). L'aspect mystique ou intérieur de l'Eglise était défini d'abord comme la vie de l'Esprit, qui réalise l'unité dans la foi et dans l'amour.

« L'Eglise est avant tout un effet de la foi chrétienne, le résultat de l'amour vivant des fidèles réunis par l'Esprit-Saint... Si donc l'Eglise doit être considérée comme l'effet extérieur d'une force créatrice intérieure, comme le corps qui prend un esprit en se développant sans cesse, elle est aussi, et par là même, l'institution dans laquelle la vraie foi et le vrai amour chrétien se conservent et se cultivent. La totalité des chrétiens formant une seule et véritable vie commune, on peut la comparer à l'homme composé d'une âme et d'un corps ; en effet, cette vie totale de la chrétienté est subordonnée à deux facteurs : la force spirituelle et sa manifestation extérieure, organique. L'esprit de l'homme est sans doute le principe animateur et unifiant,

(3) Cité par A. Eröss, dans M.-J. Scheeben, *Briefe nach Rom*, Fribourg-en-Brisgau, 1939, *Introduction*, p. 3.

(4) Cfr P. Chaillet, S. J., *Jean-Adam Möhler, historien et théologien de l'Eglise*, Introduction à la traduction française de *L'Unité dans l'Eglise*, Paris, 1938.

mais il n'arrive à se connaître parfaitement comme tel et à rendre témoignage de son existence qu'en se créant un organisme corporel ; aussi bien doit-on dire qu'en perdant son corps l'esprit perd son existence terrestre » (5).

Plus tard Möhler accordera une plus large place au rôle de l'Incarnation et à son prolongement à la fois visible et invisible dans l'Eglise. L'essence de l'Eglise est l'union du divin et de l'humain, la continuation vivante de l'Incarnation. La tradition, la parole vivante de l'Eglise prolonge l'incarnation du Verbe divin, continue à donner une forme extérieure et vivante à la vérité divine.

« Sous le nom d'Eglise sur la terre, les catholiques entendent la communauté visible de tous les croyants, fondée par le Christ, dans laquelle l'activité exercée par lui durant sa vie terrestre pour la réconciliation et la sanctification de l'humanité est continuée jusqu'à la fin du monde, au moyen d'un apostolat d'une durée ininterrompue, institué par lui, dans laquelle aussi tous les peuples, au cours des temps, sont ramenés à lui... L'Eglise, pour être composée d'hommes, n'est pas une institution purement humaine. En Jésus-Christ, la divinité et l'humanité, bien que distinctes entre elles, n'en sont pas moins étroitement unies ; dans son Eglise, le Sauveur est continué selon tout ce qu'il est. L'Eglise, sa manifestation permanente, est divine et humaine tout à la fois ; elle est l'unité de ces deux attributs. C'est le Médiateur qui, caché sous des formes humaines, continue d'agir en elle ; donc elle a nécessairement un côté divin et un côté humain. Unies par des liens intimes, ces deux natures, si ce mot peut nous être permis, se pénètrent l'une l'autre et se communiquent respectivement leurs prérogatives. Sans doute, c'est le divin, c'est l'Esprit du Christ qui est infaillible ; mais l'homme aussi est infaillible, l'homme aussi est vérité ; car le divin n'existe point pour nous sans l'humain » (6).

Dans un langage encore imprégné de romantisme, M ö h l e r rétablissait scientifiquement, par ses études historiques et sa pensée critique, la notion de la réalité intérieure et mystérieuse de l'Eglise.

* * *

Vers la même époque Rome connaissait un renouveau d'études théologiques parallèle, parti également de l'aversion pour

(5) *L'Unité dans l'Eglise*, p. 161, 164. Cet ouvrage date de 1825.

(6) *La Symbolique*, t. II, trad. franç. F. L a c h a t, Bruxelles, 1854, p. 9 (§ XXXVI, *Comment le divin et l'humain se présentent dans l'Eglise*). La *Symbolique* date de 1832.

la scolastique décadente et du désir de faire face aux exigences intellectuelles d'un monde nouveau. A l'Université Grégorienne, rendue à la Compagnie de Jésus en 1824, le P. Perrone (1794-1876) se faisait l'inspirateur de ce mouvement. Grand travailleur, il ne brilla pas par les idées neuves et originales, mais fournit un travail positif et apologétique remarquable. On peut même considérer comme un de ses principaux mérites d'avoir initié à la théologie positive ses brillants élèves Passaglia (1812-1887) et Franzelin (1816-1886). Ceux-ci montrent plus d'envergure spéculative. Ce sont des néo-scolastiques, sinon encore des néo-thomistes. Ils puiseront surtout dans la théologie posttridentine, en particulier chez Petau et Thomassin. Chez eux la doctrine de l'Église « corps mystique du Christ » devient très nette.

Avec son ami et collaborateur, le P. Schrader (1820-1875), le P. Passaglia publia en 1853-1854 les deux volumes d'un *De ecclesia Christi*, où nous relevons les idées suivantes :

« L'Eglise du Christ est son corps visible parmi nous. Elle est le corps dont il se nomme le Sauveur et la Tête, elle est le corps qu'il a aimé et aime de l'amour le plus tendre et le plus efficace. De l'amour le plus tendre parce qu'elle est os de ses os et chair de sa chair ; de l'amour le plus efficace, parce qu'il a versé tout son sang pour la purifier. Pour la rendre sainte, immaculée et glorieuse, il a montré toute la sollicitude d'un Epoux qui aime tendrement. Elle est son corps parce que, en elle et par elle, il continue visiblement sa prédication et son œuvre de rédemption universelle et continuera jusqu'à la fin des temps cette œuvre qu'il a commencée quand il a pris chair et habité parmi nous. »

La méthode de Passaglia est d'abord exégétique, philologique. Il cite et analyse les concepts de la Tradition, puis en déduit les conclusions dogmatiques, préférant construire sur les images de l'Ecriture et des Pères plutôt que sur des distinctions philosophiques (7). Dans le traité cité, il étudie de

(7) Passaglia défend lui-même la légitimité de cette méthode dans son *De ecclesia Christi*, l. I, p. 65 suiv. : « Statuitur firmitas analogiarum quae ex Scripturis proponuntur, si eaedem consociatae sint atque harmoniosae ». Cfr son introduction à une réédition de Petau dont le premier et unique tome parut en 1857. Sur son enseignement théologique, ses qualités et ses défauts, voir l'article du P. Boyer, dans *Dict. de théol. cath.*, t. XI, 1932, col. 2207-2210.

cette façon les notions d'église et de synagogue, de royaume, de cité, de temple, de corps et d'épouse (8).

Que signifient par exemple les diverses expressions où l'Eglise du Christ est appelée le temple de Dieu, le temple du Dieu saint, le temple du Dieu vivant, le temple du Saint-Esprit (9) ? Elles signifient en premier lieu que le peuple chrétien est saint, soustrait à tout usage profane et vulgaire, consacré au Dieu vivant. Le peuple chrétien est façonné intérieurement par Dieu ; l'Esprit de Dieu habite en lui ; il jouit de la participation à la nature divine (10) qui forme le Christ dans les chrétiens (11), qui les rend conformes à l'image du Fils (12).

Entre le peuple chrétien et la nature humaine assumée hypostatiquement par le Fils unique, il y a une ressemblance insigne. La nature humaine du Christ est appelée le temple du Verbe (13) ; en elle la plénitude de la divinité habite corporellement (14). Dieu habite dans l'Eglise et se l'unit intimement. Dans l'Eglise et dans le Christ il faut distinguer soigneusement ce qui est extérieur et visible, et ce qui est intérieur et invisible, bien qu'il ne faille en aucune façon les séparer. Dans le Christ la chair est extérieure, le logos intérieur. Dans l'Eglise le peuple des fidèles est extérieur et visible, Dieu, le Saint-Esprit et leurs dons célestes sont invisibles.

La foi nous défend de voir uniquement dans le Christ ce qui est extérieur, l'homme, comme faisaient les ébionites ; de séparer ce qui est intérieur de ce qui est extérieur et, au lieu d'un seul et unique Christ visible et invisible, d'en admettre deux, l'un visible, l'autre invisible, comme faisait Nestorius ; de mêler ce qui est intérieur à ce qui est extérieur, d'altérer et l'élément humain et l'élément divin, comme les monophysites. De même dans l'Eglise il ne faut pas s'arrêter à ce qui est extérieur, la regarder comme une simple société humaine ; il ne faut pas séparer l'élément extérieur de l'élément intérieur et faire d'une seule et même Eglise visible et invisible deux églises, l'une visible, l'autre invisible ; il ne faut pas négliger la distinction entre ce qui est extérieur et ce qui est intérieur, et n'attribuer à l'Eglise que des choses saintes et divines.

De même que nous croyons en un seul Christ, visible et invisible, temporel et éternel, Dieu et homme, véritable Homme-Dieu, nous croyons en une seule Eglise, visible et invisible, humaine et divine, ou plutôt humano-divine.

En raison de l'union intime entre l'élément intérieur et l'élément extérieur, d'où résulte l'unité du Christ, des propriétés supérieures et divines lui sont attribuées. On peut dire également, à cause du lien

---

(8) *De ecclesia Christi*, l. I (*Ecclesiae hypothyposis*), c. III, p. 21 ss.
(9) *I Cor.*, III, VI ; *II Cor.*, VI.
(10) *II Petr.*, I, 4.
(11) *Gal.*, IV, 29.
(12) *Rom.*, VIII, 29.
(13) *Jean*, II, 19.
(14) *Col.*, I, 19 ; II, 9.

intime qui unit l'élément intérieur à l'élément extérieur dans l'Eglise et la rend une, que des propriétés élevées et particulières à Dieu sont siennes.

C'est pourquoi, continue Passaglia (15), l'Eglise visible ne cessera jamais d'exister ; elle est l'école céleste, le temple de la sainteté, l'arche du salut, la colonne et la base de la vérité (16), la colonne qui manifeste cette vérité avec éclat, la base sur laquelle elle demeure immobile, afin de ne jamais disparaître du genre humain.

Et il s'exclame pour terminer ce paragraphe sur l'Eglise temple de Dieu : « Des choses si excellentes, si élevées, si divines peuvent-elles être attribuées à l'Eglise ? Ne dépassent-elles pas de loin sa nature et sa définition ? Certes, elles les dépassent de loin et de très loin, si l'Eglise n'est pour toi autre chose qu'une réunion d'hommes, si tu ne vois dans l'Eglise que ce qui est apparent, perceptible aux sens. Mais si tu la considères plus profondément et constates que l'Eglise visible est le temple de Dieu, que Dieu habite en elle, qu'il en prend soin, qu'elle lui est très intimement unie, toutes les choses que nous t'avons rappelées te paraîtront inférieures à sa nature et à sa dignité. »

Passons au paragraphe suivant, intitulé *metaphora corporis* (17).

Le peuple chrétien est appelé *corpus, unum corpus* (18), *corpus Christi* (19) ; les fidèles sont les *membra Christi,* les *membra corporis eius* (20). Comme un corps organique et vivant, l'Eglise est composée de membres nombreux et variés, dont les propriétés et les fonctions sont diverses, mais où tout est cependant réuni dans l'unité, non seulement par l'accord des divers membres, mais par l'action d'un même chef et d'un même esprit. Comme un corps vivant, l'Eglise se développe et se développera jusqu'à la fin des temps, par la connaissance de la vérité, le culte de la sainteté et l'amitié avec Dieu.

Saint Augustin a décrit l'Eglise comme un organisme vivant, composé d'une âme et d'un corps ; le corps comprend des hommes réunis par une profession extérieure de foi et par une communauté de sacrements ; l'âme est représentée par les dons intérieurs du Saint-Esprit, la foi, l'espérance et la charité. Plus tard on prendra l'habitude d'appeler cette Eglise, « corps du Seigneur » d'après saint Paul, le « corps mystique » (21). La nature véritable de l'Eglise est entièrement méconnue par ceux qui, comme Kant, la tiennent uniquement pour une

(15) *Op. cit.*, p. 31.
(16) *I Tim.*, III, 15.
(17) *Op. cit.*, p. 31 ss.
(18) *Rom.*, XII, 4-5 ; *I Cor.*, X, 17 ; XII, 13 ; *Eph.*, IV, 4 ; *Col.* I, 19 ; III, 15.
(19) *I Cor.*, XII, 27 ; *Eph.*, I, 23 ; IV, 12 ; V, 23.
(20) *I Cor.*, VI, 15 ; *Eph.*, V, 30.
(21) Cfr sur ce sujet les études récentes du P. de Lubac, S. J., dans *Recherches de science religieuse* 1939 et 1940, et dans *Science religieuse,* 1944.

société où des hommes se réunissent pour pratiquer la vertu et pour confesser la religion. Cette définition passe sous silence ce qui est intérieur à l'Eglise, ou plutôt ce qui est divin en elle, ce qui fait surtout son excellence ; c'est à peine si elle tient compte de ce qu'il y a d'extérieur et d'humain en elle.

Le Christ est le chef de son Eglise et l'anime de son Esprit (22). La vie de l'Eglise est donc divine ; elle est indéfectible dans sa foi, son espérance, sa charité, étant animée par l'esprit du Christ, qui est esprit de foi, d'espérance et de charité. Il est impossible que l'Eglise corrompe la vérité ou perde la charité.

Passaglia affirme l'analogie, empruntée aux Pères, entre l'union hypostatique et l'union du Christ à l'Eglise. Le Christ remplit son humanité comme l'Eglise de sa divinité. Il se sert de l'une comme de l'autre pour habiter parmi les hommes, pour les enseigner, les sauver, les sanctifier. Par l'Eglise le Christ continue l'œuvre qu'il a commencée dans son humanité. Enfin, dit Passaglia, après avoir commenté le texte d'Eph., V (23), si l'on veut faire la biographie complète du Christ, il ne faut pas se contenter de ce qui est écrit dans les évangiles, il faut encore prendre les annales ecclésiastiques, car le Christ a continué de se manifester dans l'Eglise après s'être manifesté dans son humanité, son corps mystique continue l'œuvre de son corps naturel. L'histoire de l'un et de l'autre nous montre ce que le Christ a fait et continue de faire pour le genre humain.

Le chapitre se conclut par cette définition de l'Eglise : *« ecclesiam apte luculenterque vocari corpus Christi mysticum, id est eorum omnium coetum in quo se Christus manifestat suamque vitam explicat, per quem conspicuus inter homines degit, et per quem salutaris oeconomiae opus ita profert atque continuat, ut per eum homines a captivitate liberet, veritatem doceat, iustitiam donet, et ad sempiternam coronam perducat »* (24).

L'Eglise est encore l'épouse du Christ (25), comme nous le rappelle saint Augustin : *« Verbum sponsus, et sponsa caro humana, et utrumque Filius Dei, et idem Filius hominis, ubi factus est caput ecclesiae ; ille uterus Virginis Mariae thalamus eius. Inde processit tamquam sponsus de thalamo suo »* (26).

* * *

Passaglia, malheureusement, ne continua pas une œuvre qui s'annonçait brillante malgré des défauts de forme. En 1857

(22) *Eph.*, I, 22 ; IV, 15 ; V, 23 ; *Col.*, I, 18 ; II, 19. Passaglia cite également les anciens Pères : Clément, Ignace, Tertullien, Origène.

(23) *Op. cit.*, l. I, p. 37.

(24) *Ib.*, p. 38.

(25) *II Cor.*, XI, 2 ; *Eph.*, V, 32 ; *Apoc.*, XII, 2-9.

(26) *In Joh.*, tr. VIII. Cité par Passaglia, *ib.*, p. 49. Cfr encore sur cette image l. I, p. 79 ; l. II, p. 109 ; l. III, p. 742 et 814 ss.

il abandonnait sa chaire de théologie à la Grégorienne ; bientôt il quittait la Compagnie de Jésus, se laissant gagner aux idées de la jeune Italie. Il prit part aux délibérations sur la question italienne et voulut se faire l'intermédiaire entre le gouvernement de Turin et le pape. Mis à l'index pour ses écrits politiques, il s'enfuit de Rome en 1861 pour aller occuper à l'université de Turin la chaire de philosophie morale. Il rédigea en 1862 l'adresse du clergé libéral italien à Pie XI, le conjurant de céder sur la question du pouvoir temporel. Il fonda un hebdomadaire pour défendre les idées libérales ([27]) et y donna en 1864-1865 un commentaire du Syllabus, à la préparation duquel il avait lui-même travaillé. Le théologien qui avait consacré, comme Möhler, des pages éloquentes à défendre l'Eglise visible, qui avait rédigé un *De praerogativis beati Petri* de 608 pages ([28]), qui avait jugé si sévèrement ceux qui se séparaient de l'Eglise, allait vivre de longues années en dehors d'elle, condamné bientôt à l'isolement et au silence, car il ne voulut jamais renier sa foi. En 1887, à la veille de sa mort, il eut le bonheur de se réconcilier avec l'Eglise qu'il avait tant aimée.

Si le nom de Passaglia fut dès lors pour ainsi dire ignoré dans le monde théologique, son œuvre trouva un continuateur fidèle dans le P. Schrader. Celui-ci reprit la méthode et souvent textuellement la doctrine de son ancien maître, dans une série de traités publiés à Vienne et à Poitiers où il enseigna par la suite ([29]). Malheureusement la forme dont il revêtait ses ouvrages était encore plus lourde que celle de Passaglia et en rendait la lecture très ardue ([30]). Par ailleurs le P. Schrader se fit l'adversaire le plus résolu des théories libérales de son ancien ami et devint le défenseur

---

(27) *Il Mediatore*, 1862-1866.

(28) Rome, 1850.

(29) C'est ce que montre H. Schauf, dans son ouvrage *Die Einwohnung des Heiligen Geistes. Die Lehre von der nichtapproprüerten Einwohnung des Heiligen Geistes als Beitrag zur Theologiegeschichte des neunzehnten Jahrhunderts unter besonderer Berücksichtigung der beiden Theologen C. Passaglia und Kl. Schrader.* Fribourg-e.-B., 1941. Le premier chapitre étudie la vie et l'œuvre de Passaglia et de Schrader.

(30) Voir sur l'œuvre de Schrader, son ancien élève Scheeben dans *Literarischer Handweiser*, VIII, 1869, col. 331-334, ou J. de Blic, S. J., dans *Dict. de théol. cath.*, t. XIV, 1939, col. 1576-1579.

acharné de la primauté romaine et du pouvoir temporel (31). Il consacra une grande partie d'un *De unitate Romana* (32), ouvrage qui peut être considéré comme un important travail préparatoire au concile du Vatican, à répondre à ce que Passaglia écrivait dans son *Mediatore*.

C'est par Schrader, qui sans doute rédigea le schéma primitif *De ecclesia Christi* (33), que nous retrouvons au concile du Vatican les idées de Passaglia sur le « corps mystique » du Christ. Le chapitre premier s'intitule *Ecclesiam esse corpus Christi mysticum*, pour commencer par la nature intime de l'Eglise, son essence divine, et pour ne pas donner prise aux critiques des novateurs — de ces novateurs dont il est question chez Möhler — selon lesquels, pour les catholiques, toute la vérité de l'Eglise se réduirait à son aspect extérieur et sensible (34). Mais ce schéma réfute également les nouvelles thèses de l'ancien théologien romain sur la primauté et le pouvoir temporel du pape. Les notes citent les œuvres de Passaglia sans nommer celui-ci (35).

L'année 1857 avait vu Passaglia abandonner son enseignement théologique et Schrader partir pour Vienne. L'un des remplaçants fut le P. J. B. Franzelin. Esprit moins brillant que Passaglia, mais plus précis, plus sobre, ennemi de toute exagération, il avait cependant été formé à son école et ne prenait pas encore place parmi les thomistes rigoureux. Il se basait aussi sur l'étude positive, sur l'Ecriture et les Pères. Un coup d'œil sur son *De ecclesia Christi* (36), ouvrage posthume, nous révèle des idées et des préoccupations toutes proches de celles de Passaglia, présentées sous une forme plus scolastique.

Ici aussi l'Eglise est considérée dans ses rapports avec l'Incarna-

(31) Voir Scheeben, *loc. cit.*, col. 331, qui croit que l'âpreté avec laquelle Schrader défend et même « force » ses conceptions antilibérales, provient de l'amertume que lui avait causée l'attitude de Passaglia.

(32) 2 vol., Fribourg-e.-B. et Vienne, 1862 et 1866.

(33) Voir Schauf, *Die Einwohnung*, p. 18. Voir le schéma avec les notes dans Mansi, t. LI, col. 539-636.

(34) Mansi, t. LI, col. 553 ; cfr col. 575.

(35) *Ib.*, col. 606-608 et 610-612.

(36) Rome, 1887.

tion (37), comme l'épouse et le corps mystique du Sauveur (38). L'Eglise au sens le plus large est la société surnaturelle de tous ceux qui, soit anges, soit hommes, se rattachent au Christ-Chef, par la foi dans cette vie, par la vision béatifique dans l'autre, et sont ainsi unis dans la communion des saints (39). C'est dans l'Incarnation et dans l'union de l'Eglise au Christ qu'il faut chercher le principe de l'essence et de toutes les propriétés de l'Eglise. Cette union nous est le mieux dépeinte sous l'image de l'union entre l'homme et la femme, donnée par l'Apôtre (40).

Comme le Christ, Homme-Dieu, réunit en une seule personne deux natures, l'une visible, l'autre invisible, de même, peut-on dire, l'Eglise (41). « *Sicut Christus est Deus homo, Verbum caro, ita corpus eius Ecclesia in suis membris, in sua hierarchia, in suis sacramentis ac institutis constat duplici elemento, elemento per se humano ac visibili externo atque elemento divino et invisibili interno, quo humanum informatur et elevatur atque ita formaliter constituitur ecclesiasticum. Ideoque utriusque elementi humani ac divini coniunctione et singulae veluti partes Ecclesiae constituuntur et ex his omnibus tota Ecclesia consistit humano-divina. Spiritus sancti dona sunt in ipsa, ut ita dicamus, velut incarnata, invisibilia, fiunt visibilia, non utique in se ipsis, sed in elemento visibili coniuncto, quod informant et quo manifestantur* » (42).

De même que Passaglia et Möhler, Franzelin consacre une notable partie de son traité à la défense de l'Eglise visible niée par les réformateurs. Il n'existe pas sur la terre une église visible et une église invisible; l'Eglise visible du Christ a des propriétés invisibles. Il n'y a pas une église extérieure et une autre en laquelle il faut croire par la foi ; l'Eglise visible elle-même est l'objet de la Révélation divine et le sujet des attributs surnaturels.

Mentionnons encore un théologien romain très connu dans un autre domaine, comme promoteur de la néo-scolastique, le P. J. Kleutgen (1811-1883). Bien qu'il n'ait pas été élève ni professeur à l'Université Grégorienne, il vécut en étroits rapports avec les professeurs et élèves de celle-ci, comme professeur au Collège germanique. Mgr Hettinger (43), lui-même ancien élève de l'Université et du Collège, rapporte que c'est à Passaglia que Kleutgen doit l'inspiration de ses

(37) Thèse 17, p. 296.
(38) Thèse 18, p. 301.
(39) P. 8.
(40) P. 312.
(41) P. 320.
(42) P. 323-324.
(43) Dans *Aus Welt und Kirche*, 6^e éd., Fribourg-e.-B., 1911, t. I, p. 81.

importants ouvrages sur la théologie traditionnelle (44). Kleutgen opposait l'enseignement des Pères et de la scolastique aux théories semi-rationalistes de Hermes, Hirscher et Günther, qui jouissaient d'une grande vogue dans un certain nombre d'universités allemandes. Pas plus que les scolastiques, il n'envisage de traité particulier sur l'Eglise ; mais de ses grandes idées patristiques et traditionnelles sur la foi, Dieu, la Trinité, la grâce, le péché, l'Incarnation, la Rédemption, jaillit tout naturellement une conception semblable de l'Eglise.

Ainsi donc, à Rome, des théologiens qui unissaient au souci d'une science positive déjà fortement appuyée sur l'exégèse et la critique, celui de répondre aux besoins intellectuels de leur époque par une spéculation assez éclectique, firent à la théorie du « corps mystique » une très large part dans leur pensée et eurent même l'intention de la mettre au premier plan dans une définition conciliaire de l'Eglise.

* * *

Les préoccupations de ces théologiens ne sont pas seulement très semblables à celles de Möhler ; ils se fondent aussi en grande partie sur ses premiers travaux. On aura remarqué que parmi les professeurs cités trois sont allemands. L'un d'eux, le P. Kleutgen, avait même commencé ses études dans les universités allemandes. A priori il n'est guère possible que l'œuvre de Möhler, dont la Symbolique était regardée par toute l'Allemagne catholique comme l'ouvrage qui redonnait droit de cité à la pensée catholique dans le monde scientifique, ait échappé à l'attention de ces théologiens. Un examen quelque peu attentif de leurs œuvres permet de constater que les livres théologiques publiés en Allemagne étaient connus et étudiés à l'Université Grégorienne.

Passaglia tout d'abord, s'il ne connaissait pas l'allemand, se faisait, au témoignage de Mgr Hettinger, soigneusement mettre au courant de ce qui paraissait dans ce pays (45). Son collaborateur Schrader l'aura sans doute en cela efficacement secondé. Le *De ecclesia Christi,* qui, en de-

(44) *Die Theologie der Vorzeit,* dont les premiers tomes parurent en 1853 et 1854.

(45) *Aus Welt und Kirche,* t. I, p. 70.

hors de ses sources, ne cite guère de travaux, revient à plusieurs reprises avec éloge sur l'œuvre de Möhler. Il cite et commente abondamment l'Écriture et les Pères, suivant en cela, nous dit-il, Petau, Thomassin et Möhler (46). Möhler, dit-il, a exposé d'une façon parfaite la doctrine des premiers Pères sur la foi (47), et résumé mieux que beaucoup d'autres les opinions des protestants (48). Passaglia connaît encore quelques autres théologiens et historiens allemands de son époque, Hefele, Hergenröther, Klee.

Möhler est également cité dans le schéma primitif de l'Eglise au concile du Vatican (49), avec d'autres écrivains modernes comme Böhmer, F. C. Baur, Pusey et Renan. Franzelin utilise les travaux de Möhler, Drey, Denzinger, Hettinger, Hergenröther et Döllinger. Quant à Kleutgen, il prend explicitement position vis-à-vis de théologiens semi-rationalistes allemands, mais si ce point de vue négatif ne lui fait pas citer les auteurs qu'il ne combat pas, il est évident qu'il ne les connaît pas moins.

Il y a donc, pour la doctrine du corps mystique, un lien réel entre Möhler et les théologiens du Collège romain. On voit de plus que le schéma qui parlait de l'Église « corps mystique du Christ » n'est pas une apparition fortuite dans la théologie du dix-neuvième siècle ; il est l'œuvre d'auteurs qui étaient retournés à l'étude scientifique des sources et qui se tenaient à la hauteur de la pensée contemporaine. Leur influence sur de nombreux auditeurs de toutes nationalités ne peut être sous-estimée, même si, après eux, un courant plus scolastique, ou mieux plus strictement thomiste — qui atteignit son point culminant dans le P. Billot — prédomina dans l'enseignement de la théologie. Dans son ouvrage sur la doctrine de l'inhabitation du Saint-Esprit au XIX^e siècle, H. Schauf dresse une liste imposante d'anciens élèves de Passaglia-Schrader, et montre que beaucoup d'entre eux ont partagé, sur ce point plus discuté, l'opinion de leurs maîtres. A fortiori ont-ils repris leurs idées sur l'Eglise « corps mystique du Sauveur ».

(46) L. III, p. 26.
(47) *Ib.*, p. 90.
(48) *Ib.*, p. 100. Möhler est encore cité p. 143, 316, 497.
(49) V. Mansi, t. LI, col. 553 et 575.

L'Université Grégorienne comptait parmi ses élèves de nombreux Allemands. Ceux-ci, hébergés au Collège germanique, ne contribuaient pas peu à l'entretien des rapports intellectuels entre Rome et leur pays. Ils se firent nombreux surtout après 1848, lorsqu'un régime de libertés nouvelles permit au catholicisme de s'épanouir, surtout en Prusse (50). Ils allaient chercher leur formation dans la Ville Éternelle surtout parce qu'ils se rendaient compte des étroitesses et des insuffisances de l'enseignement théologique universitaire. La formation scientifique y était certes excellente, mais elle se limitait trop à l'histoire et à la philologie. Le point de vue dogmatique était négligé, la philosophie régnante était celle de Kant et de Hegel (51), sans parler de l'ambiance protestante ou rationaliste et laïcisante où les étudiants étaient forcément plongés.

Parmi les anciens élèves de Passaglia, Schrader, Franzelin et Kleutgen, il y en eut un surtout qui développa la doctrine de l'Église « corps mystique du Christ » avec une vigueur et une profondeur nouvelles. Ce fut M. J. Scheeben (1835-1888) (52). Dans ses *Mystères du Christianisme* (53), il expose toute la théologie catholique en la ramenant à une grande idée centrale, celle de l'Incarnation, prolongement extérieur de la Trinité, base de l'Église, dans laquelle, par la foi et les sacrements, nous devenons participants de la nature divine en devenant membres du corps du Fils de Dieu (54). Dans sa *Dogmatique* (55), la même synthèse sera reprise et déve-

(50) V. G. Goyau, *L'Allemagne religieuse. Le catholicisme, 1800-1870,* 4 vol., Paris, 1905-1910, vol. II, chap. V, *L'année 1848.*

(51) C'est ainsi que par exemple Mgr Hettinger et surtout le P. Kleutgen ne faisaient pas mystère des déceptions que leur avait causées cet enseignement philosophique.

(52) Scheeben étudia à Rome de 1852 à 1859. Rappelons que c'est en 1857 que Passaglia et Schrader quittèrent la Grégorienne et furent remplacés par Cercia et Franzelin. Voir une brève biographie de Scheeben dans *N.R.Th.*, t. LXVI, 1939, p. 568-571.

(53) *Die Mysterien des Christentums*, Fribourg-e.-B., 1865.

(54) Voir surtout le § 56 sur l'union du Logos à la nature humaine Nous avons donné dans la *N.R.Th.*, t. LXVI, 1939, p. 661-680 un aperçu sur la théologie des *Mystères*. Pour ce qui concerne plus particulièrement le « corps mystique », voir *La vie spirituelle*, t. LVIII, 1939, p. 113-131, *Le mystère de l'Église d'après Scheeben*, et *ib.*, t. LXI, 1939, p. [42]-[58] et [85]-[106], *La mystérieuse économie de l'Homme-Dieu d'après Scheeben.* La collection *Unam Sanctam* publiera bientôt les pages de Scheeben sur l'Église.

(55) *Handbuch der katholischen Dogmatik*, en trois tomes, Fribourg-e.-B., 1874-1887.

loppée davantage encore. Comme Möhler, comme ses professeurs romains, Scheeben cherche à combattre le rationalisme (tant le rationalisme ancien de la scolastique décadente que le rationalisme des philosophies nouvelles auxquelles les théologiens des universités voulaient réduire le dogme) par une théologie de la foi, du mystère, du surnaturel, qui, directement fondée sur les données de l'Ecriture et de la Tradition, se concentrait d'elle-même autour du mystère de l'Eglise, corps « mystique » ou mystérieux du Christ, c'est-à-dire prolongement et manifestation dans le temps du mystère de l'Homme-Dieu, lui-même prolongement et manifestation du mystère de la Trinité.

Si les travaux de ces théologiens ne s'imposèrent pas immédiatement à l'enseignement ecclésiastique, si l'attention resta encore tournée vers des problèmes de polémique et d'apologétique peut-être plus importants à cette époque, si enfin la marée des philosophies subjectivistes imposa un retour plus radical à l'ancienne discipline de l'Ecole, il n'en reste pas moins vrai qu'ils ont marqué dans l'histoire de la théologie et de l'Eglise ([56]). Ils ont inauguré un retour à l'esprit des premiers siècles chrétiens, à un christianisme plus profond et plus vécu, à une doctrine positive, sachant se hausser au-dessus de controverses toujours présentes, mais toujours passagères et accessoires. Ils sont à l'origine de cet approfondissement de la spiritualité, de ce renouveau de vie mystique et liturgique dont nous sommes les heureux témoins ([57]).

Aug. KERKVOORDE, O. S. B.

---

(56) Nous croyons avoir cité les auteurs qui ont principalement contribué au renouveau de la théologie du « corps mystique » au XIX[e] siècle. S'il en est d'autres, et en d'autres pays, qui ont également accordé à cette doctrine une place plus ou moins grande dans leur théologie, leur contribution, et surtout leur influence, ne sont guère comparables à celles des écrivains et professeurs cités. Presque tous dépendent d'ailleurs de ceux-ci, de Möhler, dont l'autorité était grande dans l'Allemagne catholique et à l'étranger, de l'Université Grégorienne, fréquentée par de nombreux élèves de toutes nationalités, et, plus tard, de Scheeben. De sorte que le titre de notre étude se justifie pleinement, même si elle ne cite pas tous les auteurs de toutes nationalités qui ont fait une place quelconque dans leur œuvre au « corps mystique », expression encore très peu usitée d'ailleurs, sauf chez nos théologiens précisément, et qui suscita l'étonnement des Pères au concile du Vatican.

(57) Qu'il nous suffise de citer des ouvrages comme ceux de Dom Columba Marmion ou de K. Adam, dont la diffusion est à elle seule révélatrice de la mentalité contemporaine.

LA NOUVELLE TRADUCTION DES PSAUMES.

Ainsi que l'annonçait le « Motu Proprio » du 24 mars dernier, ce sont les Professeurs de l'Institut Biblique Pontifical qui ont été chargés par le Souverain Pontife d'établir la nouvelle traduction latine du Psautier.

De ce travail si longtemps attendu, quelques rares exemplaires seulement sont jusqu'à présent parvenus en Belgique. Le volume soigneusement imprimé par l'Imprimerie polyglotte du Vatican se présente sous un format commode (17 cm × 11,5) et compte environ 350 pages. Il s'intitule :
Liber Psalmorum cum canticis Breviarii Romani. Nova e textibus primigeniis interpretatio latina cum notis criticis et exegeticis cura Professorum Pontificii Instituti Biblici edita. — Romae e Pontificio Instituto Biblico — MCMXLV.

La censure, datée du 2 février 1945, est signée par le Révérend Père Augustin Bea, S. J., le Recteur bien connu de l'Institut Biblique Pontifical. Les Editeurs — qui gardent l'anonymat — ont daté la Préface du 29 octobre 1944, fête du Christ Roi. On y trouve exposé le but qu'ils ont poursuivi : leur intention ne fut pas de donner un commentaire complet du Psautier : pour de plus amples informations ils renvoient les prêtres et les clercs aux ouvrages des maîtres : notons ici que les lecteurs français consulteront avec fruit les nombreux articles de la Revue Biblique (Lagrange, Podechard) et le grand commentaire en deux volumes du R. P. Calès, S. J. : « Le Livre des Psaumes » (1936). Les éditeurs ont voulu simplement orner leur nouvelle version latine d'un double série d'annotations : les unes concernent l'établissement du texte hébraïque sous-jacent à la traduction ; les autres s'efforcent d'éclairer l'intelligence du texte sacré dans les passages qui restent d'interprétation difficile malgré une version claire et exacte. Dans tout leur travail, les éditeurs n'ont pas visé à l'originalité, ils se sont contentés plutôt de mettre à l'usage de tous les résultats obtenus par les recherches anciennes et récentes sur le Psautier.

La Préface est suivie de la reproduction intégrale du Motu Proprio « In cotidianis precibus ».

Viennent ensuite vingt pages de « Prolégomènes », qui débutent par des généralités sur les Psaumes et le Psautier. Pour ce qui a trait à la répartition des Psaumes en différents genres, les éditeurs s'arrêtent à une classification qui prend surtout pour critère le sujet traité. Ils admettent quatre groupes principaux : il y a les Psaumes qui décrivent les misères dont la vie de l'homme est affligée, qu'il s'agisse des individus, ce qui est le cas le plus fréquent, ou parfois même, mais moins souvent, du peuple tout entier. Dans ce groupe, les Psaumes les plus nobles sont ceux qui déplorent le mal moral, c'est-à-dire les péchés. Il y a ensuite les Psaumes qui chantent les attributs divins : majesté, sagesse, puissance créatrice, providence, justice, miséricorde et bonté, fidélité dans les promesses, surtout au sujet du Messie. Le troisième groupe est constitué par les Psaumes didactiques qui traitent de la voie droite, du sort des bons et des méchants, du bonheur de ceux qui observent la Loi et mettent l'obéissance au-dessus des sacrifices rituels. Le dernier groupe comprend les Psaumes qui racontent l'histoire d'Israël dans le but de mettre en relief d'une part la puissance et la bonté de Dieu, d'autre part les fautes et le châtiment du peuple trop souvent ingrat envers Jahvé.

On sait que le Psautier est divisé en cinq livres. Cette division semble imiter, an jugement des éditeurs, la division du Pentateuque.

Que penser de l'autorité des titres que l'on trouve en tête de la plupart des Psaumes ? Il en est qui sont si anciens que les traducteurs grecs ne les comprenaient plus. Ils semblent donc être des témoins d'une ancienne tradition juive qui mérite crédit, sauf le cas où de graves raisons insinueraient le contraire. On ne peut pourtant pas prouver que ces titres ont été rédigés par les auteurs des Psaumes, ou ajoutés par des écrivains inspirés.

La question des auteurs des Psaumes ? Les éditeurs rappellent que l'expression employée par le Concile de Trente « Psalterium Davidicum 150 psalmorum » signifie que David est l'auteur principal des Psaumes, mais non pas le seul. Ils constatent ensuite que dans le texte massorétique 73 psaumes portent l'inscription « lᵉDāwîd ». Tout en concédant que le lamed puisse marquer d'autres relations, on admet communément qu'il est ici le « lamed auctoris ». A cela s'ajoute que dans le

Nouveau Testament certains Psaumes sont attribués à David. La tradition juive de son côté considère David comme auteur de Psaumes : il a composé des lamentations sur la mort de Saül et Jonathan et sur le meurtre d'Abner. Le prophète Amos dit de David qu'il fut l'inventeur de chants de toutes sortes. Dans les Chroniques et l'Ecclésiastique, le roi psalmiste apparaît comme ayant réglé les offices des chantres et des musiciens dans le culte public. Après l'énumération de ces arguments, les éditeurs concluent qu'on ne peut nier prudemment que David soit le principal auteur des Psaumes ; cette conclusion est conforme au décret de la Commission Biblique du 1er mai 1910.

Les Psaumes attribués aux « Fils de Coré » proviennent de divers auteurs qui seraient de la famille ou de la descendance de Coré. Il faut en dire autant des douzes psaumes d'Asaph. Comme ils ont trait à des époques diverses, ils ne peuvent pas provenir d'un seul et même auteur, mais bien de psalmistes qui ont écrit en des temps différents. Les éditeurs admettent toutefois que ces auteurs sont de la même famille. Ils se contentent de signaler en outre qu'un psaume est attribué à Salomon, un à Moïse, un à Heman et un à Ethan.

Une cinquantaine de Psaumes sont anonymes. Que penser des exégètes disposés à admettre l'existence de nombreux Psaumes de l'époque postexilienne et même macchabéenne ? Les éditeurs font remarquer que la doctrine de l'inspiration ne s'oppose nullement à l'admission de psaumes même macchabéens. Mais ils estiment que les arguments habituellement employés ne sont pas convaincants. Ils soulignent le bien-fondé du décret de la Commission Biblique qui ne permet pas d'affirmer que beaucoup de Psaumes sont de l'époque macchabéenne. Sans doute, ajoutent les éditeurs, ils n'est pas rare que par des arguments linguistiques on puisse déterminer l'époque à laquelle un psaume a été composé, mais la prudence s'impose dans l'usage de ces arguments.

La première partie des Prolégomènes se termine par des considérations sur le texte hébreu du Psautier et les versions faites dans l'antiquité. Le texte hébreu à nous parvenu est celui que les massorètes ont fixé aux sixième et septième siècles après Jésus-Christ. Pour en reconstituer une forme antérieure, on dispose des principales versions. La plus ancienne et la plus

précieuse est la grecque alexandrine, dite des Septante (vers 150 avant J.-C.). Parfois viennent en aide les autres versions grecques (Aquila, Symmaque, Théodotion) dont on n'a plus que des fragments, rassemblés par Field (Origenis Hexapla). Il faut également citer la version syriaque qui dérive d'un texte hébreu non encore pourvu de points-voyelles, puis le Targum, interprétation araméenne de l'hébreu et enfin le Psalterium juxta Hebraeos, traduction faite sur l'hébreu par S. Jérôme vers 391.

Pour la diffusion du Psautier dans l'ancienne Eglise chrétienne, l'influence de la version grecque alexandrine (Septante) a été prépondérante, pour ne pas dire exclusive. Raison de plus pour déplorer les déficiences de cette version. Son auteur n'avait pas de l'hébreu une science suffisante pour comprendre toujours exactement le texte qu'il prétendait traduire. Il rend d'une manière toute servile — et donc inexacte — les temps du verbe. Il interprète certains mots hébreux par le truchement de l'araméen, langue qui lui était plus familière. Devant les passages difficiles ou obscurs, il se tire d'affaire par des conjectures au lieu de s'astreindre à un examen attentif du texte. Enfin, pour satisfaire aux exigences de son temps, il a plus d'une fois atténué les anthropomorphismes de l'original, enlevant ainsi au texte sacré dans de notables proportions sa vigueur et sa clarté.

Ces défauts ont passé dans l'ancienne version latine, faite, elle aussi, d'une manière servile, sur la Septante sans tenir aucun compte de l'hébreu. Et ce ne sont pas les quelques retouches apportées à cette version par S. Jérôme, dans les années 386-390 d'après la cinquième colonne des Hexaples, qui pouvaient réussir à écarter des défauts qui tiennent aux déficiences même de la version grecque. Dans ces conditions rien d'étonnant que cette traduction jusqu'aujourd'hui en usage dans l'Eglise latine continue à offrir aux lecteurs des difficultés et des obscurités qui ne peuvent disparaître qu'au prix d'une version nouvelle faite directement sur le texte original.

La seconde partie des Prolégomènes expose les principes adoptés par les éditeurs pour l'établissement de cette interprétation nouvelle.

Il faut d'abord fixer critiquement le texte que l'on traduira.

Cette première opération ne se heurte pas à de trop grandes difficultés, car, ainsi que le reconnaît l'Encyclique « Divino afflante Spiritu », les règles de la critique textuelle ont atteint aujourd'hui une stabilité et une sûreté telles qu'elle est devenue un instrument remarquable pour donner une édition plus correcte et plus soignée des Livres Saints. Au reste ces éditions critiques du texte et des versions existent, soigneusement faites, et il n'est que de les employer. Il est vrai que le texte ainsi établi n'est pas antérieur au second siècle avant J.-C. Il est cependant plus ancien que le texte massorétique. D'autre part, on ne peut guère espérer retrouver dans l'avenir des témoins plus anciens, surtout du texte hébreu.

En pratique, les éditeurs ont pris comme base le texte hébreu massorétique, sans toutefois s'interdire de s'en écarter, quand la version grecque, la syriaque et les autres témoins anciens suggéraient une meilleure leçon. Le petit apparat critique placé à la suite de chacun des Psaumes ne contient précisément rien d'autre que l'indication des passages où les éditeurs ont opté pour une lecture différant peu ou prou du texte des massorètes. C'est avec la plus grande réserve qu'ils ont fait appel à la critique conjecturale. Les quelques conjectures admises l'ont été non pas arbitrairement et pour trancher une difficulté, mais en se basant sur des critères paléographiques (changement de points-voyelles, ou de consonnes qui se ressemblent, autre groupement de lettres d'où surgissent des mots différents, phénomènes d'haplographie ou de dittographie, etc.), ou en tenant compte du contexte et du sens du passage, parfois aussi des lois les plus certaines de la poésie hébraïque, du parallélisme en particulier.

Par l'application de ces principes, les Professeurs de l'Institut Biblique estiment avoir atteint une forme du texte qui a pour elle le suffrage des anciens témoins et qui, si elle n'atteint pas partout la reproduction exacte des paroles de l'auteur sacré, s'en rapproche le plus possible et peut servir de base à une traduction nouvelle du Psautier. Dans ce travail de critique textuelle, les éditeurs ne pouvaient pas ne pas utiliser largement celui de Franz Buhl qui a préparé le livre des Psaumes dans la troisième édition de la « Biblia Hebraïca » de Rudolph Kittel et Paul Kahle parue en 1937. Les Professeurs du « Biblico » ne font d'ailleurs aucune difficulté pour reconnaître

tout ce qu'ils doivent à un ouvrage dont aucun exégète ne peut se passer.

Le texte hébreu du Psautier une fois établi, comment les éditeurs en ont-ils fait une nouvelle version latine ? Ils ont commencé par éliminer les fautes évidentes de l'ancienne version, qui rendait très mal la notion de temps dans les formes verbales et se distinguait par de multiples sémitismes, résultat d'une traduction trop servile : citons une tournure, fréquente également dans le grec du Nouveau Testament (surtout dans l'Apocalypse) : elle consiste à utiliser un démonstratif qui répète la notion déjà exprimée par un relatif : « Beata gens *cuius* est Dominus Deus *eius* ». Citons encore le « *in* » instrumental : « Egit dolum *in* lingua sua » ; le « *in* » introduisant un prédicat : « Hic factus est *in* caput anguli » ; la particule « *si* » dans les serments : « *Si* introibunt in requiem meam ; les prépositions *ab* ou *ex* dans les comparaisons : « Minuisti eum paulo minus *ab* angelis » — « Mirabilis facta est scientia tua *ex* me » — « *A* vocibus aquarum... mirabiles » ; le pronom féminin au lieu du neutre : « *Unam* petii..., *hanc* requiram ».

Le latin utilisé dans la nouvelle version est correct, coulant et facile. Il est bien évident que les éditeurs devaient tenir compte du latin de la Vulgate, langue qui non seulement a acquis droit de cité dans l'Église, mais a exercé une influence notable sur la constitution des langues modernes. Les auteurs de la nouvelle version ont conservé les mots de la Vulgate partout où ils rendaient exactement l'hébreu. Dans le cas contraire, c'est dans les autres livres de l'Ancien et du Nouveau Testament latin qu'ils ont choisi les termes adéquats. Ils ont ainsi obtenu une langue qui, sans être de la pure latinité classique, n'est pas trop différente de la langue liturgique sans être pourtant du latin décadent.

Si l'on tient compte de ces considérations, on ne pourra qu'approuver les traducteurs d'avoir maintenu des termes tels que « *salvare* », « *Salvator* », « *dilectio* », « *psallere* », etc... Ils ont cru pouvoir maintenir également certains hébraïsmes tels que « *ambulare* (coram Deo) », « *cornu salutis* », « *Deus iustitiae* », « *lumen vultus* », « *euntes ibant* », « *via* » au sens de conduite morale, « *semen* » au sens de postérité. Ils n'ont pas non plus « *traduit* » (comme l'avait fait la Vulgate) certains noms propres tels que Meriba, Massa, Mosoch, Misar. Là où l'an-

cienne version disait : « Nolite obdurare corda vestra sicut in irritatione (*meriba*) secundum diem tentationis (*massa*) in deserto », la nouvelle traduction porte :

« Nolite obdurare corda vestra ut in Meriba,
ut die Massa in deserto ».

Au reste, ici comme dans tous les endroits où le besoin s'en faisait sentir, les éditeurs ont ajouté une brève note exégétique : Meriba, (locus « litis », « contentionis ») et Massa (locus « tentationis ») ubi Israelitae contra Deum murmuraverunt. De plus les Professeurs de l'Institut Biblique font remarquer que leur édition n'a nullement la prétention de remplacer un cours d'exégèse sur les Psaumes.

La dernière question touchée dans les Prolégomènes est celle de la poésie hébraïque. Les éditeurs, ici comme ailleurs, font preuve de la plus grande discrétion. Ils s'en tiennent à la loi du parallélisme, la loi première et la plus certaine de la poésie hébraïque. Chez les Hébreux comme chez beaucoup d'autres peuples, « la phrase poétique est composée de deux membres, assez courts, de dimension à peu près égale, qui se répondent par le sens, souvent aussi par des termes synonymes, et vont de pair, comme sur deux lignes parallèles » (*Condamin, Poèmes de la Bible* avec une introduction sur *la strophique hébraïque,* 1933, p. 7). Les éditeurs ont adopté une disposition typographique qui met précisément sur deux lignes parallèles les deux membres de la phrase.

Ils ont aussi mis en relief certains autres procédés de composition des Psalmistes, par exemple les psaumes alphabétiques : les lettres de l'alphabet hébreu ont été imprimées en marge.

Ils ont même adopté une certaine division en strophes. Elle se base uniquement sur le sens et ne se réfère à aucune des théories sur la strophique hébraïque. Les éditeurs concèdent d'ailleurs volontiers qu'on pourrait souvent en proposer une autre que celle qu'ils ont choisie.

Après avoir entendu les éditeurs exposer ce qu'ils ont voulu faire, il resterait à dire comment ils ont réalisé leur projet. Il faudrait pour cela une étude attentive de leur nouvelle traduction.

Pour permettre à nos lecteurs de s'en faire quelque idée,

nous leur mettons sous les yeux le texte du « Miserere ». Les éditeurs le divisent en trois parties :

A — Un « *prooemium* » dans lequel l'auteur implore la rémission de ses péchés (*3-4*) ;

B — Le « *corpus psalmi* » subdivisé en IV sections :

I) le Psalmiste avoue qu'il a péché, que même il est né dans le péché, que la sincérité demande cet aveu (*5-8*) ;

II) il demande de rentrer en grâce (*9-11*) ;

III) il supplie Dieu de lui accorder fermeté et persévérance (*12-14*) ;

IV) il apporte les motifs qui inclinent Dieu à pardonner (*15-19*) ;

C — Une brève demande concernant la reconstruction de Jérusalem et la restauration du culte (*20-21*). Une note avertit que ces deux derniers versets ont été probablement ajoutés à l'époque de l'exil ; car, ainsi que nous l'apprend le titre, le Psaume est de David, « cum venit ad eum Nathan propheta, postquam cum Bethsabee peccavit ».

A.

[3] Miserere mei, Deus, secundum misericordiam tuam ;
secundum multitudinem miserationum tuarum dele iniqui-
[tatem meam (1)
[4] Penitus lava me a culpa mea,
et a peccato meo munda me.

B.

I [5] Nam iniquitatem meam ego agnosco,
et peccatum meum coram me est semper.
[6] Tibi soli peccavi
et, quod malum est coram te, feci,
Ut manifesteris justus in sententia tua, (2)
rectus in judicio tuo.
[7] Ecce, in culpa natus sum,
et in peccato concepit me mater mea.
[8] Ecce, sinceritate cordis delectaris,
et in praecordiis sapientiam me doces.

II [9] Asperge me hyssopo, et mundabor ;
lava me, et super nivem dealbabor.
[10] Fac me audire gaudium et laetitiam,
exsultent ossa quae contrivisti.
[11] Averte faciem tuam a peccatis meis,
et omnes culpas meas dele.

III [12] Cor mundum crea mihi, Deus,
et spiritum firmum renova in me.
[13] Ne proieceris me a facie tua,
et spiritum sanctum tuum ne abstuleris a me.
[14] Redde mihi laetitiam salutis tuae,
et spiritu generoso confirma me.

IV [15] Docebo iniquos vias tuas,
et peccatores ad te convertentur.
[16] Libera me a poena sanguinis, Deus, Deus salvator meus :
exsultet lingua mea de iustitia tua.
[17] Domine, labia mea aperies,
et os meum annuntiabit laudem tuam.
[18] Neque enim sacrificio delectaris ;
et holocaustum, si darem, non acceptares.
[19] Sacrificium meum ([3]), Deus, spiritus contritus,
cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.

C.

[20] Benigne fac, Domine ([4]), pro bonitate tua, erga Sion,
ut reaedifices ([5]) muros Jerusalem.
[21] Tunc acceptabis sacrificia legitima, oblationes et
[holocausta,
tunc offerent super altare tuum vitulos.

Une première série de notes signale les divergences entre le texte adopté par les traducteurs et l'hébreu massorétique :

(1) Les massorètes ponctuent le pluriel *peshâᶜâj* (iniquitates meas). Avec la Septante et le Psalterium juxta Hebraeos de saint Jérôme, les éditeurs lisent le singulier *pishᶜî* et maintiennent le texte de la version ancienne (*iniquitatem meam*).

(2) Au lieu de *bedobreka* (influence de *beshophteka* du sti-

que suivant) les éditeurs lisent *bidbârè(i)ka,* avec plusieurs manuscrits, la Septante, Symmaque et le Psalterium de S. Jérôme. Ils maintiennent donc le texte traduit servilement : « in sermonibus tuis », mais expriment mieux le sens en écrivant : « *in sententia tua* ».

(3) Le texte massorétique lit le pluriel construit : *zibhè(i) Elohim,* ce qui signifierait « *les sacrifices de Dieu* » ou « *pour Elohim,* ce qui signifierait « *les sacrifices de Dieu* » ou « *pour Dieu* » et ce que les versions ont rendu par θυσία τῷ θεῷ, sacrificium Deo. Le R. P. Condamin accepte l'hébreu massorétique et traduit : « Les sacrifices pour Dieu sont un esprit contrit » (*Poèmes de la Bible,* p. 150). Avec Halévy, Knabenbauer, Zorell, Calès, les éditeurs lisent le singulier avec suffixe de la première personne *zibhî,* suivi du vocatif *Elohim,* et traduisent : *sacrificium meum, Deus.*

(4) Avec la Septante et le Psalterium de S. Jérôme, les éditeurs intercalent *Jahweh* (Domine) après *hè(i)thîbhâh* (benigne fac). On notera que dans le reste du Psaume, Dieu est appelé *Elohim* et une fois *Adônâi* (v. 17).

(5) Le texte massorétique porte *tibneh* que Calès et Condamin traduisent : « Rebâtis », « Construis ». Avec deux manuscrits les éditeurs préposent à cette forme un *waw* : ils lisent *wᵉtibneh* et traduisent : « ut reaedifices ». La Septante et le Psalterium ont lu aussi le *waw,* mais devant une forme passive de *banah,* d'où l'ancienne version : « ut aedificentur ».

Disons quelques mots de certaines différences plus notables entre l'ancienne et la nouvelle traduction.

Vers. 6 : « et vincas cum iudicaris », traduction servile du grec : καὶ νικήσῃς ἐν τῷ κρίνεσθαί σε. L'hébreu *zâkâh* qui signifie être pur, immaculé (inculpatus, disent Zorell et Calès) a été compris par la Septante sous l'influence de l'araméen et du syriaque comme signifiant *vaincre.* Les éditeurs rendent bien le sens de l'original : « (ut manifesteris) ...rectus in iudicio tuo ».

Vers. 8 : Le grec rapporte *battuhôth* (comme *besâthum*) à la seconde partie du verset et comprend : « Tu m'as fait connaître les points obscurs et cachés de ta sagesse », d'où l'ancienne version : « Incerta et occulta sapientiae tuae manifestasti mihi ». Le texte massorétique place sous *battuhôth* l'accent disjonctif (*athnach*) qui indique la moitié du verset. De plus le targum donne à *tuhôth* le sens de « reins » (l'intime de l'être).

Il faut donc donner à *sâthum* une signification parallèle. Le verset s'interprète littéralement : « Ecce sinceritatem diligis in renibus, et in intima anima sapientiam edoces me ». Le R. P. Condamin estime pouvoir donner dans sa traduction une valeur d'hypotaxe à la construction parataxique de l'hébreu :

« Si tu aimes au fond des cœurs la fidélité, donne-moi la connaissance intime de la sagesse ».

Vers. 14 : L'hébreu *ruah nedibâh* ne signifie pas autre chose que « esprit noble, généreux ». Comme *nadib* employé substantivement peut signifier un chef, un prince (ἡγεμών), le grec a rendu *ruah nedibâh* par πνεῦμα ἡγεμονικόν, d'où la traduction servile : « *spiritu principali* », que les éditeurs ont très heureusement modifiée : « *spiritu generoso* ».

Vers 16 : L'hébreu *hazzîléni middâmim* était traduit littéralement par la Septante ῥῦσαί με ἐξαιμάτων, d'où le latin : « *Libera me de sanguinibus* », avec cet hébraïsme que l'on retrouve par exemple dans l'évangile de saint Jean (I. 13) et qui consiste à employer le pluriel pour signifier « *le sang* » (Cf. Dhorme, *L'emploi métaphorique des noms de parties du corps*, Paris (1923)8). Il s'agit sans doute, comme le note le R. P. Calès, de la dette du sang, de la culpabilité du meurtre commis. D'où la version nouvelle : « *Libera me a poena sanguinis* ». Une note exégétique des éditeurs précise : « ante oculos habere videtur caedem Uriae (*2 Sam.* 11, 6-17 ; 12, 9) ».

Vers. 18 : La Septante a lu la particule conditionnelle *lû*, d'où la traduction : « *Si voluisses sacrificium...* », alors que le texte massorétique a la négation *lô*, leçon maintenue à bon droit par les éditeurs : « *Neque enim sacrificio delectaris...* ».

Dans la série de notes exégétiques très sobres qui expliquent le texte, nous signalerons celle qui est relative au célèbre verset septième :

> Ecce, in culpa natus sum,
> et in peccato concepit me mater mea.

Les Professeurs de l'Institut Biblique disent à ce propos : « Proclivitas ad peccandum homini propter ipsam suam originem inest. Recte traditio catholica hic indicatam videt doctrinam peccati originalis ».

Si l'on nous demandait l'impression générale que nous avons retirée d'une première prise de contact avec la nouvelle traduc-

tion, nous répondrions sans hésiter que nous avons été sensible au charme que l'on goûte à lire le Psautier dans un latin intelligent et intelligible, dans une langue qui coule comme un fleuve aux eaux calmes et limpides, sans se heurter à l'écueil des mots et des phrases à peu près vides de sens ou dont la signification n'est perçue qu'à demi.

Personne, pensons-nous, ne se dissimule les difficultés d'introduire dans la récitation de l'Office divin et dans la liturgie une nouvelle version latine du Psautier. Il y a... l'habitude, une seconde nature ! Et celui qui a gémi pendant de longues années sur les obscurités de son bréviaire devra sans doute faire un généreux effort pour rompre avec la routine et renoncer aux obscurités tant déplorées. Il n'empêche que nombreux sont les prêtres qui désirent utiliser la nouvelle traduction. Ils le peuvent désormais depuis qu'a paru à Rome, tout récemment, l'édition typique rituelle. Elle est intitulée : « *Psalterium Breviarii Romani cum excerptis e communi Sanctorum secundum novam e textibus primigeniis interpretationem latinam Pii Papae XII auctoritate editum* ». Le décret d'approbation de la Sacrée Congrégation des Rites est du 29 juin 1945, en la fête des Apôtres Pierre et Paul. Ce décret permet l'usage du nouveau Psautier pour la récitation ou le chant de l'Office divin, mais il ne l'impose pas.

Dès qu'on se sera familiarisé avec le nouveau texte, dans l'Eglise latine entière on rendra grâces à Sa Sainteté Pie XII d'avoir voulu cette réforme, « contrariis quibuslibet non obstantibus, peculiarissima etiam mentione dignis ».

Et il faut remercier les Professeurs de l'Institut Biblique pour avoir si rapidement mené à bien l'œuvre qui leur avait été confiée par le Souverain Pontife.

Gustave LAMBERT, S. I.

DACHAU, BAGNE POUR PRETRES

En décembre 1941, je fus condamné à 6 mois de prison par le Tribunal de campagne de Bruxelles pour avoir fait, dans les retraites pastorales, des conférences au Clergé, exposant une synthèse du Nazisme : les raisons de la séduction qu'il exerçait sur beaucoup, l'incompatibilité foncière de sa doctrine avec l'Evangile et les meilleurs moyens de le combattre.

En mai 1942, je fus sans nouveau jugement déporté en Allemagne, au camp de concentration. Ces messieurs étaient convaincus, me disaient-ils, que j'étais l'âme de la résistance du clergé. C'était fort exagéré, mais je ne refusai ni cet honneur qu'ils me faisaient, ni la conséquence qu'ils en tiraient. Je partis pour Dachau, où j'allais passer trois ans, trois ans d'expériences que pour rien au monde je ne voudrais pas ne pas avoir faites. Je ne crois pas que la bonne Providence, qui m'a donné cette faveur, ait eu l'intention que j'en sois le seul bénéficiaire : c'est pourquoi je voudrais les noter ici.

En ce premier article, je me contenterai de décrire l'existence des prêtres au bagne. Dans le suivant, je pourrai m'étendre sur les « conversations de Dachau ».

Quand j'arrivai au camp de Dachau le 18 juin 1942, j'y trouvai quelque 2.500 prêtres. Quand je le quittai, le 13 mai 1945, ils restaient 1.100 ; une soixantaine d'Allemands avaient été relâchés les dernières semaines ; les 1.300 autres étaient tous morts au camp et de mort non naturelle.

Toutes les nations s'y trouvaient représentées. Vers la fin, les Français constituaient un groupe de 123, je crois. Puis venaient les Tchèques : 80 environ. Les Belges étaient 33. La grande foule a toujours été constituée par le clergé polonais. J'ai connu encore et vénéré le saint évêque auxiliaire de Woztslavek, S. Exc. Mgr Kozal, mort épuisé en décembre 1942. Ce clergé était vraiment européen : il représentait 138 diocèses et, je crois, 25 congrégations. (Un prêtre de Metz a tenu les archives de notre bloc avec un soin admirable. Elles avaient été déposées à la cure de Dachau). La Compagnie de Jésus y formait un groupe imposant : presque la centaine, dont 63 vivaient encore à la libération. Ils venaient de 13 provinces différentes de l'Ordre : Hollande, les deux provinces allemandes,

les deux provinces polonaises et la province de rite oriental, les provinces tchèque et autrichienne, les quatre provinces françaises, et la Belgique. Toute la hiérarchie ecclésiastique s'y trouvait, depuis l'évêque (de Clermont-Ferrand) jusqu'à de petits séminaristes. Toutes les confessions chrétiennes : Catholiques, Orthodoxes, Protestants, Vieux-Catholiques et des Mariavites polonais.

Au début de 1941, on concentrait au camp de Dachau tous les prêtres, et on les cloîtrait dans trois blocs, le bloc 26 réservé aux Allemands d'abord (dans la suite on leur adjoignit tous les non-Polonais), les blocs 28 et 30.

Cette réunion en un seul endroit s'accompagnait, selon une convention avec le Saint-Siège, de divers « privilèges » : possibilité d'un service religieux, exemption des lourds travaux et des affectations aux usines de guerre, vie en communauté ecclésiastique, divers adoucissements alimentaires payés par l'épiscopat allemand ; ceux-ci ne constituèrent en fait qu'un prétexte à brimades de la part des S.S. Par exemple, on recevait tous les jours un gobelet de vin, qu'il fallait boire au commandement du S. S. et retourner — vide ou encore plein — à son commandement ! C'était en outre un prétexte pour continuer les calomnies sur le clergé : goinfres et paresseux ! Ces privilèges furent du reste réduits très vite à la vie en commun, à l'usage de la chapelle et à l'exemption des transferts dans d'autres camps.

Les trois blocs furent plus tard ramenés à deux et, les derniers mois, à un seul. On y vivait alors dans un entassement incroyable. Dans ma chambrée, sur 144 m² nous étions 350 !

Au temps où les ecclésiastiques étaient dispensés des travaux lourds, ils étaient exploités de toute manière : en hiver c'était à eux qu'on imposait la terrible corvée de l'enlèvement des neiges dans le camp. Toute la journée, on était dehors à remuer la neige, à l'entasser sur des tables retournées, sur de longs chariots, qu'il fallait aller déverser dans la rivière en bordure du camp. Le travail, déjà dur et épuisant, était encore aggravé du fait qu'il se faisait sous la surveillance des « capos », ces pauvres brutes dégénérées pires que les S.S., et qui ont causé la mort de combien de malheureux !

Il fallait deux fois par jour aller aux cuisines chercher les lourds bidons de nourriture : chacun pesait 75 kgs : on y versait un poids égal de « soupe », et, à deux, chaussés de pauvres

sandales, presque impossibles à maintenir aux pieds, nous devions les porter à tous les blocs. Cela se faisait rarement sans que l'un ou l'autre ne trébuchât, sous les huées hostiles des spectateurs, tous animés d'une sorte de haine animale contre les « Pfaffen ». Notre bloc devait alors remplacer le bidon versé par un des bidons qui lui étaient destinés.

Bientôt, l'exemption de travail tomba et la masse des prêtres fut affectée aux équipes qui travaillaient à ce qu'on appelait le « plantage ». C'était une culture de plantes médicinales et de fleurs de luxe, propriété des gros bonnets du Parti, qui en tiraient, paraît-il, bon an mal an, 750.000 marks de bénéfice net. Le nombre de victimes tombées sur ce plantage est effrayant. La plupart des prêtres morts au camp de concentration lui doivent leur fin prématurée. Exténués par la marche, affamés, ils devaient y travailler comme des esclaves, des premières heures du jour au soir tombant, par tous les temps. S'ils revenaient trempés et boueux, nulle possibilité de sécher les minces tenues de travail ; il fallait le lendemain les remettre tout humides ! Ici aussi, le travail, déjà rude, était rendu plus inhumain encore du chef des « capos » et « sous-capos », du chef des gardes S.S. accompagnés de chiens terriblement hargneux.

A côté du plantage, il y avait encore d'autres équipes agricoles, travaillant au défrichement. J'ai fait partie d'une d'entre elles : j'ai pu voir mourir sur ces prairies des malheureux, épuisés de privations et de mauvais traitements. Comment oublier ce pauvre prêtre agonisant sur un tas de foin et qu'un jeune S.S. s'amusait à torturer en lançant sur lui son chien ?

A la longue pourtant le régime s'adoucit et les prêtres furent aussi employés dans les postes moins durs. C'est ainsi qu'une centaine d'entre eux furent introduits à la *Besoldung* qu'on pourrait appeler la Cour des comptes des S.S. Le séjour et le travail y étaient plus humains parce que les S.S. qu'on y trouvait étaient, pour le plus grand nombre, ce qu'on appellerait des embusqués. Presque tous avaient de l'éducation et paraissaient appartenir à des professions libérales. Leur attitude contrastait avec l'incomparable grossièreté et la cruauté des S.S. d'espèce commune. Une trentaine des nôtres furent aussi affectés à l'infirmerie, soit comme chefs de chambrée où ils faisaient réellement office de médecins, soit comme scribes au secrétariat du lazaret.

Seulement ce bonheur ne dura pas. On surprit un jour un rapport fort documenté écrit par un d'entre nous sur toute l'histoire de Dachau. Ce fut une belle explosion de mesures de répression. Le résultat fut qu'on nous écarta de toutes les positions où on pouvait se renseigner sur les événements du camp... Mais petit à petit on regagna le terrain perdu. Car s'il est exact que, si vous « chassez le naturel, il revient au galop », il est tout aussi exact que, si l'on chasse l'Eglise... elle revient pas à pas.

C'est ainsi que nous étions à la fin presque seuls à être employés au « Bureau d'état-civil ». Cela nous permettait de présider à la réception des nouveaux arrivants, de ces cortèges effrayants venus les derniers mois de tous les camps évacués sur Dachau. Ces malheureuses victimes de ces voyages de mort étaient reçues par des visages cordiaux. J'eus ainsi la joie de réconforter les fondateurs de la J.O.C., Fernand Tonnet et Paul Garcet.

Ce n'étaient pas seulement les travaux qui mettaient à bout tant de prêtres. Il y avait les sévices qu'exerçaient sur eux les bourreaux du camp. Je n'ai jamais, avant Dachau, vu la haine : des yeux flamboyants de méchanceté, des bouches se contractant de colère à la vue d'un « Pfaffe ». Frapper, blesser, tuer un « curé » semblait une nécessité instinctive chez quelques-uns.

Le chef de bloc du 28 était un ancien S.A. Pour quelle ignominie a-t-il été enfermé, nous ne l'avons jamais su. Mais je n'ai jamais connu un seul jour où cet homme ne se soit pas acharné avec une violence de sadique sur l'un d'entre nous. Le Carme hollandais, le R. P. Brandsma, professeur à l'Université de Nimègue, n'a pas résisté deux mois aux bastonnades que lui infligeait cette brute à tout propos. Il est mort réellement heureux d'avoir été traité comme le Christ flagellé...

Et ceci me rappelle une terrible scène que m'a racontée, quelques semaines encore avant la fin du camp, celui qui en fut le véritable héros : le jeune abbé tyrolien, Rieser. Un jour, un S.S lui donna l'ordre de fabriquer, avec un fil de fer barbelé tout rouillé, une sorte de diadème. Puis il l'en coiffa brutalement et appelant quelques juifs qui travaillaient là, il les força à jouer la scène du couronnement d'épines : ils durent danser en grimaçant autour du prêtre couronné d'épines, le frapper, l'insulter, le couvrir de crachats... Quand le plaisir le lassa, il fit charger par sa victime, toujours ceinte de son horrible bandeau,

de lourdes brouettes et il dut jusqu'à la fin du jour, ainsi coiffé, les rouler à l'autre bout du camp.

Ceci évoque cette autre parodie ignoble d'un office, à laquelle on obligea les prêtres infirmes restés au camp un Vendredi-Saint. On les fit grimper sur le haut des placards et puis entonner le célèbre choral : o Haupt voll Blut und Wunden (ô Tête pleine de plaies et de sang).

A côté de ces brutalités occasionnelles, il y avait les horribles expériences faites à l'infirmerie. Des centaines de Polonais en ont été les victimes. Tantôt c'était la malaria dont on les infectait, tantôt des phlegmons. Tous les traitements et tous les remèdes étaient essayés. Je ne peux sans émotion me rappeler ce jeune jésuite de troisième année de théologie, qui mourut après un mois d'atroces souffrances ; la jambe entièrement gangrenée, il servait de comparaison pour les gangrènes qu'on soignait : lui, on ne le soignait pas !...

Mon dessein n'est pas de décrire par le détail toutes les horreurs de ce bagne pour prêtres : on ne peut en imaginer aucune qui n'y ait été perpétrée par les S.S. Elles ont fait de Dachau un enfer...

Mais à côté de ces horreurs, il y eut des splendeurs. Elles méritent, plus que les premières, d'être retenues. Car elles montrent avec évidence que Dieu a toujours le dernier mot.

Nous avions une chapelle au bloc 26. Elle lui était sévèrement réservée, l'accès en étant, par la volonté des S.S., strictement interdit à tous autres ; mais petit à petit l'audace devint de plus en plus grande et le désir de violer cette abusive défense plus vif : si bien que finalement vint à la chapelle quiconque en avait l'envie. Parfois des tracasseries policières en entravaient un peu l'accès. Le succès de ces ukases était — comme celui de tous les ukases — très éphémère.

Cette chapelle n'était qu'une chambrée dont on avait supprimé la cloison séparant le dortoir du réfectoire. Elle fut concédée en janvier 41... ou décembre 41. L'autel en était une petite table, basse d'un mètre carré de superficie ! Tout le trésor se composait d'une valise-chapelle ! Notons qu'il fallait en partager l'usage entre toutes les confessions. Cela s'est toujours fait avec beaucoup de charité de part et d'autre.

Petit à petit notre sanctuaire s'est enrichi du consentement

de la direction du camp ou sans ce consentement. Ainsi l'autel à la fin était très digne : tout entier le fruit des travaux ingénieux des prisonniers. Citons le tabernacle fabriqué — en fraude évidemment — à l'ébénisterie des meubles de luxe du camp, rehaussé d'ornements, d'abord en fer-blanc prélevé sur les boîtes à conserves, puis en laiton « récupéré sur l'ennemi ». La croix du maître-autel était une naïve sculpture faite au camp. Elle devint plus tard croix de procession quand nous vint de Munster une magnifique œuvre d'art offerte par les hommes d'Action catholique. Les chandeliers, eux aussi, étaient une œuvre autochtone de très bon goût. Pour les expositions du Saint-Sacrement — nous eûmes même des Adorations perpétuelles —, nous disposions de deux ostensoirs : l'un, d'aspect sévère et symbolique : une croix d'ébène, avec lunule en forme de soleil rayonnant, en fer-blanc ; l'autre en bois clair, de citronnier...

On nous envoya aussi une belle statue de Notre-Dame, qui deviendra dans l'avenir le centre du pèlerinage de Dachau dans la Basilique réparatrice, dont l'érection vient d'être décidée. Elle se dressera sur l'emplacement des bureaux d'administration qu'a cédés à cet effet l'autorité américaine. Cette statue a été l'objet d'une dévotion continuelle : que d'âmes sont venues se réconforter à ses pieds !...

Les murs s'ornèrent bientôt d'un chemin de croix, tandis qu'un bas-relief et des gravures artistement encadrées témoignaient de la dévotion au Cœur du Christ et à saint Joseph. Du côté de l'épître une petite table servait de sacristie. Celle-ci petit à petit s'enrichit d'ornements dont quelques-uns étaient vraiment luxueux et témoins de la sympathie des fidèles pour leurs prêtres persécutés et qui permirent la célébration des offices solennels. A Pâques 1944, nous disposâmes de quatre grands cierges pascaux !... Hosties et vin nous étaient procurés avec abondance par l'intermédiaire du curé de Dachau, avec lequel, tous les 25 du mois, nous avions communication régulière pour les besoins du culte. Du trésor de la chapelle faisaient partie encore une centaine de bréviaires en quatre parties, fournis par la Curie épiscopale de Breslau. Ils furent surtout utilisés au cours de l'année 1944, quand le chômage était intense et permettait donc une activité plus sacerdotale. En 1945, le bloc était tellement surpeuplé (1100 occupants) que la récitation de l'office devint le privilège de quelques-uns seulement !...

Dans cette chapelle, le service religieux suivit une évolution parallèle à celle du sanctuaire lui-même. Pour commencer : des messes basses écourtées — commencées directement à l'offertoire, et clôturées par la communion, — on arriva à la splendeur des offices pontificaux, quand nous eûmes un évêque et un abbé bénédictin ! L'histoire de la liturgie à Dachau serait un chapitre spécial... très spécial et que je n'écrirai pas. Il est évident que l'intelligence de la liturgie, j'entends l'intelligence des lois qui président à la liturgie, peut encore faire quelques progrès dans le clergé. Il me suffira de vous décrire la vie de notre chapelle castrale.

Tous les jours, la messe, célébrée avant le lever général du camp : on distribuait la communion à quatre, en passant par les rangs de la communauté. C'était au début toujours le même qui célébrait : tel était l'ordre de la « Lagerführung ». Pourquoi ? Quiconque a vécu sous le régime nazi sait que d'une mesure tracassière il ne fallait jamais chercher autre motif : il n'y en avait pas. A partir de la Noël 1942, le régime s'adoucit. Le célébrant perpétuel, pour des raisons spéciales, pouvait être remplacé. C'est ainsi que je fus appelé à célébrer le Requiem pour le T. R. P. Ledochowski. Et bientôt, on établit un roulement... on célébra deux messes le dimanche... puis on les multiplia pour arriver, en fin de camp, pratiquement, à la messe continuelle matin et soir.

Le dimanche, nous avions grand'messe et vêpres solennelles. Avant l'office du matin : sermon, d'abord toujours en allemand. Je brisai le sortilège au profit du latin, qui avait de meilleurs titres à servir de langue à cette assemblée internationale. Plus tard, nous organisâmes des offices où les nations pouvaient se donner la réconfortante sensation de vivre encore, en y parlant leur propre langage... Les laïcs y assistaient fort nombreux. Le typhus qui éclata en 1943 eut le résultat de donner un coup de mort à la draconienne discipline, qui ne reprit plus jamais ses forces. En même temps le chômage s'installa, nous laissant le temps de vaquer à une vie spirituelle : on n'y manqua pas.

Nous eûmes tout loisir de préparer désormais de très beaux offices. Les musiciens, nous en avions d'éminents, purent même composer. Il y eut même une « Missa Dachauensis » ! J'espère bien, pour le plus grand profit de l'art sacré, que mon grand ami, Dom Grégoire Schwack O.S.B. publiera cette messe poly-

phonique, où la foule elle-même, dans l'église, chante sa partie comme dans une messe grégorienne. C'était grandiose, je vous assure. Tous les offices liturgiques furent désormais célébrés en splendeur : Noël, triduum pascal, Fête-Dieu. La splendeur montait au maximum avec les offices pontificaux : 2 mitres et crosse, croix pectorale, anneau, camail et soutane violette, tunicelles épiscopales... rien ne manquait. Tout était fabriqué au camp même : les matériaux en ayant été « organisés » ingénieusement. Nous n'avions pas en vain appris ce qu'est une « compensatio occulta ».

A côté des offices réglés par la liturgie, que de belles initiatives ! Au mois de mai, de trois en trois jours, je méditais une dizaine de chapelet, selon la méthode de contemplation de saint Ignace. On coupait la méditation de deux ou trois Ave... Cela remplissait, et au delà, la demi-heure. Ainsi encore le chemin de la Croix... Au carême, nous eûmes même une contemplation musicale du chemin de Croix, en coupant les méditations, adaptées à notre propre vie, de chants empruntés aux grands classiques. Le troisième jour de Noël, nous organisâmes un hommage des nations au Roi né dans l'étable. Chaque groupe national fut invité à chanter ses vieux Noëls, en sorte que tout le mystère fût expliqué. Je reliais les divers morceaux en les introduisant ; les chants devenaient ainsi naturellement l'expression des sentiments de l'assemblée. Tous sortirent de là, décidés à recommencer une cérémonie analogue dans leurs paroisses. C'était du reste le but toujours poursuivi dans l'organisation des fêtes religieuses au camp. Nous eûmes encore le dimanche des missions, la fête du pape, la clôture de l'année. Celle-ci très originale aussi, en trois parties : une commémoraison des morts de l'année, une réparation pour les péchés de l'année, et finalement l'action de grâces pour tous les bienfaits. Les jubilés sacerdotaux se célébrèrent aussi très fréquemment et l'on comprend avec quelle émotion. Mais ce qui dépassa tout, ce fut l'ordination sacerdotale d'un diacre de Munster, enfermé depuis cinq ans. La cérémonie se fit selon toutes les exigences canoniques, mais fut un triomphe de la clandestinité : les dimissoriales de Munster, les autorisations de Munich (d'où vinrent aussi pontifical et huile des catéchumènes), une charte testimoniale de la cérémonie : tout fut en ordre sans « eux ». Le dimanche de Gaudete 1944 restera dans les mémoires. Ne se-

rait-ce pas la plus impressionnante ordination depuis qu'on en fait : en prison, avec des centaines de prêtres imposant les mains à un autre « vinctus Christi » ? Ce fut une très grande fête et l'introït était de circonstance : « Gaudete, iterum dico vobis, gaudete ». Pour être complet, ajoutons que les pasteurs protestants vinrent en foule assister à la cérémonie et voulurent se charger à midi de préparer au nouveau prêtre un repas de fête plantureux, qui était une formidable exception à l'ordinaire moins que modeste de tous les jours.

A côté des offices, se déploya bientôt une activité théologique intéressante. Le règlement du camp interdisait sévèrement tout prosélytisme religieux : des cercles ou des conférences théologiques tombaient sous cette défense. Car se réunir et parler ensemble, c'était pour ces esprits plus que bornés : « politisieren ». Cela n'empêcha rien chez personne : on était seulement obligé d'être prudent.

A mon arrivée au camp, je fus inscrit dans un groupe de 4 à 500 condamnés à l'asphyxie : je pus, grâce à un ensemble de circonstances où la protection de Notre-Dame est évidente, éviter l'assassinat. Mais pendant deux mois effroyables, je partageai la vie des « morituri ». Fraîchement arrivé au camp, j'étais à peu près le seul valide. J'y vis une obligation de faire ce que je pouvais pour les réconforter. Il y avait parmi ces malheureux une forte proportion de prêtres polonais. Il y avait aussi par exemple l'abbé Maurice de Backer, curé à Rhode-Saint-Genèse, M. l'abbé Esch, rédacteur au Luxemburger Wort, Mgr Origer député du Grand-Duché. Je pus assez rapidement me procurer la Sainte Eucharistie (1), que je débitais en petits fragments — vingt pour une hostie — enveloppés dans des papiers à cigarettes. Grâce à cette sainte Réserve, que je conservais nuit et jour sur moi, je pus me faire distributeur du Sacrement, robur et auxilium, et aussi, en maintes occasions, donner le Viatique à ceux qui partaient pour l'exécution.

J'organisai aussi une retraite de huit jours, clandestine, en latin, avec trois exercices par jour, tantôt debout tantôt assis, et toujours à une autre place. Tous les jours même nous avions un petit Salut du Saint Sacrement. Le ciboire était mon étui à lunettes, et le Thabor, mon genou sur lequel je déposais notre

(1) Tout exercice quelconque du culte était sévèrement interdit en dehors de la chapelle.

Trésor. Cela aussi est inoubliable. Plus tard à l'infirmerie, j'organisai encore une retraite pour les prêtres malades. Les valides venaient s'asseoir sur le lit de notre cher confrère polonais Grabowski et retournaient dans leur chambrée répéter les instructions à ceux qui ne pouvaient pas venir.

Au bloc, on put organiser dès janvier 1943 une série de conférences que je donnais dans une chambrée le matin à huit heures. Il y eut des aventures amusantes ; car il fallait brusquement changer de sujet quand pénétrait soudain « l'ennemi », qu'une garde pas assez vigilante n'avait pas signalé. J'y répétai les cours de pastorale que je donnais à Louvain. Ce fut pour moi un excellent exercice : car je n'avais aucune note : rien que la mémoire : je tiens que l'effort que j'ai dû faire là m'a été de la plus grande utilité.

Nous organisions à la chapelle aussi des conférences, par exemple sur la situation de l'Eglise dans les différents pays. Elles nous prouvèrent, par l'expérience, la nécessité de veiller à ce que tout le clergé soit à l'avenir renseigné sur la vitalité de l'Una Sancta dans toute la chrétienté. Tous les soirs, au dortoir, il y avait une courte allocution qui devait fournir la matière d'une méditation. Ces causeries donnèrent en tout cas l'occasion de fructueuses conversations au travail. Les laïcs en profitèrent indirectement.

Nous fûmes aussi amenés à solliciter la constitution d'un Supérieur ecclésiastique dans ce camp. Il est assez singulier que nul n'y ait jamais pensé. Mais la nécessité d'un chef était évidente. L'ordinariat de Munster se rendit à nos raisons et nomma l'un d'entre nous Doyen.

Les Jésuites étaient, comme je l'ai dit déjà, encore 63 les derniers mois de l'existence du camp. Il nous parut aussi qu'il fallait créer un lien hiérarchique entre nous pour qu'il y eût un responsable de la conservation de l'idéal de l'Ordre. Cette nomination de Supérieur nous parvint aussi par la voie clandestine et nous vécûmes désormais d'une véritable vie de communauté. Tous les mois, il y avait réunion plénière au premier dimanche : l'instruction du Père Spirituel Pies et l'allocution du Supérieur ranimaient les esprits ; puis, ensemble, on assistait à la messe que célébrait l'un d'entre nous. Nous eûmes les rénovations régulières des vœux, précédées du triduum accoutumé. Et je ne puis oublier l'édification ressentie à la simplicité

avec laquelle tous avaient recours au Supérieur, comme s'il s'agissait d'une maison régulière.

D'autres Ordres et Congrégations firent comme nous. Tous étaient heureux de resserrer ainsi les liens qui les unissaient entre eux et avec ceux dont l'exil nous tenait séparés.

Ajoutons encore que la communauté n'était pas seulement spirituelle ; je puis attester, en ayant fait d'abord la bienfaisante expérience, que la charité s'exerçait aussi pour les besoins matériels des confrères en religion. Je ne puis pas, par exemple, passer sous silence le magnifique effort fait par nos provinces allemandes pour les quelque cinquante jésuites, dont les événements heureux de la guerre ne permirent plus le ravitaillement par leur patrie.

Un mot, pour finir, sur l'apostolat exercé dans le camp en faveur des laïcs. La dernière année, la liberté était devenue beaucoup plus grande et on pouvait se permettre bien des choses qui n'étaient point possibles auparavant.

Ce serait une étude passionnante que celle de la mentalité religieuse des prisonniers. On s'en fait quelquefois, au dehors, une idée idyllique, romanesque, fausse. On imagine volontiers que ces milliers d'hommes, privés de tout secours humain et menacés constamment par la mort, se tournaient impétueusement vers Dieu, que les prêtres n'avaient qu'à se présenter, parler, inviter et que les fidèles tombaient à genoux, comme des fruits mûrs de l'arbre qu'on secoue. Il y aurait beaucoup de choses à dire sur les conversions, « in quacumque necessitate »...

Mais il s'est fait un grand bien. Surtout on a pu prendre contact, les uns et les autres appartenant à des camps très éloignés et très opposés, et apprendre à se respecter. C'était beaucoup. Un pasteur protestant me disait qu'il était très heureux d'avoir pu vivre en contact avec des prêtres catholiques. Il avait vu combien fausses étaient bien des imputations.

Des conversions, il s'en est fait et de très belles. Mais je crois que ce qu'il y a eu de plus fructueux, ce sont les contacts nombreux, intimes, éclairants. Beaucoup d'étrangers à l'église ont appris à la connaître à travers leurs camarades prêtres, par la vie joyeusement vaillante et dévouée de ceux-ci, plus que par des controverses et des discussions. Les conclusions de ces observations, je les donnerai dans un second article.

Nous organisâmes la distribution de la communion : il fallut

avoir recours à des diacres laïcs, à des « Tharcisius » modernes qui s'acquittèrent très volontiers de cet office.

On put surtout exercer un magnifique apostolat auprès des malades, lors de l'épidémie de 1945. On fit appel au dévouement des prêtres : il s'en présenta autant qu'on voulut qui s'enfermèrent avec les malheureux typhiques. Quelques-uns moururent victimes de leur charité. Mais leur séjour dans ces blocs infectés fut une vraie Pentecôte : pas un seul, pratiquement, s'il était catholique, qui refusât les Sacrements : au contraire, on les sollicitait et ils mouraient vraiment saintement.

On pourrait encore dire bien des choses sur cette vie des prêtres au bagne : mais ce que j'en ai dit suffit à montrer la physionomie générale de cette existence. Dieu a permis que des centaines de prêtres fussent « in vinculis », que des centaines aussi moururent. Mais ni leur mort, ni leur emprisonnement n'ont été des anéantissements. C'a été un sacrifice, et qui fut, par la vertu du divin Sacrifice, rédempteur et sanctificateur. De cet épisode aussi on pourra répéter le mot du psalmiste : *Qui seminant in lacrimis, in exultatione metent.* Nous décrirons cette fructueuse moisson dans l'article suivant.

(A suivre)

Bruxelles, 31 août 1945. L. DE CONINCK, S. I.

ACTES DU SAINT-SIEGE

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

Lettre encyclique « Mystici Corporis Christi », du 29 juin 1943, sur le Corps mystique du Christ et sur notre union avec le Christ. — (*A.A.S.*, XXXV, 1943, p. 193. — Les titres et sous-titres ont été ajoutés par la Rédaction de la *N.R.Th.*, d'après l'index analytique des *A.A.S.* eux-mêmes, XXXV, p. 436).

PIUS PP. XII

Venerabiles Fratres, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

INTRODUCTIO

Mystici Corporis Christi, quod est Ecclesia (1), ex ipsius Redemptoris labiis primitus excepta doctrina, ex qua magnum in sua luce ponitur beneficium, satis numquam elatum laudibus, arctissimae coniunctionis nostrae cum tam excelso Capite, res eiusmodi profecto est, quae praestantia dignitateque sua omnes homines, quotquot Divino moventur Spiritu, ad contemplationem invitat, eorumque mentes collustrando, ad salutifera ea opera, quae praeceptis hisce consentanea sint, summopere excitat. Nostrarum igitur esse partium ducimus hac de causa per Encyclicas has Litteras vobiscum colloqui, ea praesertim enucleando edisserendoque, quae ad militantem pertinent Ecclesiam. Ad quod quidem faciendum non modo insignis huius doctrinae granditas Nos permovet, sed praesentes etiam, quibus utimur, rerum condiciones.

Loqui siquidem in animo est de divitiis in sinu conditis Ecclesiae, quam Christus acquisivit sanguine suo (2), et cuius membra spineo serto redimito gloriantur Capite. Quod quidem perspicuum testimonium est gloriosissima quaeque atque eximia non nisi ex doloribus nasci, atque adeo communicantibus nobis cum Christi passionibus esse gaudendum, ut in revelatione gloriae eius gaudeamus exultantes (3).

Ac principio animadvertendum est, quemadmodum humani generis Redemptor ab iisdem fuit, quorum salutem procurandam susceperat, insectationibus, calumniis cruciatibusque affectus, ita constitutam ab eo societatem hac quoque in re divino adsimulari Conditori suo. Etenim, quamquam non infitiamur, immo potius grato erga Deum fatemur animo, turbulenta etiam aetate hac nostra non paucos esse, qui, etsi a Iesu Christi grege seiuncti, ad Ecclesiam tamen veluti ad unicum salutis portum adspiciant, haud ignoramus tamen non modo ab iis,

(1) *Col.*, I, 24.
(2) *Act.*, XX, 28.
(3) *I Petr.*, IV, 13.

qui, contempto christianae sapientiae lumine, ad ethnicae vetustatis doctrinas, mores institutaque miserrime regrediantur, Ecclesiam Dei contemni ac superbe hostiliterque detrectari, sed a pluribus etiam christianis, vel fucata errorum specie allectis, vel saeculi illecebris corruptelisque delenitis, eam saepenumero ignorari, neglegi ac quodam etiam taedio fastidioque haberi. Est igitur cur Nos, Venerabiles Fratres, ex ipsius conscientiae Nostrae officio, ac multorum obsecundantes votis, Ecclesiae Matris, cui post Deum omnia debemus, pulchritudinem, laudes, gloriam ante omnium oculos collocando celebremus.

Ac spes est haec praecepta hortamentaque Nostra uberiores esse, in praesentibus rerum adiunctis, christifidelibus paritura fructus ; quandoquidem novimus tot procellosae huius aetatis aerumnas doloresque, quibus pene innumeri homines acerbissime torquentur, si veluti e Dei manibus pacata quiescentique voluntate excipiantur, eorum animos e terrenis fluxisque rebus ad caelestia aeternumque mansura naturali quodam impulsu convertere, atque arcanam quandam in eis commovere spiritualium rerum sitim impensumque desiderium, quo, Divino exstimulante Spiritu, ad Dei Regnum studiosius inquirendum excitentur ac veluti compellantur. Quo enim magis homines ex huius saeculi vanitatibus et ab inordinato praesentium rerum amore abstrahuntur, eo aptiores profecto fiunt ad supernorum mysteriorum lucem perspiciendam. Atqui luculentius fortasse hodie, quam unquam alias, terrenarum rerum levitas et inanitas cernitur, dum Regna Civitatesque corruunt, dum ingentes opes omneque genus divitiae per vasta oceani spatia submerguntur, dumque urbes, oppida, fertilesque terrae immanibus consternuntur ruinis fraternaque caede foedantur.

Ac praeterea fore confidimus ut iis etiam, qui a Catholicae Ecclesiae gremio seiuncti sunt, ea non ingrata neque inutilia evadant, quae mox sumus de mystico Iesu Christi Corpore exposituri. Idque non modo quod eorum erga Ecclesiam benevolentia in dies augeri videtur, sed quod etiam, cum iidem in praesens cernant gentem adversus gentem, Regnumque adversus Regnum exsurgere, atque in immensum excrescere discordias, invidias simultatisque semina, si ad Ecclesiam oculos convertant, si eius divinitus acceptam unitatem contemplentur — qua omnes cuiusvis stirpis homines fraterno foedere cum Christo coniunguntur — tum profecto eiusmodi caritatis coetum admirari cogentur, et ad eamdem unitatem caritatemque participandam, divina adspirante iuvanteque gratia, allicientur.

Peculiaris quoque ratio est, eaque suavissima, qua huius doctrinae caput menti Nostrae occurrit eamque summopere delectat. Per elapsum scilicet annum a suscepto a Nobis Episcopatu XXV, aliquid summo solacio vidimus, quod mystici Iesu Christi Corporis imaginem in totius terrarum orbis partibus perspicue significanterque refulgere iussit. Vidimus nempe, quamvis per internecivum diuturnumque bellum fraterna gentium communitas misere diffracta esset, quotquot tamen ubique habemus in Christo filios, una omnium voluntate caritateque, animum ad communem Patrem erigere, qui, omnium sollicitudines anxitudinesque in se referens, Catholicae Ecclesiae navigio

tam adversa tempestate moderatur. Qua quidem in re, non modo mirabilem christianorum coetus unitatem, sed hoc etiam testatum animadvertimus, quemadmodum Nos omnes cuiusvis nationis populos paterno amplectimur pectore, ita undique catholicos homines, e gentibus etiam inter se digladiantibus, ad Iesu Christi Vicarium, quasi ad universorum Parentem amantissimum suspicere, qui integra in utrasque partes aequabilitate incorruptoque iudicio ductus, ac turbulentas humanarum perturbationum procellas transcendens, veritatem, iustitiam, caritatemque commendet ac pro viribus tueatur.

Nec minus solacii id attulit, quod novimus ultro libenterque fuisse stipem corrogatam, qua sacra aedes Romae excitari queat sanctissimo Decessori Nostro ac nominali Praestiti Eugenio I dicanda. Ut igitur hoc templo, christifidelium omnium voluntatibus largitionibusque excitando, faustissimi huius eventus erit memoria perennanda, ita cupimus ut grati animi Nostri testimonium per Encyclicas has Litteras exhibeatur, in quibus res est de vivis illis lapidibus, qui superaedificati lapidi vivo angulari, qui Christus est, coaedificantur in templum sanctum, quovis templo manibus constructo longe excelsius, in habitaculum videlicet Dei in Spiritu (4).

Pastoralis autem sollicitudo Nostra potissimum in causa est, cur Nos in praesens hac de excelsa doctrina enucleate satis pertractemus. Multa siquidem hac super re in lucem prolata sunt ; neque ignoramus non paucos hodie actuosiore voluntate ad haec studia converti, quibus etiam christianorum pietas delectatur et alitur. Quod quidem inde praesertim repetendum esse videtur, quod et renovatum sacrae liturgiae studium, et frequentius in morem inducta Eucharistici pabuli perceptio et impensior denique sacratissimi Cordis Iesu cultus, quo hodie laetamur, ad altiorem contemplationem investigabilium divitiarum Christi, quae in Ecclesia adservantur, multorum animos adduxerint. Accedit quod quae de Catholica Actione postremis hisce temporibus prodiere documenta, quandoquidem christianorum inter se et cum ecclesiastica hierarchia, imprimisque cum Romano Pontifice, magis magisque adstrinxere nexus, ad hanc causam in sua luce ponendam haud parum procul dubio contulere. Nihilo secius, si de his, quae supra attigimus, iure meritoque gaudere possumus, diffitendum tamen non est, non modo ab iis, qui sunt a vera Ecclesia disiuncti, graves, ad hanc doctrinam quod attinet, disseminari errores, sed inter christifideles etiam vel minus accuratas, vel omnino falsas serpere sententias, quae quidem mentes e recto veritatis tramite abducant.

Dum enim ex una parte commenticius perdurat *rationalismus*, qui perabsurdum reputat, quidquid transcendat atque evincat humani ingenii vires, dumque eidem comitatur cognatum erroris genus, *naturalismum vulgarem*, quem vocant, qui in Ecclesia Christi, nihil aliud nisi vincula mere iuridica et socialia nec videt, nec cernere vult ; ex altera parte falsus subrepit *mysticismus*, qui immobiles limites removere conatus inter creatas res earumque Creatorem, Sacras Litteras adulterat.

(4) *Eph.*, II, 21-22 ; *I Petr.*, II, 5.

Haec autem contraria sibique invicem adversantia ac falsa commenta id efficiunt, ut quidam inani quodam timore perculsi, altiorem eiusmodi doctrinam utpote periculosum quiddam considerent, atque adeo ab ea tamquam a pulchro, sed prohibito Paradisi pomo abhorreant. Haud recte id sane : non enim revelata a Deo mysteria exitialia hominibus esse possunt, nec instar thesauri in agro absconditi, infructuosa permanere debent ; sed idcirco divinitus data sunt, ut pie contemplantium ad spiritualem conferant profectum. Nam, ut Vaticana Synodus docet, « ratio fide illustrata, cum sedulo pie et sobrie quaerit, aliquam Deo dante mysteriorum intelligentiam eamque fructuosissimam assequitur, tum ex eorum, quae naturaliter cognoscit, analogia, tum e mysteriorum nexu inter se et cum fine hominis ultimo » ; quamquam eadem, ut ipsa sacra Synodus admonet, « numquam idonea redditur ad ea perspicienda instar veritatum, quae proprium ipsius obiectum constituunt » (5).

Quibus omnibus coram Deo mature perpensis : ut summa Ecclesiae pulchritudo nova gloria affulgeat ; ut fidelium, qui in Christi Corpore cum Capite suo coniunguntur, nobilitas eximia supraque naturam elata luculentius innotescat ; ut denique multiplicibus erroribus in hanc rem penitus claudatur aditus, Nos pastoralis Nostri officii partes duximus universo christiano gregi per Encyclicas has Litteras doctrinam proponere de mystico Iesu Christi Corpore deque fidelium in eodem Corpore cum divino Redemptore coniunctione ; simulque ex suavissima eadem doctrina documenta quaedam proferre quibus altior mysterii huius investigatio uberiores usque edat perfectionis sanctitatisque fructus.

PARS PRIMA

ECCLESIA CORPUS MYSTICUM CHRISTI

Meditantibus nobis huius doctrinae caput Apostoli verba principio occurrunt : « Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia » (6). Constat siquidem totius humani generis parentem in tam excelsa fuisse a Deo conditione constitutum, ut una cum terrena supernam posteris traderet caelestis gratiae vitam. Attamen post miserum Adae casum, universa hominum stirps hereditaria labe infecta, divinae naturae consortium (7) amisit, omnesque facti sumus filii irae (8). Sed miserentissimus Deus « sic... dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret » (9), et Verbum Aeterni Patris una eadem divina dilectione sibi ex Adae progenie humanam assumpsit naturam, innocentem tamen omnique labe expertem, ut ex novo ac caelesti Ada Spiritus Sancti gratia in omnes protoparentis filios deflueret ; qui quidem cum fuissent per peccatum primi hominis divinae subolis adoptione privati, per Incarnatum Verbum, fratres secundum carnem

(5) Sessio III : *Const. de fide cath.*, c. 4.
(6) *Rom.*, V, 20.
(7) Cf. *II Petr.*, I, 4.
(8) *Eph.*, II, 3.
(9) *Ioan.*, III, 16.

effecti Filii Dei Unigeniti, potestatem acciperent, qua Filii Dei fierent (10). Atque adeo pendens e Cruce Christus Iesus non modo violatam resarsit Aeterni Patris iustitiam, sed ineffabilem nobis consanguineis suis gratiarum copiam promeruit. Quam directo per se ipse universo humano generi dilargiri potuerat, voluit tamen per adspectabilem, in quam homines coalescerent, Ecclesiam, ut per eam omnes in divinis impertiendis Redemptionis fructibus sociam quodammodo sibi operam praestarent. Sicut enim Dei Verbum, ut doloribus cruciatibusque suis homines redimeret, nostra voluit natura uti, eodem fere modo per saeculorum decursum utitur Ecclesia sua, ut inceptum opus perennet (11).

Iamvero ad definiendam describendamque hanc veracem Christi Ecclesiam — quae sancta, catholica, apostolica, Romana Ecclesia est (12) — nihil nobilius, nihil praestantius, nihil denique divinius invenitur sententia illa, qua eadem nuncupatur « mysticum Iesu Christi Corpus » ; quae quidem sententia ex iis effluit ac veluti efflorescit, quae et in Sacris Litteris et in Sanctorum Patrum scriptis crebro proponuntur.

I. — ECCLESIA « CORPUS »

Unum, indivisum, visibile

Ecclesiam esse corpus saepe Sacra Eloquia praedicant. « Christus, inquit Apostolus, est Caput Corporis Ecclesiae » (13). Quodsi corpus est Ecclesia, unum quiddam et indivisum sit oportet secundum illud Pauli : « Multi unum corpus sumus in Christo » (14). Nec solummodo unum quiddam et indivisum esse debet, sed aliquid etiam concretum ac perspicibile, ut Decessor Noster fel. rec. Leo XIII in Encyclicis Litteris *Satis cognitum* affirmat : « « Propter eam rem quod corpus est, oculis cernitur Ecclesia » (15). Quapropter a divina veritate ii aberrant, qui Ecclesiam ita effingunt, ut neque attingi neque videri possit, sicque tantum « pneumaticum » aliquid, ut aiunt, quo multae Christianorum communitates, licet fide ab se invicem seiunctae, inter se tamen haud adspectabili nexu coniungantur.

Coniunctum organice, hierarchice

At corpus multitudinem quoque membrorum exigit, quae ita inter se connectantur, ut mutuo sibi auxilio veniant. Et quemadmodum in mortali concretione nostra cum membrum dolet, cetera omnia condolescunt, et quae sana sunt aegrotantibus suppetias veniunt : ita in Ecclesia singula membra non sibi unice vivunt, sed aliis quoque opitulantur, atque omnia sibi invicem adiutricem operam praestant, cum

(10) Cf. *Ioan.*, I, 12.
(11) Cf. Conc. Vat., *Const. de Eccl.*, prol.
(12) Cf. ibidem, *Const. de fid. cath.*, cap. 1.
(13) *Col.*, I, 18.
(14) *Rom.*, XII, 5.
(15) Cf. *A. S. S.*, XXVIII, p. 710.

ad mutuam consolationem, tum ad ampliorem usque aedificationem totius Corporis.

Ac praeterea, sicut in natura rerum non ex qualibet membrorum congerie constituitur corpus, sed organis, uti aiunt, instructum sit oportet, seu membris, quae non eundem actum habeant ac sint apto ordine composita : ita Ecclesia ea maxime de causa Corpus dicenda est, quod recta consentaneaque coalescit partium temperatione coagmentationeque, ac diversis est sibique invicem congruentibus membris instructa. Nec aliter Apostolus Ecclesiam describit, cum dicit : « Sicut... in uno corpore multa membra habemus, omnia autem membra non eundem actum habent, ita multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alter alterius membra » (16).

Minime autem reputandum est hanc ordine digestam, seu « organicam », ut aiunt, Ecclesiae Corporis structuram solis hierarchiae gradibus absolvi ac definiri ; vel, ut opposita sententia tenet, unice ex *charismaticis* constare; qui quidem donis prodigialibus instructi, numquam sunt in Ecclesia defuturi. Omnino utique retinendum est, qui sacra potestate in eiusmodi Corpore fruantur, primaria eos ac principalia membra exsistere, cum per eosdem, ex ipso Divini Redemptoris mandato, munera Christi doctoris, regis, sacerdotis perennia fiant. Attamen iure meritoque Ecclesiae Patres, cum huius Corporis ministeria, gradus, professiones, status, ordines, officia dilaudant, non eos tantum prae oculis habent, qui sacris fuerint ordinibus initiati, sed eos quoque omnes, qui evangelica consilia amplexi, vel operosam inter homines, vel umbratilem in silentio vitam agant, vel utrumque pro peculiari instituto suo efficere contendant ; eosque etiam, qui licet in saeculo vivant, actuosa tamen voluntate misericordiae operibus se dedant, sive animis, sive corporibus iuvandis ; ac denique eos quoque, qui casto sint connubio coniugati. Quin imo animadvertendum est, in praesentibus potissimum rerum condicionibus, patres matresque familias, ac patres matresque ex baptismate, eosque nominatim, qui ex laicorum ordine ad Divini Redemptoris regnum dilatandum adiutricem ecclesiasticae hierarchiae operam navent, honorificum, etiamsi saepenumero humilem, in christiana societate obtinere locum ; ac vel eos posse, adspirante faventeque Deo, ad sanctitudinis culmen ascendere, numquam in Ecclesia ex Iesu Christi promissionibus defuturum.

Cum organis vitalibus seu sacramentis

Sicut autem humanum corpus propriis instrumentis ornatum cernitur, quibus vitae, sanitati, ac sui ipsius singulorumque membrorum incremento consulat ; sic humani generis Servator ex infinita bonitate sua Corpori suo mystico mirum in modum prospexit, illud sacramentis ditando, quibus membra quasi per non intermissos gratiarum gradus, ab incunabulis ad extremum usque halitum sustentarentur, itemque socialibus totius Corporis necessitatibus uberrime provide-

(16) *Rom.*, XII, 4.

retur. Siquidem per lustralis aquae lavacrum non modo qui sunt mortali huic vitae nati, ex peccati morte renascuntur et Ecclesiae constituuntur membra, sed spirituali etiam charactere insigniti capaces aptique fiunt ad cetera suscipienda munera sacra. Confirmationis vero chrismate credentibus novum robur inditur, ut Ecclesiam Matrem et quam ab ea acceperint fidem, strenue tueantur ac defendant. Per Paenitentiae autem Sacramentum Ecclesiae membris, in peccatum lapsis, salutaris praebetur medicina, non solum ut ipsorum saluti consulatur, sed ut ab aliis etiam mystici Corporis membris contagionis periculum removeatur, immo potius virtutis iisdem praestetur incitamentum atque exemplum. Neque id satis ; nam per sacram Eucharistiam fideles uno eodemque epulo enutriuntur ac roborantur, atque inter se et cum divino totius Corporis Capite ineffabili ac divino copulantur vinculo. Ac postremo hominibus ad mortem oblanguescentibus praesto est pia Mater Ecclesia, quae per sacram infirmorum unctionem, si non semper mortalis huius corporis sanitatem, ita volente Deo, impertit, supernam tamen sauciatis animis medicinam praestat, ut novos cives novosque sibi datos praestites caelo transmittat, divina bonitate omne per aevum fruituros.

Ac peculiari modo Christus socialibus Ecclesiae necessitatibus per duo instituta ab se sacramenta consuluit. Matrimonio enim, quo coniuges sibi invicem sunt ministri gratiae, externo Christianae consortionis providetur ordinatoque incremento ; et quod maius est, rectae etiam religiosaeque subolis educationi, sine qua mysticum eiusmodi Corpus gravissimum in discrimen vocaretur. Sacro autem Ordine ii Deo mancipantur ac consecrantur, qui Eucharisticam Hostiam immolent, qui fidelium gregem Angelorum Pane et doctrinae pabulo enutriant, qui divinis eum praeceptis consiliisque dirigant, qui ceteris denique supernis muneribus confirment.

Quam ad rem animadvertendum est, quemadmodum Deus initio temporis hominem ditissimo corporis apparatu instruxit, quo creatas res sibi subiceret, ac multiplicatus repleret terram, ita eum christiani aevi exordio necessariis opibus comparasse Ecclesiam, ut, pene innumeris superatis periculis, non modo universum terrarum orbem, sed caelestia quoque repleret regna.

Determinatis membris constans, non exclusis peccatoribus

In Ecclesia autem membris reapse ii soli annumerandi sunt, qui regenerationis lavacrum receperunt veramque fidem profitentur, neque a Corporis compage semet ipsos misere separarunt, vel ob gravissima admissa a legitima auctoritate seiuncti sunt. « Etenim in uno Spiritu, ait Apostolus, omnes nos in unum Corpus baptizati sumus, sive Iudaei, sive gentiles, sive servi, sive liberi » (17). Sicut igitur in vero christifidelium coetu unum tantummodo habetur Corpus, unus Spiritus, unus Dominus et unum Baptisma, sic haberi non potest nisi una fides (18) ; atque adeo qui Ecclesiam audire renuerit, iubente

(17) *I Cor.*, XII, 13. (18) Cf. *Eph.*, IV, 5.

Domino habendus est ut ethnicus et publicanus (19). Quamobrem qui fide vel regimine invicem dividuntur, in uno eiusmodi Corpore atque uno eius divino Spiritu vivere nequeunt.

Neque existimandum est Ecclesiae Corpus, idcirco quod Christi nomine insigniatur, hoc etiam terrenae peregrinationis tempore, ex membris tantummodo sanctitate praestantibus constare, vel ex solo eorum coetu exsistere, qui a Deo sint ad sempiternam felicitatem praedestinati. Id enim est infinitae Servatoris nostri misericordiae tribuendum, quod heic in mystico suo Corpore iis locum non deneget, quibus olim in convivio locum non denegaverit (20). Siquidem non omne admissum, etsi grave scelus, eiusmodi est ut — sicut schisma, vel haeresis, vel apostasia faciunt — suapte natura hominem ab Ecclesiae Corpore separet. Neque ab iis omnis vita recedit, qui licet caritatem divinamque gratiam peccando amiserint, atque adeo superni promeriti iam non capaces evaserint, fidem tamen christianamque spem retinent, ac caelesti luce collustrati, intimis Spiritus Sancti suasionibus impulsionibusque ad salutarem instigantur timorem, et ad precandum suique lapsus paenitendum divinitus excitantur.

Horreat igitur omnium animus peccatum, quo mystica maculantur Redemptoris membra ; sed qui misere deliquerit, nec contumacia sese indignum reddiderit christifidelium communione, summo excipiatur amore, in eoque actuosa caritate conspiciatur infirmum Iesu Christi membrum. Praestat enim, ut Hipponensis Episcopus animadvertit, « in Ecclesiae compage sanari, quam ex illius corpore veluti insanabilia membra resecari » (21). Quidquid enim adhuc haeret corpori, non desperatae sanitatis est ; quod autem praecisum fuerit, nec curari nec sanari potest » (22).

II. — ECCLESIA CORPUS « CHRISTI »

Usque adhuc edisserendo vidimus, Venerabiles Fratres, ita constitutam esse Ecclesiam, ut corpori adsimulari queat ; superest in praesens ut enucleate accurateque explanemus quibus de causis eadem non qualecumque corpus, sed Iesu Christi Corpus praedicanda sit. Quod quidem ex eo eruitur quod Dominus Noster mystici huius Corporis est Conditor, Caput, Sustentator, Servator.

A. — *Christus conditor Corporis*

Exposituris breviter, qua ratione Christus sociale Corpus suum condiderit, principio haec Nobis occurrit Decessoris Nostri fel. rec. Leonis XIII sententia : « Ecclesia, quae iam concepta, ex latere ipso secundi Adami, velut in Cruce dormientis, orta erat, sese in lucem

(19) Cf. *Matth.*, XVIII, 17.
(20) Cf. *Matth.*, IX, 11 ; *Marc.*, II, 16 ; *Luc.*, XV, 2.
(21) August., *Epist.*, CLVII, 3, 22 ; Migne, P. L., XXXIII, 686.
(22) August., *Serm.*, CXXXVII, 1 ; Migne, P. L., XXXVIII, 754.

hominum insigni modo primitus dedit die celeberrima Pentecostes (23). Divinus enim Redemptor mystici Ecclesiae templi aedificationem tum inchoavit, cum concionando sua tradidit praecepta ; tum consummavit, cum clarificatus e Cruce pependit ; ac tum denique manifestavit promulgavitque, cum adspectabili modo Paraclitum Spiritum in discipulos misit.

a) *Evangelium praedicando*

Dum nimirum concionatoris munus obibat, Apostolos elegebat, mittens eos sicut ipse erat missus a Patre (24), doctores nempe, rectores, sanctitatisque effectores in credentium coetu ; eorum Principem suumque in terris Vicarium indicabat (25) ; omnia, quae audierat a Patre, eis nota faciebat (26) ; Baptismum quoque designabat (27), quo crederituri Ecclesiae Corpori insererentur ; ac tandem ad vitae vesperam cum pervenisset, novissimam celebrans coenam, Eucharistiam, mirabile sacrificium mirabileque sacramentum, instituebat.

b) *In cruce patiendo*

Opus autem suum in Crucis patibulo consummavisse, haud interrupta Sanctorum Patrum testimonia asseverant, qui quidem animadvertunt in Cruce Ecclesiam e latere Salvatoris esse natam instar novae Evae, matris omnium viventium (28). «Et nunc, ita magnus Ambrosius de latere Christi perforato agens, aedificatur, et nunc formatur, et nunc... figuratur, et nunc creatur... Nunc domus spiritualis surgit in sacerdotium sanctum» (29). Quam venerandam doctrinam qui religiose perscrutatus fuerit, haud difficulter rationes, quibus eadem innititur, cernere poterit.

Et primo quidem Redemptoris morte, Legi Veteri abolitae Novum Testamentum successit ; tunc Lex Christi una cum suis mysteriis, legibus, institutis, ac sacris ritibus pro universo terrarum orbe sancita est Iesu Christi sanguine. Nam, dum divinus Servator in angusto territorio concionabatur — non enim erat missus nisi ad oves quae perierant domus Israel (30) — simul currebant Lex et Evangelium (31) ; in suae autem mortis patibulo Iesus Legem cum decretis suis evacuavit (32), chirographum Antiqui Testamenti Cruci affixit (33), in sanguine suo, pro universo humano genere profuso, Novum Testamentum constituens (34). « Adeo tunc, ita S. Leo Magnus de Cruce Domini verba faciens, a Lege ad Evangelium, a Synagoga ad

(23) Encycl. *Divinum illud, A. S. S.*, XXIX, p. 649.
(24) *Ioan.*, XVII, 18. (25) Cf. *Matth.*, XVI, 18-19.
(26) *Ioan.*, 15, coll. XVII, 8 et 14.
(27) Cf. *Ioan.*, III, 5. (28) Cf. *Gen.*, III, 20.
(29) Ambros., *In Luc.*, II, 87 ; Migne, P. L., XV, 1585.
(30) Cf. *Matth.*, XV, 24.
(31) Cf. S. Thom., I-II, q. 103, a. 3, ad 2.
(32) Cf. *Eph.*, II, 15.
(33) Cf. *Col.* II, 14.
(34) Cf. *Matth.*, XXVI, 28 et *I Cor.*, XI, 25.

Ecclesiam, a multis sacrificiis ad unam hostiam evidens facta est translatio, ut emittente spiritum Domino velum illud mysticum, quod templi penetralia sanctumque secretum suo intercludebat obiectu, a summo usque ad imum vi subita scinderetur » ([35]).

In Cruce igitur Lex Vetus mortua est, mox sepelienda et mortifera futura ([36]), ut Novo Testamento locum cederet, cuius quidem Christus idoneos ministros Apostolos elegerat ([37]) : atque e Crucis virtute Servator noster, etsi iam in utero Virginis Caput totius humanae familiae constitutus, ipsum Capitis munus in Ecclesia sua plenissime exercet. « Per Crucis enim victoriam, ex Angelici Communisque Doctoris sententia, meruit potestatem et dominium super gentes » ([38]) : per eandem in immensum nobis auxit thesaurum illum gratiarum, quas gloriosus regnans in caelo, membris suis mortalibus nulla intermissione elargitur ; per sanguinem in Cruce profusum id effecit, ut divinae irae remoto obice, omnia caelestia dona imprimisque spiritualia Novi et Aeterni Testamenti munera e fontibus Servatoris in salutem hominum, maximeque fidelium, effluere possent ; in arbore Crucis denique sibi suam acquisivit Ecclesiam, hoc est omnia mystici sui Corporis membra, quippe quae per Baptismatis lavacrum mystico huic Corpori non coagmentarentur, nisi ex salutifera virtute Crucis, in qua quidem iam plenissimae Christi ditionis facta essent.

Quodsi morte sua Servator noster, plena atque integra verbi significatione factus est Ecclesiae Caput : haud secus Ecclesia per sanguinem eius uberrima illa Spiritus communicatione ditata est, qua quidem, inde a « Filio hominis » in suum dolorum patibulum elato ubique clarificato, divinitus illustratur. Tunc enim, ut Augustinus animadvertit ([39]), conscisso templi velo factum est, ut ros charismatum Paracliti, qui eo usque descenderat in solum vellus, hoc est in populum Israel, large abundanterque, exsiccato et relicto vellere, universam terram, Catholicam scilicet Ecclesiam irrigaret, quae nullis vel stirpis, vel territorii finibus terminaretur. Sicut igitur primo incarnationis momento, Aeterni Patris Filius humanam naturam sibi substantialiter unitam Sancti Spiritus plenitudine ornavit, ut aptum divinitatis instrumentum esset in cruento Redemptionis opere : ita pretiosae suae mortis hora Ecclesiam suam uberioribus Paracliti muneribus ditatam voluit, ut in divinis Redemptionis fructibus impertiendis validum evaderet incarnati Verbi instrumentum, numquam utique defuturum. Iuridica enim, quam vocant, Ecclesiae missio, ac docendi, gubernandi sacramentaque administrandi potestas, idcirco ad aedificandum Christi Corpus supernam vim habent atque vigorem, quod Christus Iesus e Cruce pendens Ecclesiae suae divinorum munerum fontem aperuit, quibus et fallentem numquam doctrinam

(35) Leo M., *Serm.*, LXVIII, 3 ; Migne, P. L., LIV, 374.
(36) Cf. Hier. et August., *Epist.*, CXII, 14 et CXVI, 16 ; Migne, P. L., XXII, 924 et 943 ; S. Thom., I-II, q. 103, a. 3, ad 2 ; a. 4, ad 1 ; Concil. Flor., *pro Iacob.* : Mansi, XXXI, 1738.
(37) Cf. *II Cor.*, III, 6.
(38) Cf. S. Thom., III, q. 42, a. 1.
(39) Cf. *De pecc. orig.*, XXV, 29 ; Migne, P. L., XLIV, 400.

homines docere posset, et eos per divinitus illuminatos Pastores salutariter regere, ac caelestium gratiarum imbre perfundere.

Quodsi haec omnia Crucis mysteria attente consideramus, iam ea non obscura nobis sunt Apostoli verba, quibus docet Ephesios, Christum sanguine suo Iudaeos et Gentes unum fecisse, « medium parietem... solvens... in carne sua », quo duo populi dividebantur ; itemque Legem Veterem evacuasse, ut duos conderet in semetipso in unum novum hominem, Ecclesiam videlicet : et ambos in uno Corpore reconciliaret Deo per Crucem (40).

c) *Pentecostes die Ecclesiam promulgando*

Quam autem sanguine suo condidit Ecclesiam, eam Pentecostes die peculiari virtute, caelitus delapsa, roboravit. Siquidem, in excelso suo munere sollemniter eo constituto, quem suum iam antea designaverat Vicarium, caelum ascenderat ; ac sedens ad Patris dexteram, Sponsam suam adspectabili Spiritus Sancti adventu, cum sonitu flaminis vehementis ignitisque linguis (41) manifestare ac promulgare voluit. Nam, sicut ipse, cum concionandi munus inchoaret, ab Aeterno Patre suo per Spiritum Sanctum, sub specie columbae descendentem manentemque super eum (42), manifestatus est ; ita pariter, dum Apostoli sacrum concionandi officium inituri erant, Christus Dominus suum e caelo demisit Spiritum, qui eosdem per flammeas linguas attingens, supernam Ecclesiae missionem supernumque munus veluti divino digito indicaret.

B. — *Christus caput Corporis*

Secundo autem loco, hoc mysticum Corpus, quod est Ecclesia, Christi nomine insigniri ex eo evincitur, quod ipse eiusdem Caput reapse sit ab omnibus habendus. « Ipse, ut inquit Paulus, est Caput Corporis Ecclesiae » (43). Ipse est Caput, ex quo totum Corpus congruo ordine compositum, succrescit et augmentum facit in aedificationem sui (44).

Exploratum habetis, Venerabiles Fratres, quibus luculentissimis sententiarum luminibus Scholasticae Theologiae Magistri, ac praecipue Angelicus Communisque Doctor, hac de re disputaverint ; vobisque profecto est cognitum prolata ab eo argumenta sanctorum Patrum placitis fideliter respondere, quae ceteroquin nihil aliud referebant edisserendoque commentabantur, nisi divina Sacrarum Litterarum eloquia.

a) *Ratione excellentiae*

Libet tamen Nobis heic in communem utilitatem id presse attingere. Ac principio perspicuum est Dei Beataeque Virginis Filium peculiarissima quadam excellentiae ratione Ecclesiae Caput esse vocandum. Caput enim in sublimi locatum est. Quis autem est altiore loco locatus,

(40) Cf. *Eph.*, II, 14-16. (41) Cf. *Act.*, II, 1-4.
(42) Cf. *Luc.*, III, 22 ; *Marc.*, I, 10. (43) *Col.*, I, 18.
(44) Cf. *Eph.*, IV, 16, coll. *Col.*, XI, 19.

quam Christus Deus, qui utpote Aeterni Patris Verbum, « primogenitus omnis creaturae » (45) haberi debet ? Quisnam elatiore in vertice positus, quam Christus homo, qui e Virgine labis experte natus, verus naturalisque Dei Filius est, et ob prodigialem gloriosamque anastasim, qua ex triumphata morte surrexit, « primogenitus mortuorum » (46) exsistit ? Quisnam denique excelsiore in culmine collocatus quam ille, qui utpote « unus... mediator Dei et hominum » (47), mirando prorsus modo terram cum coelo coniungit ; qui exaltatus in Cruce, veluti in misericordiae solio, omnia traxit ad semet ipsum (48) ; quique, filius hominis electus ex miriadibus, plus quam omnes homines, omnes angeli, omnesque creatae res a Deo diligitur (49) ?

b) *Ratione gubernationis*

Quia vero Christus tam sublimem occupat locum, iure meritoque ipse solummodo est, qui Ecclesiam regit atque gubernat ; propterea-que hac quoque de causa capiti adsimulari debet. Siquidem, quemadmodum caput — ut Ambrosii verbis utamur — est « arx regalis » corporis (50), ab eodemque, utpote potioribus dotibus praedito, omnia membra, quibus superponitur ut consulat (51), natura ipsa diriguntur, ita Divinus Redemptor universae Christianorum reipublicae clavum tenet eiusque gubernacula moderatur. Ac quandoquidem hominum coetum regere nihil est aliud, nisi utili eos providentia, idoneis opibus rectisque rationibus ad assignatum finem perducere (52), facile cernere est Servatorem nostrum, qui bonorum Pastorum forma et exemplar exsistit (53), haec omnia mirando prorsus exercere modo.

Ipse enim, cum in terris commorabatur, legibus, consiliis, monitis, per eiusmodi verba nos docuit, quae numquam transibunt, quaeque cuiusvis aetatis hominibus spiritus erunt et vita (54). Ac praeterea triplicem potestatem Apostolis eorumque successoribus impertiit ; docendi nempe, regendi, ad sanctitudinemque ducendi homines ; quam quidem potestatem peculiaribus praeceptis, iuribus officiisque praefinitam, primariam legem statuit totius Ecclesiae.

Sed directo etiam per se divinus Servator noster conditam ab se societatem moderatur ac dirigit. Ipse enim regnat in mentibus animisque hominum et ad beneplacitum suum vel rebelles inflectit ac compellit voluntates. « Cor regis in manu Domini, quocumque voluerit inclinabit illud » (55). Quo quidem interno moderamine non modo ipse, ut « pastor et episcopus animarum nostrarum » (56), singulorum

(45) *Col.*, I, 15. (46) *Col.*, I, 18 ; *Apoc.*, I, 5.
(47) *I Tim.*, XI, 5. (48) Cf. *Ioan.*, XII, 32.
(49) Cf. Cyr. Alex., *Comm. in Ioh.*, I, 4 ; Migne, P. G., LXXIII, 69. S. Thom., I, q. 20, a. 4, ad 1.
(50) *Hexaëm.*, VI, 55 ; Migne, P. L., XIV, 265.
(51) Cf. August., *De Agon. Christ.*, XX, 22 ; Migne, P. L., XL, 301.
(52) Cf. S. Thom., I, q. 22, a. 1-4.
(53) Cf. *Ioan.*, X, 1-18 ; *I Petr.*, V, 1-5.
(54) Cf. *Ioan.*, VI, 63.
(55) *Proverb.*, XXI, 1. (56) Cf. *Petr.*, II, 25.

curam habet, sed universae quoque prospicit Ecclesiae ; sive quando eius rectores ad munia cuiusque sua fideliter fructuoseque obeunda illuminat atque corroborat ; sive, quando — in gravioribus praesertim rerum adiunctis, — viros ac mulieres, sanctitatis fulgore enitentes, e gremio Ecclesiae Matris excitat, ut ceteris christifidelibus exemplo sint ad mystici sui Corporis incrementum. Huc accedit quod e coelo Christus intemeratam Sponsam, heic in terris exsilio laborantem, peculiari semper amore respicit ; cumque eam periclitantem cernit, vel per se ipsemet, vel per angelos suos (57), vel per eam, quam Auxilium Christianorum invocamus, aliosque coelestes praestites, et tempestatis fluctibus eripit, ac sedato tranquillatoque mari, pace ea solatur, « quae exsuperat omnem sensum » (58).

Non est tamen reputandum eius regimen modo non conspicuo (59) vel extraordinario tantum absolvi ; cum contra, adspectabili quoque ordinariaque ratione, Divinus Redemptor per suum in terris Vicarium Corpus suum mysticum gubernet. Norunt enim omnes, Venerabiles Fratres, Christum Dominum, postquam per hoc mortale iter « pusillum gregem » (60) per se ipse perspicibili modo rexisset, mox hunc mundum relicturum ac rediturum ad Patrem, totius ab se conditae societatis adspectabile regimen Apostolorum Principi commisisse. Siquidem, ut sapientissimus erat, constitutum ab se sociale Ecclesiae corpus nequaquam sine conspicuo capite relinquere poterat. Neque ad rem eiusmodi infitiandam asseverari potest per statutum in Ecclesia iurisdictionis primatum, mysticum eiusmodi Corpus gemino instructum fuisse capite. Est enim Petrus, vi primatus, nonnisi Christi vicarius, atque adeo unum tantum primarium habetur huius Corporis Caput, nempe Christus : qui quidem arcana ratione Ecclesiam per sese gubernare non desinens, adspectabili tamen modo per eum, qui suam in terris personam gerit, eandem regit Ecclesiam, iam post gloriosam suam in coelum ascensionem non in se solo, sed in Petro quoque tamquam in perspicuo fundamento aedificatam. Unum solummodo Caput constituere Christum eiusque Vicarium, Decessor noster imm. mem. Bonifacius VIII per Apostolicas Litteras *Unam Sanctam* solemniter docuit (61), idque subinde Successores eius iterare non desiere unquam.

Periculoso igitur in errore ii versantur, qui se Christum Ecclesiae Caput amplecti posse existimant, licet eius in terris Vicario fideliter non adhaereant. Sublato enim adspectabili hoc Capite, ac diffractis conspicuis unitatis vinculis, mysticum Redemptoris Corpus ita obscurant ac deformant, ut ab aeternae quaerentibus salutis portum iam nec videri, neque inveniri queat.

Quae autem Nos heic de universali Ecclesia diximus, id de peculiaribus etiam asseverari debet christianorum communitatibus cum

---

(57) Cf. *Act.*, VIII, 26 ; IX, 1-19 ; X, 1-7 ; XII, 3-10.
(58) *Philipp.*, IV, 7.
(59) Cf. Leo XIII, *Satis cognitum :* A. S. S., XXVIII, 725.
(60) *Luc.*, XII, 32.
(61) Cf. *Corp. Iur. Can. ;* Extr. comm., I, 8, 1.

Orientalibus tum Latinis, ex quibus una constat ac componitur Catholica Ecclesia : quandoquidem et ipsae a Christo Iesu proprii uniuscuiusque Episcopi voce potestateque reguntur. Quamobrem sacrorum Antistites non solum eminentiora universalis Ecclesiae membra habendi sunt, ut qui singulari prorsus nexu iunguntur cum divino totius Corporis Capite, atque adeo iure vocantur « partes membrorum Domini primae » (62) ; sed, ad propriam cuiusque Dioecesim quod spectat, utpote veri Pastores assignatos sibi greges singuli singulos Christi nomine pascunt ac regunt (63) ; id tamen dum faciunt, non plane sui iuris sunt, sed sub debita Romani Pontificis auctoritate positi, quamvis ordinaria iurisdictionis potestate fruantur, immediate sibi ab eodem Pontifice Summo impertita. Quapropter, ut Apostolorum ex divina institutione successores (64), a populo venerandi sunt ; ac magis quam huius mundi moderatoribus, etiamsi altissimis, illud Episcopis, utpote Spiritus Sancti chrismate ornatis, convenit effatum : « Nolite tangere Christos meos » (65).

Itaque summo Nos maerore afficimur, cum Nobis affertur, non paucos e Nostris in Episcopatu Fratribus, idcirco quod facti sint forma gregis ex animo (66), ac sacrum sibi traditum « fidei depositum » (67) strenue, ut addecet, fideliterque custodiant ; idcirco quod sanctissimas leges urgeant, in animis hominum divinitus insculptas, ac sibi creditum gregem, supremi Pastoris exemplo, adversus rapaces lupos tutentur, non modo in semetipsos illatas insectiones vexationesque perpeti, sed — quod crudelius ipsis graviusque est — in oves etiam suis curis commissas, in apostolici laboris socios, ac vel in ipsas virgines Deo sacratas. Eiusmodi Nos iniuriam utpote Nobismet ipsis inustam reputantes, Decessoris Nostri imm. rec. Gregorii Magni grandiloquam sententiam iteramus : Honor Noster universalis Ecclesiae est honor ; honor Noster solidus Fratrum Nostrorum est vigor ; ac tunc Nos vere honorati sumus cum singulis quibusque debitus honor non negatur (68).

c) *Ratione mutuae necessitatis*

Nec tamen putandum est Christum Caput, cum tam sublimi in loco sit positum, opem non requirere Corporis. Etenim de mystico quoque hoc Corpore illud asseverandum est, quod Paulus de humano concretione asseverat : « Non potest dicere... caput pedibus : non estis mihi necessarii » (69). Liquido utique patet christifideles Divini Redemptoris ope omnino egere, cum ipse dixerit : « Sine me nihil potestis facere » (70), et cum, ex Apostoli sententia, omne mystici huius Cor-

(62) Greg. Magn., *Moral.*, XIV, 35, 43; Migne, P. L., LXXV, 1063.
(63) Cf. Conc. Vatic. *Const. de Eccl.*, cap. 3.
(64) Cf. *Cod. Iur. Can.*, can. 329, I.
(65) *I Paral.*, XVI, 22 ; *Ps.*, CIV, 15.
(66) Cf. *I Petr.*, V, 3.
(67) Cf. *I Tim.*, VI, 20.
(68) Cf. *Ep. ad Eulog.*, 30 : Migne, P. L., LXXVII, 933.
(69) *I Cor.*, XII, 21.
(70) *Ioan.*, XV, 5.

poris incrementum in aedificationem sui ex Christo Capite sit (71). Attamen hoc quoque retinendum est, quamvis mirandum prorsus videatur, Christum nempe requirere membra sua. Idque primo quidem, quatenus Iesu Christi Persona a Summo geritur Pontifice, qui ne pastoralis officii onere obruatur, alios non paucos in sollicitudinis suae partes vocare debet, ac quotidie est totius comprecantis Ecclesiae adiutorio relevandus. Ac praeterea Servator noster, prout ipse per se non adspectabili modo Ecclesiam regit, a mystici vult sui Corporis membris adiuvari in exsequendo Redemptionis opere. Quod tamen non ex eius indigentia debilitateque accidit, sed ex eo potius quod ipsemet ad maiorem intemeratae suae Sponsae honorem rem ita disposuit. Dum enim in Cruce emoriens immensum Redemptionis thesaurum Ecclesiae suae, nihil ea conferente, dilargitus est ; ubi de eiusmodi thesauro distribuendo agitur, id efficiendae sanctitatis opus non modo cum intaminata sua Sponsa communicat, sed ex eius etiam opera vult quodammodo oriri. Tremendum sane mysterium ac satis numquam meditatum : multorum nempe salutem a mystici Iesu Christi Corporis membrorum precibus voluntariisque afflictationibus, ab iisdem hac de causa susceptis, pendere, et ab adiutrice Pastorum ac fidelium, imprimisque patrum matrumque familias opera, quam iidem divino Servatori nostro quasi sociam praestare debeant.

In praesens autem rationibus modo expositis, quibus eruitur Christum Dominum socialis sui Corporis Caput esse vocandum, tres aliae adiciendae sunt quae et ipsae intimis nexibus devinciuntur.

d) *Ratione similitudinis*

Initium sumimus ex invicem conformata ratione quam inter Caput et corpus intercedere videmus, cum eiusdem naturae exsistant. Quam ad rem animadvertendum est naturam nostram, quamvis inferior sit angelica, ex Dei tamen bonitate angelorum naturam evincere : «Christus enim, ut dicit Aquinas, est Caput angelorum. Nam Christus praeest angelis etiam secundum humanitatem... Item etiam secundum quod homo angelos illuminat et in eis influit. Quantum autem ad naturae conformitatem, Christus non est Caput angelorum, quia non angelos apprehendit, sed — secundum Apostolum — semen Abrahae» (72). Nec solum naturam nostram apprehendit Christus, sed in fragili etiam patibili mortalique corpore consanguineus noster factus est. At si Verbum «semetipsum exinanivit, formam servi accipiens» (73), hoc ea quoque de causa egit, ut suos secundum carnem fratres consortes faceret divinae naturae (74), cum in terrestri exsilio per sanctitatis effectricem gratiam, tum in coelesti patria per sempiternam assequendam beatitatem. Idcirco enim Aeterni Patris Unigenitus filius hominis esse voluit, ut nos conformes efficeremur imagini Filii Dei (75), ac renovaremur secundum imaginem illius, qui creavit

(71) Cf. *Eph.*, IV, 16 ; *Col.* II, 19.
(72) *Comm. in Ep. ad Eph.*, cap. I, lect. 8 ; *Hebr.*, II, 16-17.
(73) *Philipp.*, II, 7. (74) Cf. *II Petr.*, I, 4.
(75) Cf. *Rom.*, VIII, 29.

nos (76). Ii igitur omnes, qui christiano nomine gloriantur, non modo divinum Servatorem nostrum veluti excelsum perfectissimumque virtutum omnium exemplar intueantur, sed per sollertem etiam peccatorum fugam sanctimoniaeque exercitionem studiosissimam, ita eius doctrinam ac vitam suis moribus exprimant, ut cum Dominus apparuerit, in gloria similes ei fiant, videntes eum sicuti est (77).

Quemadmodum autem singula membra sibi adsimulata vult Christus, ita totum etiam Ecclesiae Corpus. Quod profecto evenit, cum ipsa, Conditoris sui vestigiis insistens, docet, regit, divinumque sacrificium immolat. Ipsa praeterea, dum evangelica consilia amplectitur, Redemptoris paupertatem, obedientiam, virginitatemque in se refert. Ipsa per multiplicia variaque instituta, quibus veluti monilibus ornatur, Christum quodammodo commonstrat vel in monte contemplantem, vel concionantem ad populos, vel sanantem aegros et saucios ac peccatores ad frugem bonam convertentem, vel denique benefacientem omnibus. Nihil igitur mirum si eadem, quamdiu hisce in terris degit, insectationibus quoque, vexationibus doloribusque, Christum imitando, afficiatur.

e) *Ratione plenitudinis*

Ac praeterea idcirco Ecclesiae Caput habendus est Christus, quod supernorum munerum plenitudine perfectioneque cum praestet, ex eiusmodi plenitudine mysticum Eius Corpus haurit. Sicut enim — quod plures Patres animadvertunt — mortalis nostri corporis caput sensibus omnibus pollet, dum ceterae concretionis nostrae partes tactu solummodo fruuntur, ita quae in societate christiana virtutes sunt, quae dona, quae charismata, ea omnia in eius Capite Christo perfectissime renident. « In ipso complacuit omnem plenitudinem inhabitare » (78). Eum superna ea munera exornant, quae hypostaticam unionem comitantur : siquidem in eo Spiritus Sanctus habitat cum tali gratiarum plenitudine, ut maior intellegi nequeat. Ei data est « potestas omnis carnis » (79) ; uberrimi in eo sunt « omnes thesauri sapientiae et scientiae » (80). Eaque etiam quam visionis scientiam vocant ita in eo viget ut tam ambitu quam claritate beatam id genus scientiam prorsus exsuperet sanctorum omnium coelitum. Ac denique tam ipse est plenus gratiae et veritatis, ut de inexhausta plenitudine eius nos omnes accipiamus (81).

f) *Ratione influxus*

Haec autem illius discipuli verba, quem singulari caritate diligebat Iesus, ad extremam edisserendam rationem Nos movent, e qua quidem peculiari quodam modo evincitur Christum Dominum mystici sui Corporis Caput esse asseverandum. Sicut scilicet nervi in omnes nostri corporis artus e capite diffunduntur, iisdemque sentiendi seseque movendi facultatem impertiunt, ita Servator noster vim virtutemque suam in Ecclesiam immittit, qua fit ut res divinae et illustrius a

(76) Cf. *Col.*, III, 10.
(77) Cf. *I Ioan.*, III, 2.
(78) *Col.*, 1, 19.
(79) Cf. *Ioan.*, XVII, 2.
(80) *Col.*, 2, 3.
(81) Cf. *Ioan.*, I, 14-16.

Christifidelibus cognoscantur et appetantur avidius. Ex eo profluit in Ecclesiae Corpus omnis lux, qua credentes divinitus illustrantur, omnisque gratia, qua sancti fiunt, sicut ipse sanctus est.

Universam Ecclesiam suam illuminat Christus ; quod quidem ex pene innumeris Sacrarum Litterarum sanctorumque Patrum locis comprobatur. « Deum nemo vidit umquam : unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit » (82). Veniens a Deo magister (83), ut testimonium perhiberet veritati (84) primaevam Apostolorum Ecclesiam ita sua luce illustravit, ut Apostolorum princeps exclamaret : « Domine, ad quem ibimus ? Verba vitae aeternae habes » (85) ; Evangelistis e coelo ita adfuit, ut tamquam membra Christi illud operati sint, quod veluti dictante Capite cognoverunt (86). Atque etiam hodie nobis, hoc in terrestri exsilio commorantibus, est auctor fidei, sicut in patria consummator (87). Ipse est qui in fideles lumen fidei infundit ; ipse qui Pastores et Doctores, imprimisque suum in terris Vicarium, supernis scientiae, intellectus, sapientiaeque donis divinitus ditat, ut fidei thesaurum fideliter adservent, strenue defendant, pie diligenterque explicent atque corroborant ; ipse denique est, qui, etsi non visus, Ecclesiae Conciliis praesidet atque praelucet (88).

Sanctitatis auctor est atque effector Christus. Nullus siquidem salutaris actus haberi potest, qui ex eo, tamquam e superno fonte, non profluat. « Sine me, inquit, nihil potestis facere » (89). Si, ob admissa perpetrata, animi dolore paenitentiaque movemur, si filiorum timore ac spe ad Deum convertimur, ipsius semper virtute ducimur. Gratia et gloria ex inexhausta eius plenitudine oriuntur. Eminentiora praesertim mystici sui Corporis membra, consilii, fortitudinis, timoris pietatisque donis Servator noster continenter munerat, ut totum Corpus magis in dies magisque vitae sanctitate integritateque augeatur. Et quando Ecclesiae Sacramenta externo ritu administrantur, ipsemet effectum in animis operatur (90). Itemque ipse est, qui redemptos nutriens propria carne et sanguine, concitatos ac turbidos animi motus sedat ; ipse est, qui gratias auget assequendamque animorum corporumque gloriam praeparat. Quos quidem divinae bonitatis thesauros, mystici sui Corporis membris non modo idcirco impertire dicendus est, quod eos, tam eucharistica hostia in terris, quam clarificata in coelis, ostensione vulnerum precumque effusione a Patre Aeterno efflagitat, sed idcirco etiam quod singulis singulas gratias « secundum mensuram donationis Christi » (91) eligit, determinat, distribuit. Ex quo consequitur ut a Divino Redemptore, tamquam ex capitali fonte vim hauriens, « totum corpus compactum et connexum

(82) Cf. *Ioan.*, I, 18.
(83) Cf. *Ioan.*, III, 2.
(84) Cf. *Ioan.*, XVIII, 37.
(85) Cf. *Ioan.*, VI, 68.
(86) Cf. August., *De cons. evang.*, I, 35, 54 : Migne, P. L., XXXIV, 1070.
(87) Cf. *Hebr.*, XII, 2.
(88) Cf. Cyr. Alex., *Ep. 55 de Symb.* : Migne, P. G., LXXVII, 293.
(89) Cf. *Ioan.*, XV, 5.
(90) Cf. S. Thom., III, q. 64, a. 3.
(91) *Eph.*, IV, 7.

per omnem iuncturam subministrationis, secundum operationem in mensuram uniuscuiusque membri augmentum corporis faciat in aedificationem sui in caritate » (92).

C. — *Christus sustentator Corporis*

Quae supra exposuimus, Venerabiles Fratres, modum presse breviterque explanantes, quo Christus Dominus ex divina plenitudine sua in Ecclesiam vult ubera sua dona influant, ut eadem sibimet ipsi quam maxime adsimuletur, haud parum profecto conferunt ad tertiam illam edisserendam rationem, ex qua etiam eruitur cur sociale Ecclesiae Corpus nomine Christi decoretur : quae quidem in eo ponitur, quod Servator noster ab se conditam societatem ipse divinitus sustentat.

Ut acute subtiliterque Bellarminus (93) animadvertit, haec Corporis Christi nominatio non ex eo solummodo explicanda est, quod Christus mystici sui Corporis Caput est dicendus, sed ex eo etiam quod ita Ecclesiam sustinet, et ita in Ecclesia quodammodo vivit, ut ipsa quasi altera Christi persona exsistat. Quod quidem gentium Doctor ad Corinthios scribens affirmat, cum, nihil aliud adiiciens, « Christum » Ecclesiam vocat (94), ipsum profecto Magistrum imitatus, qui eidem Ecclesiam insectanti adclamaverat ex alto : « Saule, Saule, cur me persequeris ? » (95). Quin immo si Nysseno credimus, saepius ab Apostolo Ecclesia « Christus » nuncupatur (96) ; nec ignotum vobis est, Venerabiles Fratres, illud Augustini effatum : « Christus Christum praedicat » (97).

a) *Ratione missionis iuridicae*

Nobilissima tamen eiusmodi appellatio non ita accipienda est, ac si ineffabile illud vinculum, quo Dei Filius concretam assumpsit humanam naturam, ad universam pertineat Ecclesiam ; sed in eo posita est, quod Servator Noster bona maxime sibi propria ita cum Ecclesia sua communicat, ut haec secundum totam vitae suae rationem, tam adspectabilem quam arcanam, Christi imaginem quam perfectissime exprimat. Nam per iuridicam, ut aiunt, missionem qua Divinus Redemptor Apostolos in mundum misit, sicut ipse missus erat a Patre (98), ipse est, qui per Ecclesiam baptizat, docet, regit, solvit, ligat, offert, sacrificat.

b) *Ratione Spiritus Christi qui est anima Corporis mystici*

Ea vero altiore donatione, interna ac sublimi prorsus, quam supra

(92) *Eph.*, IV, 16 ; cf. *Col.*, II, 19.
(93) Cf. *De Rom. Pont.*, I, 9 ; *De Concil.*, II, 19.
(94) Cf. *I Cor.*, XII, 12.
(95) Cf. *Act.*, IX, 4 ; XXII, 7 ; XXVI, 14.
(96) Cf. Greg. Nyss., *De vita Moysis :* Migne, P. G., XLIV, 385.
(97) Cf. *Serm.* CCCLIV, I : Migne, P. L., XXXIX, 1563.
(98) Cf. *Ioan.*, XVII, 18 et XX, 21.

attigimus, Capitis scilicet rationem describentes influendi in membra sua, Christus Dominus Ecclesiam superna sua vita vivere iubet, totum eius Corpus divina virtute sua permeat, et singula membra secundum locum, quem in Corpore occupant, eo fere modo alit ac sustentat, quo cohaerentes sibi palmites vitis nutrit facitque frugiferos (99).

Quodsi divinum hoc, a Christo datum, vitae virtutisque principium attente consideramus, prout ipsum fontem constituit cuiusvis doni gratiaeque creatae, facile intellegimus illud nihil aliud esse nisi Paraclitum Spiritum, qui a Patre Filioque procedit, quique peculiari modo « Spiritus Christi » seu « Spiritus Filii » dicitur (100). Hoc enim gratiae veritatisque Flamine Filius Dei in ipso intaminato Virginis sinu animam suam ornavit ; hic Spiritus in deliciis habet in almo Redemptoris animo tamquam in templo suo dilectissimo habitare ; hunc Spiritum proprio effuso cruore Christus nobis in Cruce promeruit ; hunc denique super Apostolos efflans, Ecclesiae ad peccata remittenda largitus est (101) ; ac dum Christus solummodo hunc Spiritum non ad mensuram accepit (102), membris tamen mystici Corporis non nisi secundum mensuram donationis Christi ex ipsius Christi plenitudine impertitur (103). Ac postquam Christus in cruce clarificatus est, eius Spiritus cum Ecclesia uberrima effusione communicatur, ut ipsa eiusque singula membra magis in dies magisque Servatori nostro adsimulentur. Spiritus Christi est, qui nos adoptivos Dei filios effecit (104), ut aliquando « omnes revelata facie gloriam Domini speculantes, in eandem imaginem transformemur a claritate in claritatem » (105).

Huic autem Christi Spiritui tamquam non adspectabili principio id quoque attribuendum est, ut omnes Corporis partes tam inter sese, quam cum excelso Capite suo coniungantur, totus in Capite cum sit, totus in Corpore, totus in singulis membris ; quibus pro diversis eorum muneribus atque officiis, pro maiore vel minore, quo fruuntur, spiritualis sanitatis gradu, diversis rationibus praesens est atque adsistit. Ille est, qui caelesti vitae halitu in omnibus corporis partibus cuiusvis est habendus actionis vitalis ac reapse salutaris principium. Ille est, qui licet per se ipse in omnibus membris habeatur, in iisdemque divinitus agat, in inferioribus tamen etiam per superiorem ministerium operatur ; ille denique est, qui dum Ecclesiae nova semper in dies, sua afflante gratia, incrementa parit, membra tamen, a Corpore omnino abscissa, renuit sanctitatis gratia inhabitare. Quam quidem Iesu Christi Spiritus praesentiam operationemque sapientissimus Decessor Noster imm. mem. Leo XIII Encyclicis Litteris

---

(99) Cf. Leo XIII, *Sapientiae christianae*, A. S. S., XXII, 392 ; *Satis cognitum*, ibidem, XXVIII, 710.
(100) *Rom.*, VIII, 9 ; *II Cor.*, III, 17 ; *Gal.*, IV, 6.
(101) Cf. *Ioan.*, XX, 22. (102) Cf. *Ioan.*, III, 34.
(103) Cf. *Eph.*, I, 8 ; IV, 7.
(104) Cf. *Rom.*, VIII, 14-17 ; *Gal.*, IV, 6-7.
(105) Cf. *II Cor.*, III, 18.

Divinum illud per haec verba presse nervoseque significavit : « Hoc affirmare sufficiat, quod cum Christus Caput sit Ecclesiae, Spiritus Sanctus sit eius anima » (106).

Si vero vitalem illam vim virtutemque, qua tota Christianorum communitas a Conditore suo sustentatur, iam non in semetipsa, sed in creatis, qui inde oriuntur, effectibus spectamus, in caelestibus ea muneribus consistit, quae Redemptor noster una cum Spiritu suo Ecclesiae impertit, unaque cum Spiritu suo, supernae lucis dator sanctitatisque effector, operatur. Ecclesia igitur haud aliter ac sancta eius omnia membra, grandem hanc Apostoli sententiam sibi sumere potest : « Vivo autem ; iam non ego ; vivit vero in me Christus » (107).

D. — *Christus servator Corporis*

Haec Nostra de « Capite mystico » (108) facta eloquia imperfecta quidem manerent, si non paucis saltem attingeremus hanc eiusdem Apostoli sententiam : « Christus Caput est Ecclesiae : Ipse Salvator Corporis eius » (109). Hisce enim verbis postrema indicatur ratio, cur Corpus Ecclesiae Christi nomine donetur. Est nempe Christus huius Corporis divinus Servator. Ipse enim iure meritoque a Samaritanis praedicatur « Salvator mundi » (110) ; immo absque ullo dubio dicendus est « Salvator omnium » ; quamvis cum Paulo sit addendum : « maxime fidelium » (111). Prae aliis videlicet omnibus, membra sua, quae Ecclesiam constituunt, acquisivit sanguine suo (112). Haec tamen, cum supra de Ecclesia e Cruce orta, de Christo lucis datore effectoreque sanctitatis, deque eodem mystici sui Corporis sustentatore, enucleate satis scripserimus, non est cur amplius explanemus, sed cur potius omnes, immortales grates agentes Deo, demisso intentoque animo meditemur. Quod autem Servator noster, olim e Cruce pendens, inchoavit, id perpetuo continenterque in caelesti beatitate peragere non desinit : « Caput nostrum, ait Augustinus, interpellat pro nobis : alia membra recipit, alia flagellat, alia mundat, alia consolatur, alia creat, alia vocat, alia revocat, alia corrigit, alia redintegrat » (113).

Nos autem omnes Christo in salutifero hoc opere debemus sociam praestare operam « qui ex uno et per unum salvamur et salvamus » (114).

---

(106) A. S. S., XXIX, p. 650.
(107) *Gal.*, II, 20.
(108) Cf. Ambros., *De Elia et ieiun.*, 10, 36-37 et *In Psalm.* 118, *serm.* 20, 2 : Migne, P. L., XIV, 710 et XV, 1483.
(109) *Eph.*, V, 23.
(110) *Ioan.*, IV, 42.
(111) Cf. *I Tim.*, IV, 10.
(112) *Act.*, XV, 28.
(113) *Enarr. in Ps.*, LXXXV, 5 : Migne, P. L., XXXVII, 1085.
(114) Clem. Alex., *Strom.*, VII, 2 : Migne, P. G., IX, 413.

III. — ECCLESIA CORPUS CHRISTI « MYSTICUM »

Iam nunc, Venerabiles Fratres, ad illud adisserendum gradum faciamus, per quod quidem in sua luce ponere cupimus Christi Corpus, quod est Ecclesia, mysticum esse appellandum. Appellationem eiusmodi, quae iam in plurium aetatis veteris scriptorum usu habetur, haud pauca Summorum Pontificum documenta comprobant. Non autem una de causa haec vox adhibenda est ; quandoquidem per illam sociale Ecclesiae Corpus, cuius Christus Caput est ac moderator, internosci potest a physico ejus Corpore, quod e Deipara Virgine natum nunc ad Patris dexteram sedit, velisque Eucharisticis delitescit ; ac discerni item potest, quod ob hodiernos errores maioris momenti est, a naturali quovis corpore sive physico, sive, ut aiunt, morali.

Corpus mysticum et corpus physicum

Dum enim in naturali corpore unitatis principium ita partes iungit, ut propria, quam vocant, subsistentia singulae prorsus careant ; contra in mystico Corpore mutuae coniunctionis vis, etiamsi intima, membra ita intra se copulat, ut singula omnino fruantur persona propria. Accedit quod, si totius et singulorum membrorum mutuam inter se rationem consideramus, in physico quolibet viventi corpore totius concretionis emolumento membra singula universa postremum unice destinantur, dum socialis quaelibet hominum compages, si modo ultimum utilitatis finem inspicimus, ad omnium et uniuscuiusque membri profectum, utpote personae sunt, postremum ordinatur. Itaque — ut ad rem nostram regrediamur — sicut Aeterni Patris Filius ob sempiternam omnium nostrum salutem de coelo descendit, ita Corpus Ecclesiae condidit divinoque Spiritu ditavit ad immortalium procurandam assequendamque animarum beatitatem, secundum illud Apostoli : « Omnia enim vestra sunt ; vos autem Christi ; Christus autem Dei » ([115]). Ut enim Ecclesia in bonum conformatur fidelium, ita in Dei et quem ipse misit Christi Iesu gloriam destinatur.

Corpus mysticum et corpus morale

Quodsi mysticum comparamus cum morali, ut aiunt, corpore, tum etiam animadvertendum est non leve quiddam interesse, sed aliquid summi momenti inter utrumque summaeque gravitatis. In hoc enim, quod morale vocant, nihil aliud est unitatis principium, nisi finis communis, communisque omnium in eumdem finem per socialem auctoritatem conspiratio ; dum in mystico, de quo agimus, Corpore conspirationi huic internum aliud adiungitur principium, quod tam in universa compage, quam in singulis eius partibus reapse existens virtuteque pollens, talis est excellentiae, ut ratione sui omnia unitatis vincula, quibus vel physicum vel morale corpus copuletur, in immensum prorsus evincat. Hoc est, ut supra diximus, aliquid non

(115) *I Cor.*, III, 23 ; Pius XI, *Divini Redemptoris :* A. A. S., 1937, p. 80.

naturalis, sed superni ordinis, immo in semetipso infinitum omnino atque increatum : Divinus nempe Spiritus, qui, ut ait Angelicus, « unus et idem numero, totam Ecclesiam replet et unit » (116).

Recta igitur vocis huius significatio in mentem revocat, Ecclesiam, quae perfecta genere suo societas haberi debet, non ex socialibus solummodo ac iuridicis elementis rationibusque constare. Ea nimirum longe praestantior est quam quaelibet aliae hominum communitates (117) ; quibus quidem sic antecellit ut gratia naturam exsuperat, rebusque caducis omnibus immortalia sunt praestabiliora (118). Id genus communitates, imprimisque Civilis Societas, utique non spernendae sunt, nec parvi habendae ; verumtamen in earum rerum ordine non tota Ecclesia est, sicut in mortalis corporis nostri concretione, non totus homo (119). Quamvis enim iuridicae rationes, quibus Ecclesia etiam innititur atque componitur, ex divina oriantur a Christo data constitutione, ad supernumque finem assequendum conferant, id tamen, quo christiana societas ad gradum evehitur, qui omnem naturae ordinem prorsus evincit, Redemptoris nostri Spiritus est, qui ceu fons gratiarum, donorum, ac charismatum omnium, perpetuo et intime Ecclesiam replet et in ea operatur. Siquidem, quemadmodum mortalis nostri corporis compages mirificum utique est Creatoris opus, sed quam longissime distat ab excelsa animi nostri dignitate : sic socialis christianae reipublicae structura, quamvis divini Architecti sui sapientiam praedicet, aliquid tamen inferioris omnino ordinis est, ubi cum spiritualibus donis comparatur, quibus eadem ornatur ac vivit, cum eorumque divino fonte.

Ecclesia iuridica et Ecclesia caritatis

Ex iis, quae adhuc, Venerabiles Fratres, vobis scribendo explanandoque persecuti sumus, omnino patet gravi eos in errore versari, qui ad arbitrium suum quasi latentem minimeque conspicuam fingant Ecclesiam ; itemque qui eam perinde habeant atque institutum quoddam humanum cum certa quadam disciplinae temperatione externisque ritibus, at sine supernae vitae communicatione (120). Dum contra, sicut Christus, Ecclesiae Caput et exemplar, « non omnis est, si in eo vel humana dumtaxat spectetur natura visibilis..., vel divina tantummodo natura invisibilis..., sed unus est ex utraque et in utraque natura... : sic Corpus eius mysticum » (121), quandoquidem Dei Verbum humanam naturam assumpsit doloribus obnoxiam, ut, adspectabili societate condita et divino sanguine consecrata, « per visibilem gubernationem ad invisibilia homo revocaretur » (122).

Quapropter funestum etiam eorum errorem dolemus atque improbamus, qui commenticiam Ecclesiam sibi somniant, utpote societatem

(116) *De veritate*, q. 29, a. 4, c.
(117) Cf. Leo XIII, *Sapientiae christianae*, A. S. S., XXII, p. 392.
(118) Cf. Leo XIII, *Satis cognitum*, A. S. S., XXVIII, p. 724.
(119) Cf. Leo XIII, *Satis cognitum*, A. S. S., XXVIII, p. 710.
(120) Cf. *ibidem*, p. 710.
(121) Cf. *ibidem*, p. 710.
(122) S. Thom., *De veritate*, q. 29, a. 4, ad 3.

quandam caritate alitam ac formatam, cui quidem — non sine despicientia — aliam opponunt, quam iuridicam vocant. At perperam omnino eiusmodi distinctionem inducunt : non enim intellegunt divinum Redemptorem eadem ipsa de causa conditum ab se hominum coetum, perfectam voluisse genere suo societatem constitutam, ac iuridicis omnibus socialibusque elementis instructam, ut nempe salutiferum Redemptionis opus hisce in terris perennaret (123) ; et ad eundem finem assequendum caelestibus eam voluisse donis ac muneribus a Paraclito Spiritu ditatam. Eam utique Aeternus Pater voluit « regnum Filii dilectionis suae » (124) ; attamen reapse regnum, in quo nimirum credentes omnes plenum praestarent intellectus voluntatisque suae obsequium (125), ac demisso obedientique animo ei sese confirmarent, qui pro nobis « factus est obediens usque ad mortem » (126). Nulla igitur veri nominis oppositio vel repugnantia haberi potest inter invisibilem, quam vocant Spiritus Sancti missionem, ac iuridicum Pastorum Doctorumque a Christo acceptum munus ; quippe quae, — ut in nobis corpus animusque — se invicem compleant ac perficiant, et ab uno eodemque Servatore nostro procedant, qui non modo divinum afflans halitum dixit : « Accipite Spiritum Sanctum » (127), sed etiam clara voce imperavit : « Sicut misit me Pater, et ego mitto vos » (128) ; itemque : « Qui vos audit, me audit » (129).

Quodsi in Ecclesia aliquid cernitur, quod humanae arguit condicionis nostrae infirmitatem, id quidem non iuridicae est eius constitutioni attribuendum, sed lamentabili potius singulorum ad malum proclivitati, quam idcirco divinus eius Conditor in altioribus etiam mystici sui Corporis membris esse patitur, ut et ovium Pastorumque virtus comprobetur et in omnibus increscant christianae fidei promerita. Christus enim, ut supra diximus, ex constituto a se coetu seclusos noluit peccatores ; si igitur nonnulla membra spiritualibus morbis laborant, non est cur erga Ecclesiam nostrum minuamus amorem, sed cur potius erga eius membra pietatem adaugeamus.

Utique absque ulla labe refulget pia Mater in sacramentis, quibus filios procreat et alit ; in fide, quam nullo non tempore intaminatam servat ; in legibus sanctissimis, quibus omnes iubet, consiliisque evangelicis quibus admonet ; in caelestibus denique donis et charismatis, per quae innumera parit, inexhausta sua fecunditate (130), martyrum, virginum, confessorumque agmina. Attamen eidem vitio verti nequit, si quaedam membra vel infirma vel saucia languescant, quorum nomine cotidie ipsa Deum deprecatur : « Dimitte nobis debita nostra », quorumque spirituali curae, nulla interposita mora, materno fortique animo incumbit.

Cum igitur « mysticum » Iesu Christi Corpus nuncupamus, per ipsam huius vocis significationem gravissime admonemur. Quae qui-

(123) Conc. Vat., Sess. IV, *Const. dogm. de Eccl.*, prol.
(124) *Col.*, I, 13.
(125) Conc. Vat., Sess. III, *Const. de fide cath.*, cap. 3.
(126) *Philipp.*, II, 8.
(127) *Ioan.*, XX, 22.
(128) *Ioan.*, XX, 21.
(129) *Luc.*, X, 16.
(130) Cf. Conc. Vat., Sess. III, *Const. de fide catholica*, c. 3.

dem monita in hisce S. Leonis verbis quodammodo resonant : « Agnosce, o Christiane, dignitatem tuam, et divinae consors factus naturae, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire. Memento cuius Capitis et cuius Corporis sis membrum » (131).

PARS SECUNDA

CONIUNCTIO FIDELIUM CUM CHRISTO

Placet in praesens, Venerabiles Fratres, peculiarissimo modo verba facere de nostra cum Christo in Ecclesiae corpore coniunctione, quae si — ut iure meritoque Augustinus ait (132) — res grandis est, arcana atque divina, hac eadem tamen de causa saepenumero contingit, ut a nonnullis perperam intellegatur atque explicetur. Imprimis patet eam arctissimam esse : nam in Sacris Litteris non modo casti connubii vinculo adsimulatur, et cum vitali palmitum vitisque unitate, nostrique corporis compagine comparatur (133) ; sed etiam tam intima exhibetur, ut — secundum illud Apostoli : « Ipse (Christus) est Caput Corporis Ecclesiae » (134) — perantiqua perpetuoque a Patribus tradita documenta doceant, divinum Redemptorem cum suo sociali Corpore unam dumtaxat constituere mysticam personam, seu ut Augustinus ait : Christum totum (135). Quin immo ipse Servator noster in sacerdotali sua oratione eiusmodi coagmentationem cum miranda illa unitate, qua Filius est in Patre et Pater in Filio, conferre non dubitavit (136).

Coniunctio iuridica et socialis

Nostra autem, quae in Christo est et cum Christo compages, primo loco ex eo constat, quod cum christiana respublica ex Conditoris sui voluntate sociale existat perfectumque Corpus, idcirco in ea copulatio insit oportet membrorum omnium ob eorum in eundem finem conspirationem. Quo autem nobilior est finis, ad quem haec conspiratio contendit, quo divinior est fons ex quo eadem procedit, eo excelsior procul dubio evadit unitas. Iam vero altissimus finis est : continuata nempe ipsius Corporis membrorum sanctificatio in gloriam Dei et Agni, qui occisus est (137). Fons autem divinissimus : non modo scilicet Aeterni Patris placitum, studiosaque Servatoris nostri voluntas, sed internus etiam Sancti Spiritus in mentes animosque nostros afflatus atque appulsus. Si enim ne minimus quidem actus, qui ad salutem conducat, elici potest, nisi in Spiritu Sancto, quomodo possunt innumerae cuiusvis gentis, cuiusvis stirpis multitudines in supre-

(131) *Serm.* XXI, 3 : Migne, P. L., XIV, 192-193.
(132) Cf. August., *Contra Faust.*, XXI, 8 : Migne, P. L., XLII, 392.
(133) Cf. *Eph.*, V, 22-23 ; *Ioan.*, XV, 1-5 ; *Eph.*, IV, 16.
(134) *Col.*, I, 18.
(135) Cf. *Enarr. in Ps.*, XVII, 51 et XC, II, 1 : Migne, P. L., XXXVI, 154 et XXXVII, 1159.
(136) *Ioan.*, XVII, 21-23.
(137) *Apoc.*, V, 12-13.

mam unius trinique Numinis gloriam communi consilio conspirare, nisi ex illius virtute, qui a Patre Filioque uno aeternoque efflatur amore ?

Quoniam vero, ut supra diximus, sociale eiusmodi Christi Corpus ex Conditoris sui voluntate adspectabile esse debet, conspiratio illa membrorum omnino extrinsecus etiam sese manifestet opus est, cum per eiusdem fidei professionem, tum per eorundem communionem sacrorum, per eiusdemque participationem sacrificii, tum denique per actuosam earundem legum observantiam. Idque praeterea omnino necessarium est, ut in oculis omnium conspicuum adsit supremum Caput, a quo mutua invicem adiutrix omnium opera ad propositum assequendum finem efficienter dirigatur : Iesu Christi dicimus in terris Vicarium. Quemadmodum enim divinus Redemptor Paraclitum misit veritatis Spiritum, qui suas partes agens (138), arcanam sumeret Ecclesiae gubernationem, ita Petro eiusque Successoribus mandavit, ut suam in terris gerentes personam perspicibilem quoque christianae reipublicae moderationem agerent.

Coniunctio per tres virtutes theologicas

Iuridicis autem hisce vinculis, quae iam ratione sui sufficiunt, ut cuiusvis alius, etsi supremae, humanae societatis nexus longe exsuperentur, alia necesse est accedat unitatis ratio ob tres illas virtutes, quibus nos inter et cum Deo arctissime copulamur : christianam inquimus fidem, spem, caritatemque.

Siquidem « unus Dominus, ut admonet Apostolus, una fides » (139), ea nimirum fides, qua uni Deo adhaeremus et ei, quem misit, Iesu Christo (140). Quam intime vero hac fide obstringamur Deo, verba discipuli docent, quem Iesus peculiari modo diligebat : « Quisquis confessus fuerit quoniam Iesus est Filius Dei, Deus in eo manet et ipse in Deo » (141). Nec minus inter nos et cum divino Capite nostro christiana hac fide copulamur. Nam quotquot credentes sumus, « habentes... eumdem spiritum fidei » (142), eadem Christi luce collustramur, eodem Christi pabulo enutrimur, eademque Christi auctoritate et magisterio regimur. Quodsi idem in omnibus fidei spiritus virescit, omnes quoque eandem vitam « in fide vivimus Filii Dei, qui dilexit nos et tradidit semetipsum pro nobis » (143) ; et Christus Caput nostrum vivida fide in nobis susceptus et habitans in cordibus nostris (144), sicut fidei nostrae est auctor, ita erit et consummator (145).

Sicut autem per fidem hisce in terris Deo ut veritatis fonti adhaeremus, ita eum per christianae spei virtutem appetimus ut fontem beatitatis, « exspectantes beatam spem et adventum gloriae magni Dei » (146). Ob commune autem illud caelestis Regni desiderium, quo heic manentem civitatem habere renuimus, sed futuram inquiri-

(138) Cf. *Ioan.*, XIV, 16 et 26.
(139) *Eph.*, IV, 5.
(140) Cf. *Ioan.*, XVII, 8.
(141) *I Ioan.*, IV, 15.
(142) *II Cor.*, IV, 13.
(143) Cf. *Gal.*, II, 20.
(144) Cf. *Eph.*, III, 17.
(145) Cf. *Hebr.*, XII, 2.
(146) *Tit.*, II, 13.

mus (147), supernamque gloriam anhelamus, gentium Apostolus dicere non dubitavit : « unum Corpus et unus Spiritus, sicut vocati estis in una spe vocationis vestrae » (148) ; immo Christus in nobis veluti spes gloriae residet (149).

At si fidei et spei nexus, quibus cum Divino Redemptore nostro in mystico eius Corpore iungimur, magnae sunt gravitatis maximique momenti, non minoris profecto gravitatis efficientiaeque sunt vincula caritatis. Namque, si etiam in rerum natura aliquid praestantissimum est amor, ex quo vera amicitia ducitur, quid de superno illo amore dicendum, qui ab ipso Deo in animos infunditur nostros ? « Deus caritas est, et qui manet in caritate, in Deo manet et Deus in eo » (150). Quae quidem caritas id efficit quasi ex constituta a Deo lege, ut in nos amantes eum redamantem descendere iubeat, secundum illud : « Si quis diligit me..., et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus » (151). Caritas igitur omni alia virtute arctius nos coniungit cum Christo, cuius caelesti ardore inflammati, tot Ecclesiae filii gavisi sunt pro eo contumeliam pati, et ad supremum usque vitae halitum sanguinisque effusionem quaelibet, etsi maxime ardua, obire atque evincere. Quapropter divinus Servator noster hisce verbis vehementer nos adhortatur : « Manete in dilectione mea ». Et quandoquidem caritas ieiuna res est ac prorsus vacua, si bonis operibus non panditur et quodammodo efficitur, idcirco haec continuo subiungit : « Si praecepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea, sicut et ego Patris mei praecepta servavi et maneo in eius dilectione » (152).

Huic tamen erga Deum, erga Christum amori caritas in proximos respondeat oportet. Siquidem quomodo asseverare possumus divinum nos Redemptorem diligere, si eos oderimus, quos ipse, ut mystici sui Corporis membra faceret, pretioso suo sanguine redemit ? Quamobrem ita ille nos admonet, quem prae ceteris Christus dilexit Apostolus : « Si quis dixerit quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est. Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum, quem non videt, quomodo potest diligere ? Et hoc mandatum habemus a Deo, ut qui diligit Deum, diligat et fratrem suum » (153). Immo id etiam est affirmandum, eo magis nos fore cum Deo, cum Christo coniunctos, quo magis futuri simus alter alterius membra (154), pro invicem sollicita (155) ; sicut ex altera parte, eo magis nos fore inter nos cohaerentes caritateque copulatos, quo flagrantiore amore ad Deum divinumque Caput nostrum adstricti fuerimus.

Coniunctio in cognitione et amore Christi

Nos autem Unigenitus Dei Filius, iam ante mundi exordium, aeterna infinitaque cognitione sua perpetuoque amore amplexus est. Quem

(147) Cf. *Hebr.*, XIII, 14.
(148) *Eph.*, IV, 4.
(149) Cf. *Col.*, I, 27.
(150) *I Ioan.*, IV, 16.
(151) *Ioan.*, XIV, 28.
(152) *Ioan.*, XV, 9-10.
(153) *I Ioan.*, IV, 20-21.
(154) *Rom.*, XII, 5.
(155) *I Cor.*, XII, 25.

quidem amorem ut adspectabili ac miranda prorsus ratione patefaceret, nostram sibi in hypostaticam unitatem adiunxit naturam ; qua fit — quod candida quadam simplicitate Maximus Taurinensis animadvertit — ut « in Christo caro nostra nos diligat » (156).

Eiusmodi vero amantissima cognitio, qua divinus Redemptor a primo Incarnationis suae momento nos prosecutus est, studiosam quamlibet humanae mentis vim exsuperat ; quandoquidem per beatam illam visionem, qua vixdum in Deiparae sinu exceptus fruebatur, omnia mystici Corporis membra continenter perpetuoque sibi praesentia habet, suoque complectitur salutifero amore. O mira erga nos divinae pietatis dignatio ; o inaestimabilis ordo immensae caritatis ! In praesepibus, in Cruce, in sempiterna Patris gloria omnia Ecclesiae membra Christus sibi conspecta sibique coniuncta habet longe clarius, longeque amantius, quam mater filium suum in gremio positum, quam quilibet semetipsum cognoscit ac diligit.

Coniunctio per inhabitantem Spiritum Sanctum

Ex hucusque allatis facile cernitur, Venerabiles Fratres, cur Paulus Apostolus tam frequenter scribat Christum esse in nobis, nosque esse in Christo. Quod quidem subtiliore quoque ratione comprobatur. Est nempe Christus in nobis, ut supra enucleate satis exposuimus, per Spiritum suum, quem nobiscum communicat et per quem ita in nobis operatur, ut quaecumque divina a Spiritu Sancto in animis peraguntur, etiam a Christo ibi peracta dicantur oporteat (157). « Si quis Spiritum Christi non habet, inquit Apostolus, hic non est eius : si autem Christus in vobis est..., spiritus vivit propter iustificationem » (158).

Ex eadem autem Spiritus Christi communicatione efficitur, ut, cum omnia dona, virtutes et charismata, quae in Capite excellenter, uberrime efficienterque insunt, in omnia Ecclesiae membra deriventur, et in iis, secundum locum quem in mystici Iesu Christi Corpore occupant, in dies perficiantur, Ecclesia veluti plenitudo constituatur et complementum Redemptoris ; Christus vero quoad omnia in Ecclesia quodammodo adimpleatur (159). Quibus quidem verbis ipsam attigimus rationem, cur, secundum Augustini placita iam breviter indicata, Caput mysticum, quod Christus est, et Ecclesia, quae hisce in terris veluti alter Christus eius personam gerit, unum novum hominem constituant, quo in salutifero Crucis opere perpetuando caelum et terra iungantur : Christum dicimus Caput et Corpus, Christum totum.

Profecto non sumus nescii, arcanae huic intelligendae explicandaeque doctrinae — quae circa nostram versatur cum Divino Redemptore coniunctionem, peculiarique modo circa Spiritus Sancti in animis inhabitationem — multa obstare velamina, quibus arcana eadem doc-

(156) *Serm.*, XXIX ; Migne, P. L., LVII, 594.
(157) Cf. S. Thom., *Comm. in Ep. ad Eph.*, cap. II, lect. 5.
(158) *Rom.*, VIII, 9-10.
(159) S. Thom., *Comm. in Ep. ad Eph.*, cap. I, lect. 8.

trina ob inquirentium mentis debilitatem quasi quadam caligine obvolvatur. At novimus etiam ex recta adsiduaque huius rei pervestigatione, atque ex variarum opinionum conflictu sententiarumque concursu, si modo veritatis amor ac debitum Ecclesiae obsequium eiusmodi inquisitionem dirigant, pretiosa scatere atque exsilire lumina, quibus in sacris quoque id genus disciplinis profectus reapse habeatur. Non eos igitur improbamus, qui diversas vias rationesque ingrediantur ad tam altum attingendum et pro viribus collustrandum mirandae huius nostrae cum Christo coniunctionis mysterium. Verumtamen id omnibus commune atque inconcussum esto, si a germana velint doctrina, a rectoque Ecclesiae magisterio non aberrare : omnem nempe reiciendum esse mysticae huius coagmentationis modum, quo christifideles quavis ratione ita creatarum rerum ordinem praetergrediantur, atque in divina perperam invadant, ut vel una sempiterni Numinis attributio de iisdem tamquam propria praedicari queat. Ac praeterea certissimum illud firma mente retineant, hisce in rebus omnia esse habenda Sanctissimae Trinitati communia, quatenus eadem Deum ut supremam efficientem causam respiciant.

Animadvertant quoque necesse est, hac in causa de occulto mysterio agi, quod in hoc terrestri exsilio, velamine quolibet detectum, omnino introspici, humanaque lingua significari numquam possit. Inhabitare quidem Divinae Personae dicuntur, quatenus in creatis animantibus intellectu praeditis imperscrutabili modo praesentes, ab iisdem per cognitionem et amorem attingantur ([160]), quadam tamen ratione omnem naturam transcendente, ac penitus intima et singulari. Ad quam quidem intuendam ut parumper saltem accedamus, non illa via ac ratio neglegenda est, quam Vaticana Synodus ([161]) in id genus rebus valde commendat ; quae quidem ad hauriendam lucem contendens, qua Dei arcana paulisper saltem internoscantur, id assequitur, mysteria eadem inter se comparans et cum supremo fine, quo dirigantur. Opportune igitur sapientissimus Decessor noster fel. rec. Leo XIII, cum de hac nostra cum Christo coniunctione deque Divino nos inhabitante Paraclito loqueretur, ad beatam illam visionem oculos convertit, qua aliquando in caelis haec eadem mystica copulatio consummationem suam perfectionemque consequetur. « Haec mira coniunctio, inquit, quae suo nomine inhabitatio dicitur, conditione tantum seu statu ab ea discrepat, qua caelites Deus beando complectitur » ([162]). Qua quidem visione modo prorsus ineffabili fas erit Patrem Filium Divinumque Spiritum mentis oculis superno lumine auctis contemplari, divinarum Personarum processionibus aeternum per aevum proxime adsistere, ac simillimo illi gaudio beari, quo beata est sanctissima et indivisa Trinitas.

Quae autem hactenus de arctissima hac mystici Iesu Christi Corporis cum Capite suo coniunctione proposuimus, imperfecta Nobis viderentur, si heic pauca saltem de Sanctissima Eucharistia non adii-

(160) Cf. S. Thom., I, q. 43, a. 3.
(161) Sess. III, *Const. de fide cath.*, cap. 4.
(162) Cf. *Divinum illud*, A. S. S., XXIX, p. 653.

ceremus, qua eiusmodi coniunctio hac in mortali vita velut ad culmen adducitur.

Coniunctio per sacram Eucharistiam

Voluit siquidem Christus Dominus ut haec miranda, ac numquam satis exornata laudibus coagmentatio, qua inter nos et cum divino Capite nostro iungimur, per Eucharisticum Sacrificium peculiari modo credentibus manifestaretur. In eo enim sacrorum administri non solum Servatoris nostri vices gerunt, sed totius etiam mystici Corporis singulorumque fidelium ; itemque in eo christifideles ipsimet immaculatum Agnum, unius sacerdotis voce in altari praesentem constitutum, communibus votis precibusque consociati, per eiusdem sacerdotis manus Aeterno Patri porrigunt, gratissimam quidem laudis placationisque hostiam pro totius Ecclesiae necessitatibus. Et perinde ac divinus Redemptor, in Cruce moriens, semet ipsum, ut totius humani generis Caput, Aeterno Patri obtulit, ita idem « in hac oblatione munda » ([163]) non modo semetipsum, ut Ecclesiae Caput, caelesti Patri offert, sed in semetipso mystica etiam sua membra, quippe qui eadem omnia debiliora quòque et infirmiora, in Corde suo amantissime includat. Eucharistiae vero sacramentum, dum vivida et mira prorsus unitatis Ecclesiae imago exsistit, — quandoquidem consecrandus panis ex multis granis oriens in unum coalescit ([164]) — nobis ipsum supernae gratiae auctorem impertit, ut illum ex eo caritatis Spiritum hauriamus, quo non iam nostram sed Christi vitam vivere iubeamur, et in omnibus socialis sui Corporis membris Redemptorem ipsum diligamus.

Si igitur in tristissimis, quibus hodie angimur, rerum adiunctis, plurimi habeantur, qui Christo Domino, Eucharisticis velis delitescenti ita adhaereant, ut nec tribulatio, nec angustia, nec fames, nec nuditas, nec periculum, nec persecutio, nec gladius eos separare queant ab eius caritate ([165]), tum procul dubio sacra Synaxis non sine providentis Dei consilio, postremis hisce temporibus in frequentiorem usum inde a pueritia restituta, illius fortitudinis fons evadere queat, quae haud raro christianos etiam heroas excitare ac fovere possit.

PARS TERTIA

EXHORTATIO PASTORALIS

I. — ERRORES VITAE ASCETICAE

Haec sunt, Venerabiles Fratres, quae, si christifideles pie ac recte intellegant diligenterque retineant, facilius ab illis etiam erroribus cavere possunt, qui ex difficilis huius causae investigatione, per arbitrium a quibusdam peracta, non sine magno catholicae fidei discrimine, animorumque perturbatione scateant.

(163) *Mal.*, I, 11.
(164) Cf. *Didache*, IX, 4.
(165) Cf. *Rom.*, VIII, 35.

Falsus mysticismus.

Non enim desunt, qui haud satis considerantes Paulum Apostolum translata tantummodo verborum significatione hac in re fuisse locutum, nec peculiares ac proprias corporis physici, moralis, mystici significationes, ut omnino oportet, distinguentes, perversum aliquod inducunt unitatis commentum ; quandoquidem divinum Redemptorem et Ecclesiae membra in physicam unam personam coire et coalescere iubent, et dum hominibus divina attribuunt, Christum Dominum erroribus humanaeque in malum proclivitati obnoxium faciunt. A qua quidem doctrinae fallacia quemadmodum catholica fides sanctorumque Patrum praecepta prorsus abhorrent, ita pariter gentium Apostoli mens ac sententia omnino refugit, qui, quamvis Christum eiusque mysticum Corpus mira inter se coagmentatione coniungat, alterum tamen alteri ut Sponsum Sponsae opponit (166).

Error quietismi

Nec minus a veritate aberrat periculosus eorum error, qui ex arcana omnium nostrum cum Christo coniunctione insanum quemdam, ut aiunt, *quietismum* deducere conantur ; quo quidem spiritualis omnis christianorum vita eorumque ad virtutem progressio Divini Spiritus actioni unice attribuuntur, ea nempe seclusa ac posthabita, quae a nobis eidem praestari debet, socia ac veluti adiutrice opera. Nemo profecto infitiari potest Sanctum Iesu Christi Spiritum unum esse fontem, ex quo superna omnis vis in Ecclesiam in eiusque membra profluat. Etenim « gratiam et gloriam, ut Psaltes ait, dabit Dominus » (167). Attamen, quod homines in sanctitatis operibus constanter perseverent, quod in gratia in virtuteque alacri animo proficiant, quod denique non modo ad christianae perfectionis apicem strenue contendant, sed ceteros quoque ad eam assequendam pro viribus excitent, haec omnia caelestis Spiritus operari non vult, nisi iidem homines cotidiana actuosaque navitate suas partes agant. « Non enim dormientibus, ait Ambrosius, divina beneficia, sed observantibus deferuntur » (168). Namque, si in mortali nostro corpore haud intermissa exercitatione membra roborantur ac vigescunt, multo profecto magis id contingit in sociali Iesu Christi Corpore, in quo singula membra propria cuiusque libertate, conscientia agendique ratione fruuntur. Quam ob rem, qui dixit : « Vivo autem, iam non ego : vivit vero in me Christus » (169) ; idem asseverare non dubitavit : « Gratia eius (hoc est Dei) in me vacua non fuit, sed abundantius illis omnibus laboravi ; non ego autem, sed gratia Dei mecum » (170). Omnino igitur perspicuum est fallacibus hisce doctrinis mysterium, de quo agimus, non in spiritualem christifidelium profectum, sed in eorum ruinam miserrime verti.

(166) Cf. *Eph.*, V, 22-23.
(167) *Ps.*, LXXXIII, 12.
(168) *Expos. Evang. sec. Luc.*, IV, 49 : Migne, P. L., XV, 1626.
(169) *Gal.*, II, 20.
(170) *I Cor.*, XV, 10.

Errores circa sacramentalem confessionem et precandi modum

Quod ex falsis etiam eorum placitis evenit, qui asseverant non tanti esse faciendam frequentem admissorum venialium, ut aiunt, confessionem, cum praestet potius generalis illa confessio, quam singulis diebus Sponsa Christi, cum filiis suis sibi in Domino coniunctis, per sacerdotes faciat ad altare Dei accessuros. Pluribus utique modis, iisque summopere laudandis, ut probe nostis, Venerabiles Fratres, haec admissa expiari possunt ; sed ad alacriorem cotidie per virtutis iter progressionem faciendam maxime commendatum volumus pium illum, non sine Spiritus Sancti instinctu ab Ecclesia inductum, crebrae confessionis usum, quo recta sui ipsius cognitio augetur, christiana crescit humilitas, morum eradicatur pravitas, spirituali neglegentiae torporique obsistitur, conscientia purificatur, roboratur voluntas, salutaris animorum moderatio procuratur, atque ipsius sacramenti vi augetur gratia. Ii igitur animadvertant, qui inter iuvenis cleri ordines frequentioris confessionis aestimationem minuant atque extenuent, rem se aggredi a Christi Spiritu alienam, ac mystico Servatoris nostri Corpori funestissimam.

Sunt praeterea nonnulli, qui precibus nostris omnem veri nominis impetrandi vim denegant, vel qui in hominum mentes insinuare conantur supplicationes ad Deum privatim admotas parvi esse faciendas, cum publice potius, Ecclesiae nomine adhibitae, reapse valeant, quippe quae a mystico proficiscantur Iesu Christi Corpore. Perperam id quidem : nam divinus Redemptor non modo Ecclesiam suam, utpote Sponsam dilectissimam, sibi coniunctissimam habet, sed in eadem singulorum quoque fidelium animos, quibuscum percupit, postquam praesertim ad Eucharisticam mensam accesserint, quam intime colloqui. Et licet publica comprecatio, utpote ab ipsa Matre Ecclesia procedens, ob Sponsae Christi dignitatem prae qualibet alia excellat: attamen preces omnes, vel privatissime prolatae, nec dignitate nec virtute carent, et ad totius etiam mystici Corporis utilitatem multopere conferunt ; in quo quidem nihil bene, nihil recte a singulis membris perfici potest, quod per Sanctorum Communionem in universorum quoque salutem non redundet. Neque singuli homines prohibentur, idcirco quod huius Corporis sunt membra, quominus peculiares quoque gratias, vel ad praesentem vitam quod attinet, servata tamen divinae voluntati obtemperatione, sibimet ipsis petant : manent enim iidem sui iuris personae, et singularibus suis obnoxii necessitatibus (171). Caelestium vero rerum meditationem quanti debeant facere omnes, non solummodo Ecclesiae documentis, sed omnium etiam sanctitate praestantium usu atque exemplo comprobatur.

Non desunt postremo, qui dicunt supplicationes nostras non ad ipsam Iesu Christi personam, sed ad Deum potius, vel ad aeternum Patrem per Christum esse dirigendas, cum Servator noster, prout mystici sui Corporis Caput, « mediator Dei et hominum » (172) so-

(171) Cf. S. Thom., II^{a} II^{ae}, q. 83, a. 5 et 6.
(172) *I Tim.*, II, 5.

lummodo sit habendus. Attamen id non solum Ecclesiae menti adversatur christianorumque consuetudini, sed veritati etiam offendit. Christus enim, ut proprie accurateque loquamur, secundum utramque naturam una simul, totius Ecclesiae est Caput (173) ; ac ceteroquin ipse sollemniter asseveravit : « Si quid petieritis in nomine meo, hoc faciam » (174). Et quamvis in Eucharistico praesertim Sacrificio — in quo Christus, cum sacerdos ipsemet et hostia sit, conciliatoris munere peculiari modo fungitur — orationes ad aeternum Patrem per Unigenitum suum plerumque admoveantur, nihilo secius non raro, ac vel in ipsa litatione, ad Divinum quoque Redemptorem preces adhibentur ; quandoquidem christianis omnibus cognitum clareque perspectum esse debet hominem Christum Iesum eundem esse Dei Filium, ipsumque Deum. Atque adeo, dum militans Ecclesia intaminatum Agnum sacratamque Hostiam adorat ac precatur, triumphantis videtur Ecclesiae voci quodammodo respondere, perpetuo canentis : « Sedenti in throno et Agno : benedictio et honor et gloria et potestas in saecula saeculorum » (175).

II. — EXHORTATIO AD ECCLESIAM AMANDAM

Postquam, Venerabiles Fratres, in huius commentatione mysterii, quod arcanam omnium nostrum amplectitur cum Christo coniunctionem, ut universalis Ecclesiae Magister mentes veritatis luce collustravimus, pastorali muneri nostro consentaneum ducimus animis quoque stimulos adiicere ad mysticum eiusmodi Corpus incensa illa caritate adamandum, quae non modo cogitatione verbisque, sed dedita etiam opera proferatur. Si enim Veteris Legis sectatores de terrestri Civitate sua haec cecinere : « Si oblitus fuero tui, Ierusalem, oblivioni detur dextera mea : adhaereat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui ; si non proposuero Ierusalem in principio laetitiae meae » (176), quanto cum maiore gloria effusioreque gaudio idcirco nobis exsultandum est, quod Civitatem inhabitamus ex vivis et electis lapidibus exstructam in monte sancto, « ipso summo angulari lapide Christo Iesu » (177). Siquidem nihil gloriosius, nihil nobilius, nihil profecto honorificentius cogitari potest, quam sanctam catholicam, apostolicam, Romanamque Ecclesiam participare, qua unius tam venerandi Corporis membra efficimur, ab uno dirigimur tam excelso Capite, ab uno perfundimur Divino Spiritu, una denique doctrina unoque Angelico Pane hoc in terreno exsilio enutrimur, eo usque dum tandem aliquando una sempiternaque in caelis beatitate fruamur.

Amemus Ecclesiam qualem eam Christus voluit

Ne autem a tenebrarum angelo decipiamur, transfigurante se in angelum lucis (178), haec sit amoris suprema lex, ut nempe Christi

(173) Cf. S. Thom., *De veritate*, q. 29, a. 4, c.
(174) *Ioan.*, XIV, 14.
(175) *Apoc.*, V, 13.
(176) *Ps.*, CXXXVI, 5-6.
(177) *Eph.*, II, 20 ; *I Petr.*, II, 4-5.

Sponsam, qualem eam Christus voluit suoque sanguine acquisivit, diligamus. Non modo igitur sacramenta, quibus Ecclesia pia Mater nos alit ; non modo sollemnia, quibus nos solacio laetitiaque afficit, ac sacra cantica et liturgici ritus, quibus mentes nostras ad caelestia erigit, carissima nobis sint oportet, sed et sacramentalia quae dicimus, atque varia illa pietatis exercitia, quibus eadem fidelium animos Spiritu Christi suaviter imbuit et consolatur. Nec solummodo officium nobis est maternam eius erga nos pietatem, ut filios addecet, rependere, sed acceptam etiam a Christo auctoritatem eius revereri, quae in captivitatem redigit intellectus nostros in obsequium Christi ([179]) ; atque adeo eius legibus eiusque de moribus praeceptis, nonnumquam naturae nostrae a primaeva innocentia lapsae durioribus, obtemperare iubemur ; itemque rebellans, quod gerimus, corpus voluntaria castigatione compescere ; quin immo interdum a iucundis etiam rebus, neque iis noxiis, abstinere admonemur. Nec satis est mysticum hoc Corpus diligere, divino Capite caelestibusque dotibus insigne ; sed actuoso etiam amore idem prosequi debemus, prouti in mortali manifestatur carne nostra, ex humanis nempe infirmisque elementis constans, etsi minus eadem nonnumquam ei loco congruunt, quem in venerando illo Corpore occupant.

Amemus in Ecclesia Christum ipsum

Ut autem solidus eiusmodi atque integer amor in animis resideat nostris, in diesque augeatur, assuescamus necesse est in Ecclesia ipsum Christum videre. Christus est enim, qui in Ecclesia sua vivit, qui per eam docet, regit, sanctitatemque impertit ; Christus quoque est qui varie sese in variis suis socialibus membris manifestat. Ubi igitur vivido hoc fidei spiritu christifideles omnes vivere reapse conitentur, tum profecto non solum altiora mystici huius Corporis membra, eaque praesertim a quibus est ex divini Capitis mandato ratio aliquando reddenda de animabus nostris ([180]), honore debitoque obsequio prosequentur, sed ea etiam sibi cordi habebunt, erga quae Servator noster peculiarissimo amore affectus est : infirmos dicimus, saucios et aegrotos, qui vel naturali, vel superno medicamine indigent; pueros, quorum innocentia tam facile hodie periclitatur, quorumque animula ut cera effingitur ; pauperes denique, in quibus iuvandis ipsa Iesu Christi persona miseratione summa agnoscenda est.

Ut enim iure meritoque Apostolus admonet : « Multo magis quae videntur membra Corporis infirmiora esse, necessariora sunt ; et quae putamus ignobiliora membra esse Corporis, his honorem abundantiorem circumdamus » ([181]). Quam quidem gravissimam sententiam Nos in praesens, pro altissimi conscientia officii, quo obstringimur, iterandam reputamus, dum magno cum maerore cernimus corpore deformes, amentes patriisque morbis infectos, utpote molestum societatis onus, vita interdum privari ; idque a quibusdam efferri quasi novum humanae progressionis inventum, communique utilitati maxime consen-

(178) Cf. *II Cor.*, XI, 14.
(179) Cf. *II Cor.*, X, 5.
(180) Cf. *Hebr.*, XIII, 17.
(181) *I Cor.*, XII, 22-23.

tancum. At quisnam cordatus non videat hoc non tantum naturali divinaeque legi (182) in omnium animis inscriptae, sed altioris etiam humanitatis sensibus acerrime adversari ? Horum igitur sanguis, qui sunt Redemptori nostro idcirco cariores, quod maiore sunt miseratione digni, « clamat ad Deum de terra » (183).

Amemus Ecclesiam ut Christus eam amavit

Ne autem sincera illa caritas, qua in Ecclesia eiusdemque membris Servatorem nostrum cernere debemus, pedetemptim languescat, valde opportunum est ipsum Iesum, veluti supremum erga Ecclesiam amoris exemplar, intueri.

a) *amore universali*

Et primum quidem huius amoris amplitudinem imitemur. Una profecto est Christi Sponsa, nempe Ecclesia ; attamen divini Sponsi amor tam late patet, ut neminem excludens, universum hominum genus in sua Sponsa amplectatur. Hac scilicet de causa sanguinem suum Servator noster effudit, ut omnes homines, natione ac stirpe seiunctos, Deo reconciliaret in Cruce, eosdemque in unum Corpus coalescere iuberet. Verus igitur Ecclesiae amor postulat non solum ut in ipso Corpore simus alter alterius membra pro invicem sollicita (184), quae gloriante alio membro gaudeant, patienti compatiantur oporteat (185), sed etiam ut alios homines, nobiscum nondum in Ecclesiae Corpore coniunctos, fratres agnoscamus Christi secundum carnem, una nobiscum ad eandem aeternam salutem evocatos. Utique, proh dolor, hodie praesertim non desunt, qui simultatem, odium livoremque superbe iactent, veluti quiddam extollens atque efferens humanam dignitatem, humanamque virtutem. Nos tamen, dum funestos huius doctrinae fructus dolentes cernimus, pacificum Regem nostrum sequamur, qui nos docuit non solum eos amare, qui non ex eadem gente, neque ex eadem stirpe sint orti (186), sed vel ipsos inimicos diligere (187). Nos, suavissima Apostoli gentium sententia perfusis animis, cum eodem canamus quae sit longitudo, latitudo, sublimitas, profundum caritatis Christi (188) ; quam quidem nec generis morumque diversitas diffringere, nec immensi oceani tractus imminuere, nec bella denique, vel iusta de causa suscepta, dissolvere possunt.

Gravissima hac hora, Venerabiles Fratres, qua tot dolores corpora lacerant maeroresque animos, ad hanc supernam caritatem excitari omnes oportet, ut collatis omnium bonorum viribus — eorum praesertim recordamur, qui cuiusvis generis consociationibus ad suppetias occurrendum dant operam — tam ingentibus animi corporisque ne-

(182) Cf. Decret. S. Officii, 2 Dec. 1940 : A. A. S., 1940, p. 553.
(183) Cf. *Gen.*, IV, 10.
(184) Cf. *Rom.*, XII, 25 ; *I Cor.*, XII, 25.
(185) *I Cor.*, XXII, 26.
(186) Cf. *Luc.*, X, 33-37.
(187) Cf. *Luc.*, VI, 27-35 ; *Matth.*, V, 44-48.
(188) Cf. *Eph.*, III, 18.

cessitatibus mira pietatis misericordiaeque contentione subveniatur ; atque adeo mystici Iesu Christi Corporis studiosa largitas et inexhausta fecunditas ubique gentium refulgeant.

b) *amore actuoso*

Quandoquidem autem caritatis amplitudini, qua Christus dilexit Ecclesiam, actuosa in eo respondet caritatis constantia, nos quoque omnes adsidua studiosaque voluntate mysticum Christi Corpus adamemus. Porro nulla assignari potest hora, qua Redemptor noster ab Incarnatione sua, cum primum Ecclesiae fundamentum posuit, usque ad mortalis vitae exitum, et fulgentibus sanctitudinis suae exemplis, et concionando, colloquendo, convocando, constituendoque, ad Ecclesiam aut formandam aut confirmandam, ad fatigationem usque, licet Dei Filius, non laboraverit. Cupimus igitur, ut omnes, quotquot Ecclesiam agnoscunt veluti matrem, sedulo perpendant, non modo sacrorum administris, iisque dumtaxat, qui Deo mancipati religiosae vitae se dederint, sed ceteris quoque mystici Iesu Christi Corporis membris, pro sua cuiusque parte, officium esse impense diligenterque adlaborandi ad aedificationem et incrementum eiusdem Corporis. Quod ut peculiari modo animadvertant optamus — quod ceteroquin laudabiliter faciunt — ii, qui in Catholicae Actionis agminibus militantes, sacrorum Antistitibus ac sacerdotibus in apostolatus munere adiutricem operam navant ; iique etiam, qui in piis sodalitiis ad eundem finem auxiliariam opem praestant. Quam quidem eorum omnium sollertem navitatem, in praesentibus rerum condicionibus, summi esse momenti maximaeque gravitatis, nemo est qui non videat.

Neque heic praeterire silentio possumus patres matresque familias, quibus Servator noster tenerrima sui mystici Corporis membra concredidit ; enixe igitur eos ob Christi Ecclesiaeque amorem compellamus, ut sibi demandatae suboli cura diligentissima prospiciant ; eamque ab insidiis omne genus, quibus tam facile hodie illaqueatur, praecavere iubeant.

c) *amore orante*

Peculiari autem modo Redemptor noster suum erga Ecclesiam flagrantissimum amorem piis ostendit supplicationibus, ad caelestem Patrem pro eadem admotis. Siquidem — ut haec solummodo in memoriam revocemus — omnes norunt, Venerabiles Fratres, eum, mox Crucis patibulum subiturum, incensissimas effudisse preces pro Petro (189), pro ceteris Apostolis (190), pro omnibus denique, qui per divini verbi praedicationem eidem essent credituri (191).

Quod quidem nos Christi exemplum imitantes, cotidie Dominum messis adprecemur, ut mittat operarios in messem suam (192) ; ac cotidie omnium nostrum comprecatio ad caelestia evehatur omniaque

(189) Cf. *Luc.*, XXII, 32.
(190) Cf. *Ioan.*, XVII, 9-19.
(191) Cf. *Ioan.*, XVII, 20-23.
(192) *Matth.*, IX, 38 ; *Luc.*, X, 2.

commendet mystici Iesu Christi Corporis membra. Imprimisque sacrorum Antistites, quibus peculiaris cuique suae Dioecesis cura demandata est ; ac sacerdotes dein religiososque viros ac mulieres, qui, in sortem Dei vocati, cum apud suos, tum in exteris etiam ethnicorum regionibus, divini Redemptoris Regnum tutantur, adaugent, provehunt. Nullius autem membri huius venerandi Corporis haec communis supplicatio obliviscatur ; eosque praesertim reminiscatur, qui vel terrestris huius incolatus doloribus angustiisque premuntur, vel vita functi piaculari igne purificantur. Neque eos praetermittat, qui christianis praeceptis instruuntur, ut quam primum lustralis aquae lavacro expiari queant.

Ac vehementer cupimus, ut eis quoque communes hae preces incensa caritate prospiciant, qui vel nondum Evangelii sint veritate collustrati, neque in securas Ecclesiae caulas ingressi ; vel a Nobis, qui licet immerentes Iesu Christi personam hisce in terris sustinemus, ob miserum fidei unitatisque discidium seiuncti sint. Quamobrem, divinam illam Servatoris nostri ad caelestem Patrem orationem geminemus : « Ut omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint, ut credat mundus, quia tu me misisti » (193).

Hos etiam, qui ad adspectabilem non pertinent Catholicae Ecclesiae compagem, ut profecto nostis, Venerabiles Fratres, inde ab initio Pontificatu, supernae Nos commisimus tutelae supernoque regimini, sollemniter adseverantes nihil Nobis, Boni Pastoris exemplum sequentibus, magis cordi esse, quam ut vitam habeant et abundantius habeant (194). Quam quidem sollemnem adseverationem Nostram per Encyclicas has Litteras, quibus « magni et gloriosi Corporis Christi » (195) laudes praedicavimus, imploratis totius Ecclesiae precibus, iterare cupimus, eos singulos universos amantissimo animo invitantes, ut internis divinae gratiae impulsionibus ultro libenterque concedentes, ab eo statu se eripere studeant, in quo de sempiterna cuiusque propria salute securi esse non possunt (196) ; quandoquidem, etiamsi inscio quodam desiderio ac voto ad mysticum Redemptoris Corpus ordinentur, tot tamen tantisque caelestibus muneribus adiumentisque carent, quibus in Catholica solummodo Ecclesia frui licet. Ingrediantur igitur catholicam unitatem, et Nobiscum omnes in una Iesu Christi Corporis compagine coniuncti, ad unum Caput in gloriosissimae dilectionis societate concurrant (197). Numquam intermissis ad Spiritum dilectionis et veritatis precibus, eos Nos elatis apertisque manibus exspectamus, non tamquam alienam, sed propriam paternamque domum adituros.

At si cupimus non intermissam eiusmodi totius mystici Corporis comprecationem admoveri Deo, ut aberrantes omnes in unum Iesu

(193) *Ioan.*, XVII, 21.
(194) Cf. Litt. Enc. *Summi Pontificatus*. A. A. S., 1939, p. 419.
(195) Iren., *Adv. Haer.*, IV, 33, 7 : Migne, P. G., VII, 1076.
(196) Cf. Pius IX, *Iam Vos Omnes*, 13 Sept. 1868 ; Act. Conc. Vat., C. L., VII, 10.
(197) Cf. Gelas. I, *Epist.*, XIV : Migne, P. L., LIX, 89.

Christi ovile quam primum ingrediantur, profitemur tamen omnino necessarium esse id sponte libenterque fieri, cum nemo credat nisi volens (198). Quam ob rem si qui, non credentes, eo reapse compelluntur ut Ecclesiae aedificium intrent, ut ad altare accedant, sacramentaque suscipiant, ii procul dubio veri christifideles non fiunt (199); fides enim, sine qua « impossibile est placere Deo » (200), liberrimum esse debet « obsequium intellectus et voluntatis » (201). Si igitur aliquando contingat ut, contra constantem Apostolicae huius Sedis doctrinam (202), ad amplexandam catholicam fidem aliquis adigatur invitus, id Nos facere non possumus quin, pro officii Nostri conscientia, reprobemus. At quoniam homines libera fruuntur voluntate, ac possunt etiam, animi perturbationibus pravisque cupidinibus impulsi, sua libertate abuti, idcirco necesse est, ut a Patre luminum per Spiritum dilecti Filii sui ad veritatem efficaciter pertrahantur. Quodsi multi adhuc, proh dolor, a catholica veritate aberrant, nec divinae adspiranti gratiae volentes concedunt, id non modo idcirco evenit, quod ipsimet (203), sed quod etiam christifideles preces hac de causa incensiores ad Deum non admovent. Quas quidem Nos ut omnes, erga Ecclesiam amore flagrantes, ac divini Redemptoris exemplum secuti, continenter adhibeant, iterum atque iterum adhortamur.

Idque etiam, in praesentibus potissimum rerum adiunctis, non tam opportunum quam necessarium esse videtur, ut nempe pro Regibus ac Principibus, pro iisque omnibus, qui populorum gubernacula moderantes, externa tutela sua Ecclesiae auxiliari queant, incensae fundantur preces, ut, rebus recto ordine compositis, « opus iustitiae pax » (204), divina afflante caritate, fatigato humano generi e teterrimis huius tempestatis fluctibus emergat, ac pia Mater Ecclesia quietam ac tranquillam vitam agere possit in omni pietate et castitate (205). A Deo est efflagitandum, ut diligant sapientiam omnes, qui praesunt populis (206), ita quidem ut gravissima haec Sancti Spiritus sententia in eos numquam cadat : « Interrogabit Altissimus opera vestra et cogitationes scrutabitur, quoniam, cum essetis ministri regni illius non recte iudicastis, nec custodistis legem iustitiae, neque secundum voluntatem Dei ambulastis. Horrende et cito apparebit vobis quoniam iudicium durissimum his, qui praesunt, fiet. Exiguo enim conceditur misericordia, potentes autem potenter tormenta patientur. Non enim subtrahet personam cuiusquam Deus, nec verebitur magnitudinem cuiusquam ; quoniam pusillum et magnum ipse fecit, et aequaliter cura est illi de omnibus ; fortioribus autem fortior instat cruciatio.

---

(198) Cf. Augustin., *In Ioan. Ev. Tract.*, XXVI, 2 : Migne, P. L., XXX, 1607.
(199) Augustin., *ibid.* (200) *Hebr.*, XI, 6.
(201) Conc. Vat., *Const. de fide cath.*, cap. 3.
(202) Cf. Leo XIII, *Immortale Dei* : A. S. S., XVIII, pp. 174-175; *Cod. Iur. Can.*, c. 1351.
(203) Cf. Augustin., *ibid.* (204) *Is.*, XXXIII, 17.
(205) Cf. *I Tim.*, II, 2. (206) Cf. *Sap.*, VI, 23.

Ad vos ergo, Reges, sunt ii sermones mei, ut discatis sapientiam et non excidatis » (207).

d) *amore patiente et poenitente*

Non modo autem impense laborando constanterque precando, Christus Dominus, suum erga intaminatam Sponsam patefecit amorem, sed per dolores etiam angoresque suos libenter pro ea amanterque toleratos. « Cum dilexisset suos,... in finem dilexit eos » (208). Ac non nisi sanguine suo Ecclesiam acquisivit (209). Hisce igitur cruentis Regis nostri vestigiis, ut nostra salus in tuto collocanda postulat, volentes ingrediamur : « Si enim complantati sumus similitudini mortis eius, simul et resurrectionis erimus » (210), et « si commortui sumus, convivemus » (211). Id postulat quoque tum Ecclesiae, tum earum etiam, quas eadem Christo procreat, animarum germana actuosaque caritas. Quamvis enim Servator noster per acerbos cruciatus acerbamque mortem infinitum prorsus gratiarum thesaurum Ecclesiae suae meruerit, harum tamen gratiarum munera, ex providentis Dei concilio, nobis per partes dumtaxat impertiuntur ; earumque maior vel minor ubertas haud parum a nostris quoque pendet recte factis, quibus eiusmodi caelestium donorum imber, sponte a Deo datus, super hominum attrahatur animos. Qui quidem caelestium gratiarum imber uberrimus profecto erit, si non modo incensas adhibebimus ad Deum preces, Eucharisticum praesertim Sacrificium vel cotidie, si potest, pie participando, si non modo per christianae caritatis officia tot indigentium aegritudines relevare conabimur, sed si caducis etiam huius saeculi rebus non peritura bona praeoptabimus, itemque si mortale hoc corpus voluntaria afflictatione cohibebimus, eidem illicita denegando atque aspera etiam imponendo et ardua ; ac si denique praesentis huius vitae labores doloresque veluti e Dei manibus demisso animo suscipiemus. Ita enim, secundum Apostolum, « adimplebimus ea quae desunt passionum Christi, in carne nostra, pro Corpore eius, quod est Ecclesia » (212).

Quae dum scribimus, paene infinita, proh dolor, ante oculos Nostros obversatur miserorum multitudo, quibus dolenter inlacrimamur : infirmos dicimus, pauperes, artubus mutilos, in viduitate vel orbitate degentes, ac plurimos etiam ob proprias vel suorum acerbitates haud raro ad mortem usque oblanguescentes. Omnes igitur, qui quavis de causa in maestitia in angoreque iacent, paterno adhortamur animo, ut fidentes ad caelum respiciant, suasque aerumnas ei offerant, qui aliquando eisdem uberem est mercedem redditurus. Ac meminerint omnes non inanem esse dolorem suum, sed sibimet et Ecclesiae etiam esse admodum profuturum, si iidem, in hunc finem erecti, eum sint patienter toleraturi. Ad quod quidem propositum aptius efficiendum multum profecto multumque confert cotidiana sui ipsius Deo oblata devotio, quae membris in usu est piae illius sodalitatis, quam ab *ora-*

(207) *Ibid.*, VI, 4-10.
(208) *Ioan.*, XIII, 1.
(209) Cf. *Act.*, XX, 28.
(210) *Rom.*, VI, 5.
(211) *II Tim.*, II, 11.
(212) Cf. *Col.*, I, 24.

tionis apostolatu vocant ; quam quidem sodalitatem, utpote Deo gratissimam, Nobis cordi est heic summopere commendare.

Quodsi nullo non tempore ob animarum salutem procurandam, cum divini Redemptoris cruciatibus nostri sunt dolores consociandi, id hodie potissimum. Venerabiles Fratres, omnibus officium esto, dum ingens belli conflagratio paene universum terrarum orbem incendit, ac tot mortes, tot miserias, tot aerumnas parit ; itemque hodie peculiari modo omnibus officium esto sese a vitiis, ab illecebris saeculi, ab effrenatisque corporis voluptatibus abstinere, atque ab ea etiam terrenarum rerum inanitate vanitateque, quae nihil ad animum christiano more excolendum, nihil ad caelum assequendum attineant. Ea potius mentibus nostris inculcanda sunt gravissima immortalis Decessoris Nostri Leonis Magni verba, adseverantis nos baptismate factos esse Crucifixi carnem (213) ; ac pulcherrima illa S. Ambrosii precatio : « Porta me, Christe, in Cruce, quae salutaris errantibus est, in qua sola est requies fatigatis, in qua sola vivent, quicumque moriuntur » (214).

Antequam scribendi finem facimus, temperare Nobis non possumus quin iterum atque iterum adhortemur omnes, ut piam Matrem Ecclesiam studiosa actuosaque caritate diligant. Pro eius incolumitate ac felicioribus auctioribusque incrementis preces, labores, angoresque nostros cotidie Aeterno Patri offeramus, si reapse universae hominum familiae, divino sanguine redemptae, nobis cordi est salus. Ac dum caelum coruscantibus infuscatur nubibus, magnaque discrimina in universum hominum consortium in ipsamque Ecclesiam ingruunt, nos nostraque omnia misericordiarum Patri committamus supplicantes : « Respice, quaesumus, Domine, super hanc familiam tuam, pro qua Dominus noster Iesus Christus non dubitavit manibus tradi nocentium et Crucis subire tormentum » (215).

EPILOGUS : DE BEATA MARIA VIRGINE

Efficiat, Venerabiles Fratres, haec Nostra paterna vota, quae vestra etiam profecto sunt, ac veracem erga Ecclesiam amorem omnibus impetret Deipara Virgo, cuius sanctissima anima fuit, magis quam ceterae una simul omnes a Deo creatae, divino Iesu Christi Spiritu repleta ; quaeque consensit « loco totius humanae naturae », ut « quoddam spirituale matrimonium inter Filium Dei et humanam naturam » haberetur (216). Ipsa fuit, quae Christum Dominum, iam in virgineo gremio suo Ecclesiae Capitis dignitate ornatum, mirando partu utpote caelestis omnis vitae fontem edidit ; eumque recens natum, iis qui primum ex Iudaerum ethnicorumque gentibus adoraturi advenerant, Prophetam, Regem, Sacerdotemque porrexit. Ac praeterea Unigena

(213) Cf. *Serm.*, LXIII, 6 ; LXVI, 3 : Migne, P. L., LIV, 357 et 366.
(214) *In Ps.* 118, XXII, 30 : Migne, P. L., XV, 1521.
(215) *Off. Maior. Hebd.*
(216) S. Thom., III, q. 80, a. 1.

eius, eius maternis precibus « in Cana Galileae » concedens, mirabile signum patravit, quo « crediderunt in eum discipuli eius » (217). Ipsa fuit, quae vel propriae, vel hereditariae labis expers, arctissime semper cum Filio suo coniuncta, eundem in Golgotha, una cum maternorum iurium maternique amoris sui holocausto, nova veluti Eva, pro omnibus Adae filiis, miserando eius lapsu foedatis, Aeterno Patri obtulit ; ita quidem, ut quae corpore erat nostri Capitis mater, spiritu facta esset, ob novum etiam doloris gloriaeque titulum, eius membrorum omnium mater. Ipsa fuit, quae validissimus suis precibus impetravit, ut Divini Redemptoris Spiritus, iam in Cruce datus, recens ortae Ecclesiae prodigialibus muneribus Pentecostes die conferretur. Ipsa denique, immensos dolores suos forti fidentique animo tolerando, magis quam christifideles omnes, vera Regina martyrum, « adimplevit ea quae desunt passionum Christi... pro Corpore eius, quod est Ecclesia » (218) ; ac mysticum Christi Corpus, e scisso Corde Servatoris nostri natum (219), eadem materna cura impensaque caritate prosecuta est, qua in cunabilis puerulum Iesum lactentem refovit atque enutrivit.

Ipsa igitur, omnium membrorum Christi sanctissima Genitrix (220), cuius Cordi Immaculato omnes homines fidenter consecravimus, et quae nunc in caelo corporis animique gloria renidet, unaque simul cum Filio regnat, ab eo efflagitando contendat, ut uberrimi gratiarum rivuli ab excelso Capite in omnia mystici Corporis membra haud intermisso ordine deriventur ; itemque praesentissimo patrocinio suo, sicut anteactis temporibus, ita in praesens Ecclesiam tueatur, eique atque universae hominum communitati tandem aliquando tranquilliora a Deo tempora impetret.

Qua Nos superna spe freti, caelestium gratiarum auspicem, peculiarisque Nostrae benevolentiae testem, vobis singulis universis, Venerabiles Fratres, ac gregibus unicuique vestrum concreditis, Apostolicam Benedictionem effuso animo impertimus.

Datum Romae, apud Sanctum Petrum, die XXIX mensis Iunii, in festo SS. Apostolorum Petri et Pauli, anno MDCCCCXXXXIII, Pontificatus Nostri quinto.

PIUS PP. XII.

---

(217) *Ioan.*, II, 11.
(218) *Col.*, I, 24.
(219) Cf. *Off. Ss.mi Cordis* in hymno ad vesp.
(220) Cf. Pius X, *Ad diem illum* : A. S. S., XXXVI, p. 453.

COMMISSION D'INTERPRETATION DU CODE

Réponses du 27 juillet 1942. — (*A.A.S.*, XXXIV, 1942, p. 241).

I. — *De dispensationibus matrimonialibus.*

D. An vi canonis 81, conlati cum canone 1045, Ordinarius dispensare valeat ab impedimentis matrimonialibus intra fines eiusdem canonis 81, etsi nondum omnia parata sint ad nuptias.

R. Affirmative.

Parmi les principaux commentateurs du droit matrimonial, il faut surtout citer De Smet comme tenant l'opinion qui refusait aux Ordinaires l'usage du c. 81 en matière de dispenses d'empêchements (1). La Commission d'interprétation a adopté une manière de voir différente, qui était celle de beaucoup d'auteurs (2). La réponse qu'elle vient de donner semble s'écarter de l'opinion de Cappello, qui entend ces mots « *cum omnia iam parata sunt ad nuptias* » de tout cas de grave et urgente nécessité et conclut logiquement que la portée des cc. 81 et 1045 est identique, si on ne considère que les circonstances dans lesquelles on peut dispenser et non les empêchements (3).

II. — *De incardinatione religiosi saecularizati.*

D. Utrum verba canonis 641 § 2 : *Episcopus potest probationis tempus prorogare,* intelligenda sint tantum de prorogatione expressa, an etiam de prorogatione tacita.

R. Negative ad primam partem, affirmative ad secundam.

Le profès des vœux perpétuels, clerc des ordres majeurs, qui sollicite un indult de sécularisation, doit trouver un évêque qui veuille bien le recevoir dans son clergé diocésain : réception définitive parfois, mais plus souvent, stylo curiae, essai pour un terme de trois ans. Le c. 641, § 2 prévoit que ce temps d'épreuve peut être prolongé, non toutefois au delà d'un nouveau triennat ; à l'expiration de celui-ci, le religieux, s'il n'a pas été renvoyé à son Institut, est incardiné par le fait même au diocèse de l'évêque qui a bien voulu le recevoir. Il y a longtemps déjà que les canonistes se sont demandé quelle était la situation de ce religieux clerc qui, à l'expiration du premier triennat, ne serait ni renvoyé à son Institut, ni incardiné explicitement au diocèse, ni muni d'une prorogation explicite du temps d'épreuve. A. Larraona, après avoir rapporté les opinions diverses avec leurs arguments (4) se décla-

(1) *De sponsalibus et matrimonio,* 4e édit., n. 763.
(2) Cfr la liste dans Vromant, *De matrimonio,* edit. alt., n. 109.
(3) *De matrimonio,* edit. 4, n. 233 et 235.
(4) *Commentarium pro Religiosis,* XII, 1931, pp. 54-60.

rait porté à penser que le manque de prorogation explicite de la part de l'évêque, à la fin du premier triennat, entraînait l'incardination *ipso facto* du clerc au diocèse ; il voyait cependant dans le texte même du canon et dans la formule des rescrits de la S. Congrégation des Religieux des objections à cette solution. La Commission d'interprétation vient de trancher le débat, qui ne manque pas d'importance pour ses conséquences pratiques. En déclarant que la prorogation du temps d'essai peut être simplement implicite, par le fait que l'évêque n'incardine pas ce clerc, ni ne le renvoie à son Institut, on affirme nettement que l'incardination ipso facto ne se fait qu'à l'expiration du second triennat, comme le texte du canon paraît bien le laisser entendre assez clairement : « Episcopus potest probationis tempus prorogare, non ultra tamen aliud triennum ; *quo etiam transacto*, religiosus, nisi antea dimissus fuerit, ipso facto dioecesi incardinatus manet ».

III. — *De iure accusandi matrimonium.*

D. Utrum, secundum canonem 1971, § 1, n. 1 et responsum diei 17 Iulii 1933 ad II, inhabilis ad accusandum matrimonium habendus sit tantum coniux, qui sive impedimenti sive nullitatis matrimonii causa fuit et directa et dolosa, an etiam coniux qui impedimenti vel nullitatis matrimonii causa exstitit vel indirecta vel doli expers.

R. Affirmative ad primam partem, negative ad secundam.

Nombreuses ont été les réponses données depuis 1929 par la Commission d'interprétation sur ce canon 1971, § 1, n. 1 : « Habiles ad accusandum (matrimonium) sont coniuges, in omnibus causis separationis et nullitatis, nisi ipsi fuerint impedimenti causa ».

Successivement, il fut déclaré que le mot « impedimenti » devait s'entendre non seulement des empêchements matrimoniaux proprement dits (c. 1067-1080), mais aussi des autres causes possibles d'invalidité (c. 1081-1108) (5). Bientôt cependant l'on ajouta que, à défaut du droit d'accuser, on pouvait dénoncer la nullité au promoteur de justice (6). Plus tard, on reconnut le droit d'accusation au conjoint victime de crainte ou de coaction, ou à celui qui a posé un motif honnête et licite de nullité, mais non pas à celui qui serait cause *coupable* de l'invalidité (7).

Mais comment entendre cette cause *coupable* ? S'agit-il de culpabilité morale ou juridique ? Faut-il retenir seulement la cause

(5) *C.I.C.*, 12 martii 1929 ; *A.A.S.*, XXI, 1929, p. 170 ; *N.R.Th.*, 1929, p. 684.

(6) *C.I.C.*, 17 febr. 1930 ; *A.A.S.*, XXII, 1930, p. 195 ; *N.R.Th.*, 1930, p. 521.

(7) *C.I.C.*, 17 iulii 1933 ; *A.A.S.*, XXV, 1933, p. 345 ; *N.R.Th.*, 1933, p. 732.

directe, c'est-à-dire l'intention coupable en soi, ou étendre l'interdiction au cas de cause indirecte, par exemple dans l'application du double effet; ce sont ces derniers doutes que tranche la réponse du 27 juillet 1942, qui exige à la fois une cause directe et malicieuse (et directa et dolosa). Puisqu'il s'agit de la restriction du droit naturel d'accuser un mariage nul, ces deux mots doivent s'interpréter strictement. Cause directe c'est-à-dire qui a eu en vue de procurer la nullité soit par action, soit par omission. Le dol s'oppose à la négligence même grave et requiert la connaissance du motif de nullité et la volonté de n'en pas tenir compte.

Cette réponse permettra l'accusation du mariage, par exemple par un conjoint qui était au courant des conditions contre la substance du mariage mises par l'autre et qui cependant a contracté, espérant le ramener à de meilleurs sentiments — ou bien qui a refusé intérieurement un consentement que des motifs graves l'amenaient à exprimer extérieurement. Par la réponse du 17 juillet 1933, on aurait pu croire que ce conjoint avait été, avec l'autre, la cause (concausa) coupable — au moins juridiquement — de la nullité. Puisqu'il n'était pas cause directe, ni surtout malicieuse, de la nullité, il pourra dorénavant, en vertu de la réponse du 27 juillet 1942, introduire le procès en nullité.

Réponses du 25 janvier 1943. — (*A.A.S.*, XXXV, 1943, p. 58).

I. — *De Delegato episcopali quoad matrimonio.*

D. An Delegato episcopali, cui conceditur facultas delegata ad universitatem negotiorum iuxta canonem 199, § 1, hoc ipso concessa intelligatur vel saltem concedi possit delegatio generalis ad assistendum matrimoniis, attento canone 1096, § 1.

R. Negative.

Cette réponse maintient donc, dans toute sa rigueur, l'interdiction des délégations générales pour l'assistance au mariage, excepté le cas des vicaires coopérateurs (c. 1096, § 1).

II. — *De curatore dementis.*

D. I. Utrum vi canonis 1651, § 1 ad curatorem dandum iis, qui rationis usu destituti vel minus firmae mentis sunt, requiratur regulare iudicium, an sufficiat decretum Ordinarii, praevia eiusdem prudenti inquisitione.

II. Utrum denuntiatio citationis et communicatio sententiae, de quibus in canonibus 1712 et 1877, fieri debeant ipsi rationis usu destituto aut mente infirmo, an eorumdem curatori legitime constituto.

R. Ad I et II : Negative ad primam partem, affirmative ad secundam.

La réponse ad Ium confirme l'opinion en vertu de laquelle une

« sententia interdictionis » n'est pas requise pour que l'on puisse constituer un curateur (8).

La réponse ad 2um découle du sens même de la représentation par curateur.

Réponses du 6 décembre 1943. — (*A.A.S.*, XXXVI, 1944, p. 94).

I. — *De denuntiatione nullitatis matrimonii.*

D. An coniuges inhabiles ad accusandum matrimonium qui, iuxta canonem 1971 § 2 et interpretationem diei 17 Februarii 1930, ius exercere velint denuntiandi nullitatem matrimonii, teneantur adire Ordinarium vel promotorem iustitiae tribunalis competentis ad videndum de causa nullitatis sui matrimonii ad normam canonis 1964, an possint etiam adire alium Ordinarium vel alium promotorem iustitiae.

R. Affirmative ad primam partem, negative ad secundam.

Par cette décision, les lois de la compétence dans les causes matrimoniales sont logiquement étendues au cas où, par suite d'incapacité à introduire la cause, les conjoints en sont réduits à « dénoncer » la nullité de leur mariage.

II. — *De declaratione nullitatis matrimonii.*

D. I. Utrum *casus excepti* canonis 1990 sint taxative, an demonstrative enunciati.

II. Utrum processus, de quo in canone 1990, sit ordinis iudicialis, an administrativi.

III. An nomine *Ordinarii*, de quo in canone 1990, veniat Vicarius generalis, saltem de speciali mandato Episcopi.

IV. Utrum sub verbis : *iudex secundae instantiae*, de quibus in canonibus 1991 et 1992, veniat tantum Episcopus, an etiam Officialis.

R. Ad I et II. Affirmative ad primam partem, negative ad secundam.

Ad III. Negative.

Ad IV. Negative ad primam partem, affirmative ad secundam.

Certains cas de nullité de mariage sont si évidents qu'ils semblent ne pas devoir exiger la longue et minutieuse procédure habituelle. Le c. 1990 pose en principe que, si des documents irréfutables établissent à la fois l'existence et l'absence de dispense des empêchements de disparité de culte, d'ordre majeur, de vœu solennel de chasteté, de lien, de consanguinité, d'affinité, de parenté spirituelle, l'Ordinaire peut déclarer la nullité sans passer par les stades divers des procès matrimoniaux, après avoir cependant cité les parties et entendu le défenseur du lien.

Les canonistes se demandaient si les cas cités étaient exclusifs de tout autre, ou simplement proposés à la manière d'exemples. Wernz-

(8) Roberti, *De processibus*, 1e édit., vol. I, n. 199.

Vidal (9), Gasparri (10) considéraient l'énumération comme taxative. Cappello, revenant d'ailleurs sur l'opinion contraire émise par lui précédemment (11) pensait que d'autres cas pouvaient rentrer sous le c. 1990 (12). La Commission d'interprétation, dans la réponse ci-dessus ad Ium, vient de se prononcer pour l'opinion plus sévère.

La réponse ad IIum dirime une controverse dans laquelle les deux opinions opposées se basaient sur de sérieux arguments (13). La thèse, aujourd'hui admise par la Commission d'interprétation, avait été défendue, il y a quelques années, par J. Johnson, au moyen d'arguments historiques et d'autres, empruntés au Code, aux décisions de la Commission d'interprétation ou au moins aux réponses de son Président (14). De cette dissertation, D. Lazzarato avait fait une critique serrée, concluant que la procédure des « cas exceptés » n'était pas judiciaire, mais administrative (15). La question est maintenant tranchée. La Commission d'interprétation, par sa réponse, veut souligner sans doute l'importance de toutes les causes matrimoniales, même en matière de « cas exceptés ». Elle a trouvé, dans un certain nombre de prescriptions des cc. 1990-92, les éléments essentiels du procès canonique, au moins sommaire (citation des parties, document authentique et probant, intervention du défenseur du lien, possibilité d'appel en seconde instance).

L'interdiction faite au vicaire général dans la réponse ad IIIum de traiter ces affaires, même en vertu d'un mandat spécial de l'évêque, peut être considérée comme une nouvelle preuve de la gravité de cette procédure. C'est une conséquence assez normale d'ailleurs de la solution précédente (Réponse ad IIum, cfr c. 1573, § 1). D. Lazzarato (*l. c.*, p. 121, n. 7) s'étonnait de voir refuser ce pouvoir au vicaire général.

La réponse ad IVum affirme encore à sa manière le caractère strictement judiciaire de la procédure. S'il n'est question ici que de la seconde instance, on doit évidemment admettre également la compétence de l'official lors du premier examen de l'affaire. Telle avait déjà été la réponse particulière du Président de la Commission d'interprétation le 19 décembre 1923 (16).

E. BERGH, S. I.

---

(9) *Ius Canonicum*, V, Ius matrimoniale, n. 704, 3.
(10) *Tractatus de matrimonio*, n. 1283, p. 307.
(11) *Ius Pontificium*, 1932, p. 108.
(12) *Tractatus can. mor. de Sacramentis*, vol. III, De matrimonio, édit. 4a, n. 891, 7.
(13) Vermeersch - Creusen, *Epitome Iuris Canonici*, III, n. 297.
(14) *Apollinaris*, 1936, p. 373-403, *De natura processuum matrimonialium exceptorum.*
(15) *Ius Pontificium*, 1940, pp. 102-128, *De processu extraordinario casus excepti.*
(16) *Apollinaris*, l. c., p. 398.

BIBLIOGRAPHIE

PEDAGOGIE

J. E. VERHEYEN et R. CASIMIR. — *Paedagogische Encyclopaedie,* afl. 13-16. Anvers, De Sikkel, 1939, 27 × 18 cm., 192 p. Prix : 12 frs. le fasc.

La publication de cette encyclopédie s'est poursuivie régulièrement jusqu'en 1939. Dans les numéros 13, 14, 15, 16, à côté de notices sur le mouvement pédagogique dans les différents pays, qui manifestent l'excellente documentation de M. Verheyen, nous remarquons bon nombre d'articles de valeur et nous signalons en particulier les articles sur le travail manuel, sur les universités, sur la protection de l'enfance et sur l'enfant dans les arts. De notre point de vue, nous ne pouvons que regretter le caractère neutre de cette œuvre ; ainsi s'explique l'absence, dans plusieurs articles importants, de cette fermeté de jugement, apanage de la pensée catholique. Dans cette catégorie rentrent les articles : « Conscience », « Autorité », « Individu », « Education morale » et « Pragmatisme » ; ces deux derniers nous semblent même superficiels. L'article sur la caractérologie est d'esprit nettement protestant, celui sur les lectures pour la jeunesse est incomplet du point de vue religieux et moral. W. Smet, S. I.

F. CHARMOT, S. I. — *La pédagogie des Jésuites. Ses principes, son actualité.* Paris, Spes, 1943, 22 × 14 cm., 614 p. Prix : 150 frs.

Bien des gens connaissent les collèges des jésuites qui ignorent tout des principes de la pédagogie qu'on y pratique. Non que les livres manquent, où cette pédagogie est exposée, mais ces ouvrages, à commencer par le « Ratio Studiorum » lui-même, rédigés en latin, sont peu accessibles au grand public. Le P. Charmot a voulu mettre la doctrine pédagogique de la Compagnie de Jésus à la portée des éducateurs modernes ; il estime que, malgré les progrès réalisés en quatre siècles, elle reste toujours source féconde d'inspiration. L'auteur s'en tient exclusivement à l'exposé de la formation intellectuelle, il ne touche qu'en passant à l'éducation morale et religieuse ; encore qu'il fasse ressortir que, donné par des prêtres, l'enseignement vise avant tout à former des chrétiens. Consciencieusement, le P. Charmot étudie les principaux aspects de cette pédagogie : importance de l'éducation, méthode d'enseignement, art de s'instruire, de penser et de sentir, stimulants de l'activité intellectuelle (l'honneur, l'intérêt, l'émulation). Enfin, l'ouvrage se clôt sur une étude de l'humanisme chrétien et de la culture intégrale. Tout éducateur trouvera dans cette importante contribution des informations intéressantes et d'utiles suggestions. C. Dupont, S. I.

F. de DAINVILLE, S. J. — *Les jésuites et l'éducation de la société française. La géographie des humanistes.* Paris, Beauchesne, 1940, 25 × 17 cm., XVIII-564 p. Prix : 100 frs.

F. de DAINVILLE, S. J. — *Les jésuites et l'éducation de la société française : La naissance de l'humanisme moderne.* Paris, Beauchesne, 1940, 25 × 17 cm., XX-392 p.

Tout n'avait-il pas été dit sur le « Ratio Studiorum » dans ses rapports avec l'humanisme ? De la lecture des deux beaux volumes du P. Dainville ressort le contraire. L'ouvrage : « Les jésuites et l'éducation de la société française », qui a paru en second lieu, démonte pour ainsi dire pièce par pièce le système d'éducation des jésuites et tâche de comprendre profondément sa raison d'être dans l'ensemble. Profondément, c'est-à-dire pas seulement par le recours aux trois anciennes éditions du « Ratio », celles de 1586, 1591 et 1599, et de leurs sources, mais aux documents qui nous en montrent l'application et nous font participer à la vie intérieure des collèges. Un autre souci de l'auteur consiste à comparer la méthode nouvelle des jésuites avec celle des pédagogues antérieurs. Le travail paraîtra à d'aucuns par trop minutieux. Mais dans ces minuties triomphe la consciencieuse application du P. de Dainville. Sa grande récompense sera le témoignage qu'on lui rendra, surtout dans la Compagnie, d'avoir forgé pour les jeunes jésuites qui se préparent à l'enseignement une arme excellente. Ils liront donc attentivement et la plume en main l'ouvrage de leur confrère.

Le volume consacré à la géographie leur sera moins utile, mais il est plus neuf et plus érudit. Qu'on ne ressasse plus maintenant des lieux communs de cette espèce : les jésuites ont négligé l'enseignement de la géographie, alors que Port-Royal et les oratoriens lui faisaient une place dans leur enseignement. Il faut reconnaître au contraire, après avoir lu ce volume, que les jésuites ont devancé tous les autres éducateurs dans cette voie. Ajoutons qu'ils prirent une telle part aux progrès de la géographie que son histoire, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, peut se confondre avec celle de leur enseignement.

E. de Moreau, S. I.

J. SCHROETELER. — *Die Erziehung in den Jesuiteninternaten des sechzehnten Jahrhunderts.* Fribourg-en-Br., Herder, 1940, 24 × 16 cm., XXII-544 p. Prix : 16 Rm.

Cet ouvrage repose sur une vaste documentation publiée ou manuscrite. Il est divisé en cinq livres. Le premier étudie la position que prit la Compagnie non pas dans la question de principe : éducation par l'internat ou l'externat (question qui ne se posait pas alors, vu que le système des pédagogies ou collèges était indiscuté), mais sur l'opportunité de se charger de pédagogies. Les motifs d'hésitation étaient inspirés par le souci de la pauvreté propre à l'Institut et la difficulté de fournir en nombre suffisant des éducateurs compétents. Le besoin spirituel de la jeunesse demandait la création d'internats dirigés par la Compagnie. On comprend dès lors que les autorités se montrèrent surtout disposées à entreprendre cette œuvre dans les pays de langue allemande et en France. Le Collège germanique à Rome eut une influence prépondérante sur l'organisation des autres collèges ; c'est lui aussi qui nous fournit la documentation la plus riche. Les livres suivants traitent respectivement des élèves et des éducateurs, des principes et du milieu éducatif ; de l'œuvre éducatrice ; éducation religieuse, souci de l'étude, mores christiani, ordre et discipline, pénitences et récompenses, distractions et jeux ; enfin des résultats et des difficultés, des rapports entre les divers internats, des précurseurs et contemporains de l'internat de la Compagnie et de son influence sur les institutions similaires de l'époque. L'auteur accumule une abondance de documentation mais sait tirer

des vues générales de cette masse d'observations de détail. Œuvre de science et de sincérité, cette étude comble une lacune dans l'histoire de la pédagogie. L'auteur nous permettra de lui signaler certaines inexactitudes : p. 12, en esquissant la situation juridique des étudiants de la Compagnie, il aurait pu mentionner ce qui en est dit dans les Mon. Ignat., III, 2, p. CXXX ss., p. 27 note 92 : les collèges dont il est question ne peuvent être que les pédagogies universitaires telles qu'à Louvain les pédagogies du Porc, du Faucon et du Lys. Le « Liller Colleg » est cette pédagogie du Lys, qui existait avant que Jean Standonck fît sa fondation à Louvain. L'auteur de l'histoire manuscrite du collège de Louvain conservée aux archives du royaume de Belgique (cartul. et mss. reliés n° 772), relatant le refus de reprendre le « Liliense collegium », ajoute « cuius neglecti sero tandem multis post annis paenitere nos coepit ». En 1585 on offrit à la Compagnie la pédagogie du Château ; en 1589 celle du Lys fut présentée une seconde fois et en 1589 celle du Faucon. Le P. Manare, visiteur, ne refusa qu'à son corps défendant à cause de la pénurie et de l'incertitude de la situation. L'acceptation eût empêché des difficultés ultérieures avec l'Université. P. 91 et 93 le collège de Clermont (p. 91) et le Collège de Paris (93) sont un seul et même collège : le collège de Clermont qui deviendra plus tard le collège Louis le Grand. Le collège de Clermont Ferrand ne date que de 1634.

A. De Bil, S. I.

R. J. DEFERRARI. — *Vital Problems of catholic Education in the United States.* Washington, Cath. Univ. of America Press, 1939, 26 × 18 cm., X-232 p. Prix : 2,75 doll.

Un groupe de professeurs de l'Université de Washington étudie ici les aspects les plus importants du problème de l'éducation catholique aux Etats-Unis. Certains de ces travaux sont d'un intérêt plus spécialement américain, bien qu'il y ait là aussi des leçons utiles à puiser ; nous signalons la première étude sur « l'éducation catholique et les philosophies non-catholiques » due au Rev. G. O'Connell, dont le livre « Naturalism in American Education » obtint en 1938 un succès très mérité. Diverses études sur le rôle de la religion aux échelons différents de l'instruction sont riches de réalisations et de suggestions. La valeur vraiment supérieure de ce recueil est que, loin d'être des théoriciens sans contact avec le réel, plusieurs de ces professeurs d'Université ont produit dans le domaine pratique des œuvres qui ont fait leurs preuves : le Rev. John M. Cooper, auteur du rapport sur « l'éducation catholique et la théologie » écrivit en 4 volumes les « Religion Outlines for Colleges » et le Père Kirsch, O.M.Cap. qui se demande ici « Comment pouvons-nous améliorer l'enseignement religieux ? » a lui aussi mis la main à la pâte en éditant « Catholic Faith », 3 catéchismes clairs et remarquablement fouillés et adaptés.

J. W. Saatman, S. I.

L. ROELS. — *Het kind in de familie.* XVI-90 p.
M. C. SCHOUWENAARS. — *De problematiek van het jonge meisje.* 90 p. Coll. Gezinsproblemen. Anvers, Geloofsverdediging, 1942, 19 × 13 cm. Prix : 25 frs. le volume.

Ces deux premières brochures sont une introduction fort recommandable à la collection « Gezinsproblemen ». Dans une série de

chapitres brefs et très agréables à lire, M. Roels a traité avec beaucoup de jugement les principaux problèmes concernant l'enfant en rapport avec la famille, l'école et les œuvres de jeunesse. Une abondante littérature en quatre langues, citée au cours de cette brochure, permet au lecteur de se documenter sur les parties du sujet qu'il voudrait approfondir. Ce livre se recommande aux parents et aux jeunes mariés. Quant à la seconde brochure, elle est due à une main de femme et possède les qualités de délicatesse et de nuance de quelqu'un qui a observé avec amour pendant de nombreuses années les jeunes filles de divers milieux. Melle Schouwenaars y expose en un style clair et facile tous les problèmes : religieux, psychologiques, pédagogiques, relatifs aux diverses périodes de la croissance de la jeune fille entre 11 et 25 ans. A. Taymans, S. I.

M. CSABA. — *Wat een moeder weten moet.* Trad. par P. Crassaerts. Louvain, Vlaamsche Drukkerij, 1939, 19 × 14 cm., 184 p. Prix : 10 frs.

Dans ce petit livre, le troisième d'une série, l'auteur, qualifiée pour traiter de sujets aussi délicats, expose certaines questions pédagogiques et médicales importantes pour des mères de famille. « Ce que chaque mère devrait comprendre » serait cependant un titre plus adéquat du contenu du livre dont l'allure générale est parfaitement adaptée à la mentalité féminine. Après l'exposition de faits concrets l'auteur développe son sujet sous forme de dialogues ou de considérations, avec un à-propos et une clarté remarquables. Malgré l'abondance de livres néerlandais du même genre, malgré les défauts inhérents à une traduction (ce livre en effet est écrit en fonction d'une mentalité étrangère), nous le recommandons chaleureusement. P. Ellerbeck, S. I.

K. WUERZBURGER. — *Erziehung nach dem Evangelium.* Zürich, Zwingli-Verlag, 1944, 18 × 13 cm., VIII-222 p. Prix : 7,50 frs. relié.

Catholicisme et protestantisme ne se meuvent pas sur deux routes parallèles ne se rencontrant qu'à l'infini. Ils ont de nombreux points de contact et font souvent route de pair. Le livre que voici en est un exemple : sauf un chapitre concernant la Cène, un catholique eût pu le signer. Il montre bien l'unité de base de toute éducation chrétienne, unité fondée sur l'évangile et diamétralement opposée aux systèmes d'éducation laïque, sans Christ et sans Dieu, dont les résultats néfastes commencent à peine à se manifester. Pour montrer la valeur éducative de l'Evangile, l'auteur suit un chemin original : il constate d'abord que la mission du Christ ne fut pas seulement salvatrice, mais enseignante : Baptisez... et apprenez-leur à garder...

Enseigner ne suffit pas ; il faut « enseigner à garder », c'est cela éduquer. De là l'importance de la famille et de la persévérance, milieu naturel et condition première de toute éducation. L'auteur parle longuement de cette persévérance dont les apôtres furent les premiers à donner l'exemple : persévérance dans la doctrine, dans une doctrine qui est avant tout la communication à l'enfant de la personne du Christ toujours vivante et actuelle, ce que l'auteur expose en des pages à la fois douces et fortes qui sont les plus belles de ce

livre ; persévérance dans la communauté et dans la prière, et c'est ici une longue étude de la valeur éducative du Pater et de chacune de ses demandes. Un chapitre suivant est consacré au décalogue (Fiat voluntas tua) : l'ordre des commandements y diffère du nôtre. L'ouvrage se termine sur l'étude du commandement nouveau de la charité et de son incidence sur l'éducation. R. Mols, S. I.

Liefde zaaien, daden maaien. Uitwerking van het godsdienstprogramma voor den eersten graad door de zusters der christelijke scholen van den heiligen Jozef Calasanz te Vorselaar. 2e édit. *T. II : Van Kerstmis tot Paschen.* Averbode, Goede Pers, 1939, 24 × 16 cm., 288 p. Prix : 50 frs les 3 volumes.

Dans la N.R.Th., 1936, p. 887 nous avons eu l'occasion de recommander cet excellent ouvrage de catéchèse. Son but n'est pas de dispenser le professeur de toute préparation personnelle du cours ; il lui soumet et lui suggère quelques industries et de très heureuses trouvailles pour illustrer et concrétiser la doctrine avec ce grand avantage d'y intéresser et d'y faire participer ses petits auditeurs.
R. C.

M. VANHAEGENDOREN. — *Verkennersleven.* II et III. Anvers, Standaard, 1939 et 1941, 21 × 16 cm., XII-340 et 375 p.

M. Vanhaegendoren nous présente ici les second et troisième volumes d'une magistrale étude du scoutisme, à la lumière des connaissances psychologiques modernes et des problèmes particuliers à notre époque et à notre pays. Ajoutons-y que l'auteur ne cache pas ses préoccupations de pédagogue catholique. L'intérêt particulier de la seconde partie lui vient de ce qu'il contient l'exposé des deux réalisations les plus originales de Baden Powell : le louvetisme et le système des patrouilles. L'expérience de M. Vanhaegendoren en ce domaine augmente encore la valeur de l'exposé. Le troisième livre contient une analyse psychologique pénétrante des différentes activités scoutes et est clos par une synthèse remarquable de tout le système. De ce livre se dégage naturellement une conclusion essentielle : le scoutisme n'obtient ses effets que si on l'applique intégralement dans l'esprit de son fondateur, car il est un tout indivisible. Celui qui se bornerait à en copier quelques aspects, fût-ce le système des patrouilles ou le camping, s'exposerait à un échec regrettable.
W. Smet, S.J.

Sœurs des Ecoles Chrétiennes de Vorselaar. *Het Oude Testament.* Coppens, 2e en 3e graad. Averbode, Goede Pers, 1939, 20 × 16 cm., 56 et 88 p. Prix : 2,75 et 4,25 fr.

Deux livres conçus suivant le plan de M. le Chan. Coppens : la venue du Messie annoncée et préparée dans l'Ancien Testament. Ces deux ouvrages ne sont pas seulement une rénovation de l'idée centrale et dominante, ils ont aussi rajeuni et rafraîchi la présentation. Nous y retrouvons la méthode concentrique de Vorselaar, l'histoire, la leçon de mémoire, le retour sur soi-même, la prière. De nombreux dessins originaux et vifs viennent richement illustrer ces manuels qui seront très goûtés des élèves. M. van Stratum, S. I.

BIBLIOGRAPHIE D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX
[suite (1)]

DEUXIEME SECTION

VIE CHRETIENNE INTEGRALE

I. PEDAGOGIE RELIGIEUSE

CLAUDE, R., S. I. — *L'éducation de l'adolescent.* Conseils pratiques aux parents. Tournai, Casterman, 1944, 17 × 11 cm., 48 p.

Conférence intéressante, bien composée et bien écrite.

DANIELOU, M. — *L'éducation selon l'esprit.* Liége, Soledi, Paris, Plon, 1939, 224 p. Prix : 54 frs.

Les livres de Mme Daniélou sont des livres royaux. L'auteur y parle de l'éducation d'une élite, féminine surtout. L'accent est mis sur le rôle de l'esprit, de l'intelligence libératrice qui met chaque chose à sa place et permet à chaque personnalité de vivre dans la lumière. P. R.

EECKHOUT, M.-Th., van. — *Le respect de la personne dans l'éducation.* Paris, Bruges, Desclée De Brouwer, 1945, Coll. « Problèmes d'éducation », 19 × 12 cm., 212 p. Prix : 40 frs.

Ce livre contient pas mal d'idées originales et justes, mais l'auteur les énonce parfois en formules à allures extrémistes. On peut être cependant rassuré : sa vraie pensée est orthodoxe et enrichissante. On regrette parfois que le style ne soit pas plus soigné. Le chapitre « Foi et religiosité » intéressera spécialement les catéchistes. P. R.

HANQUET d'ANDRIMONT, M. — *Si les mamans savaient.* Bruxelles, Action familiale, 3e éd. 1944, 19 × 12 cm., 215 p. Prix : 30 frs.

L'expérience, la délicatesse et l'amour donnent son prix à ce beau livre où une maman parle à d'autres mamans. — Tout ce qui est dit a été vu, vécu, aimé. C'est palpitant de vie. On aurait peut-être souhaité plus de développements pour ce qui concerne les rapports entre jeunes gens et jeunes filles et une étude plus approfondie du problème des rencontres qui doivent aboutir aux fiançailles.
Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une étude détaillée et complète de toutes les questions d'éducation, mais plutôt d'une rapide esquisse où tous les points essentiels sont touchés. P. R.

II. FORMATION A LA VIE INTERIEURE

1. Méditations.

LZIN, J. — *Tous les jours conquête.* Bruges, Beyaert, 1944, 14 × 10 cm., 116 p.

Courtes méditations pour laïcs, jeunes... et vieux... sur l'aspect conquérant du christianisme.

HYSSAERT, P. — *Ma prière qui l'appelle. Sa grâce qui m'enrichit. La messe qui me le donne. Sa volonté qui me conduit.* Bruges, Beyaert, Coll. « Forces vives — Rencontres avec Dieu », 1944, 14 × 10 cm., 156, 116, 128, 138 pp. Prix : 22 frs le vol.

(1) La liste des livres analysés dans le bulletin du C.D.C. de 1942, annoncée en juillet-août p. 372(980) comme devant paraître à la suite du présent bulletin, sera remise, faute de place, au prochain fascicule : novembre-décembre.

Méditations suggestives, profondes et intimes. Divisées en paragraphes, la lecture en est aisée et appelle la réflexion. P. R.

2. Biographies.

ANDRE, M. — *Claire adolescence. Joseph Chatelain.* Louvain, Ec. normale, 1942, 18 × 12 cm., 160 p., ill.

Physionomie attachante que celle de ce grand garçon fauché par les rafales des bombardiers allemands en mai 40, dans la fraîcheur de ses 16 ans. Il rêvait de marcher sur les traces de ses éducateurs, les Frères des Ecoles Chrétiennes et se formait déjà une âme d'apôtre à leur « petit noviciat » de Louvain. Maîtres et compagnons se souviennent avec émotion de sa générosité et de son rayonnement. Belle présentation typographique. H. N.

BOURCET, M. — *Le duc et la duchesse d'Alençon.* Liége, Solédi, 1939, 20 × 14 cm., 344 p.

Œuvre d'art vibrante de poésie et de tendresse, récit d'une existence romanesque mêlée aux tragédies des Wittelsbach, témoignage apporté par la vie d'un couple d'élite à l'idéal chrétien du mariage et surtout, peut-être, émouvant itinéraire d'une ascension spirituelle, le livre de M^lle^ Marguerite-Bourcet est élevant et beau. P. R.

DUCHATEAU, V. — *De la souffrance à l'amour* (Vie de Valentine). Tournai, Casterman, Coll. « Le Christ dans ses témoins », 1945, 19 × 13 cm., 192 p. Prix : 36 frs.

Le Christ dans ses témoins ! Ces témoins, ce ne sont pas seulement les martyrs, ce sont ces multitudes d'âmes chrétiennes qui s'appliquent dans l'ombre à reproduire au plus intime d'elles-mêmes et à exprimer dans tous leurs gestes les traits du Maître. Ce premier volume est la biographie d'une femme qui s'est élevée jusqu'au total abandon à Dieu par l'épreuve de la maladie et le sacrifice d'espoirs maternels toujours déçus. « Le cadre de cette vie est banal, dit le P. Lebreton dans la préface, la vie elle-même est toute simple » mais « j'ai béni Dieu d'avoir entraîné si haut cette humble chrétienne et de nous convier à la suivre ». De cette ascension, dont les plus proches n'ont pas semblé se douter au moment même, nous sommes aujourd'hui les témoins émus et les bénéficiaires. A. de M.

HOORE, Rose d'. — *Jehanne d'Arc.* Courtrai, Zonnewende, 1943, 21 × 15 cm., 36 p., ill. G. Hebbelynck. Prix : 45 frs cartonné.

Charmante biographie que les enfants liront avec plaisir. Le récit, bien mené, vivant et pittoresque, laisse deviner maintes applications morales qui rendront cette lecture aussi profitable qu'agréable. Cinq dessins d'une ravissante fraîcheur. H. N.

JIJE. — *Don Bosco, ami des jeunes.* Marcinelle, Dupuis, s.d., 26 × 24 cm., 103 p., ill. Prix : 30 frs.

Voici, réunie en album, la vie en dessins de Don Bosco parue autrefois dans l'illustré des jeunes « Spirou ». Heureuse initiative qui prolongera l'action bienfaisante exercée sur les âmes d'enfants par cette biographie, bien moderne par son héros et par sa présentation. H. N.

LAMALLE, D. et P. — *Maman.* Bruxelles, Action familiale, s.d., 19 × 12 cm., 140 p. Prix : 24 frs.

Echos fidèles d'une âme harmonieuse, deux fils ont dit leur « Maman ». Tâche facile que de partager une richesse inépuisable ; il a fallu plus de talent et de cœur pour la déceler et la détailler. Beaucoup de finesse dans l'observation psychologique, une sensibilité vibrante dans l'évocation des souvenirs. A remarquer la possibilité de diffusion très large de cette publication. En supposant l'inspiration constante de la grâce et, sans aucun doute à cause de cela, les vertus naturelles de la « Maman » sont si humaines qu'elles sont un témoignage et un appel pour ceux-là même qu'une éthique pure satisfait. Ni « trop beau », ni « banal », l'idéal maternel se détaille en une série d'instantanés, pleins de grâce tant humaine que divine. M. B.

III. APPRENTISSAGE DE L'APOSTOLAT

1. Action catholique.

a. *Ouvrages généraux.*

BEIRNAERT, L. — *Christianisme de choc.* Bruxelles, Ed. Universitaires, Coll. « Chrétienté nouvelle », 1944, 18 × 12 cm., 58 p. Prix : 12 frs.

« Nous n'étonnons plus... Incapables d'attirer comme de repousser, les chrétiens ne soulèvent aucune agitation dans les âmes. Personne n'est tenté de choisir pour eux ou contre eux, puisque leur idéal semble être de passer inaperçus »... Or, la conquête chrétienne commence avec l'étonnement et la séduction. Nous réussirons à étonner en devenant à l'exemple de Notre Seigneur : 1° « les plus habituels » des hommes, en pénétrant à fond et cordialement, par une démarche d'amour, dans les milieux où nous voulons agir ; 2° « les plus inhabituels » en multipliant à la suite du Christ des merveilles de charité. Mais cela seul ne suffit pas ; il nous faut maintenant présenter « par delà le mystère de bonté... le mystère du Christ mort et ressuscité » et cela en manifestant les trésors de vie et de joie dont le renoncement et l'abnégation nous enrichissent. Ce témoignage que devront apporter nos vies, nous le vivrons non pas tant individuellement mais surtout en communautés, en équipes où vibreraient l'amour et l'amitié. P. R.

Chemins (2 séries). — Louvain, Ed. « Chœur des Landes » et « Pro Apostolis », 11, rue des Récollets, 1945, 13 × 10 cm., 8 p. Prix : 2 frs pièce.

Quelques chants aux rythmes joyeux et sains par lesquels nos collégiens expriment leur jeunesse et leur idéal d'humanistes chrétiens. — Des deux fascicules parus, le second nous livre six mélodies exotiques. Un 3e est annoncé ; il présentera, entre autres, une charmante adaptation musicale de l'image « Notre-Dame aux missions » due au pinceau d'Yvonne Englebert et éditée par « Foyer N.-D. ». (On peut aussi se procurer cette image au C.D.C., 11, rue des Récollets, Louvain, au prix de 20 frs). P. Winance, S. I.

RIMIERE, C. — *Pour nos cercles d'études de jeunes filles. Quelques méthodes.* Tournai, Casterman, 1942, 19 × 13 cm., 134 p.

Pour les dirigeants des cercles d'études féminins, de tous milieux sociaux. Considérations psychologiques et pratiques, directives concrètes et nombreux exemples. Rendra de bons services. P. R.

b. *J.E.C.*

Programme permanent de la JEC. Formation et action. Classe de 3e et de 2e. Louvain, Ed. JEC, 1945, éd. polycopiée, 27 × 21 cm., 60 et 113 p.

Voici des directives comme on les aime, intelligentes, larges mais concrètes et précises. Travail remarquable qui aide tout d'abord à comprendre le but et l'esprit du mouvement, sa mystique, mais qui, de plus, donne des indications détaillées, de longues citations, etc. pour la conduite de chaque réunion. La mise sur pied de ces programmes supposait de la psychologie et de la finesse, des connaissances littéraires et poétiques étendues et de l'à-propos. Quel complément magnifique l'exécution d'un tel programme n'apporterait-elle pas aux humanités ! Ces directives à elles seules sont un témoignage puissant en faveur de la J.E.C. P. R.

L'appel de la JEC. Carnet de stagiaire. Louvain, Ed. JEC, 1943, 21 × 13 cm., 96 p.

Quelques chants jécistes, quelques consignes, mais surtout des feuilles blanches où l'aspirant jéciste inscrira ses notes et enfin quelques textes à illustrer par des dessins, images ou photos. P. R.

Stage. Notes à l'usage des aumôniers et moniteurs. Louvain, Ed. JEC, s.d., 20 × 14 cm., éd. polycopiée, 68 p.

Ces notes correspondent au carnet cité ci-dessus. Le programme des réunions y est proposé en détail. Rendront le plus grand service. P. R.

c. *J.O.C.*

CARDIJN, J., Chan. — *Les jeunes travailleurs face aux temps nouveaux.* Bruxelles, Ed. jocistes, 1942, 20 × 14 cm., 48 p. Prix : 10 frs.

Quatre leçons adressées aux dirigeants fédéraux : 1) la dignité des jeunes travailleurs ; 2) l'éducation de la dignité ouvrière ; 3) la J.O.C. éducatrice de la masse des jeunes travailleurs ; 4) vers un statut de vie pour la jeunesse ouvrière. L'effort éducatif qui aboutira à donner à la jeunesse la conscience de sa dignité profonde doit se traduire par la création d'un vaste mouvement de jeunesse adapté à la vie des jeunes travailleurs. P. R.

GODIN, H., Abbé. — *Le Christ dans la construction du foyer.* Paris, Ed. ouvr., coll. « Noël », n° 4, 1943, 15 × 12 cm., 64 p., ill. Prix : 10 frs.

Des cinq carnets que devait comprendre la collection, deux seulement ont paru et le n° 4 seul nous est parvenu. Destiné aux jeunes gens, il leur révèle toute la grandeur de la vie à deux et aussi le secret de l'union des cœurs, du bonheur et de la sainteté dans le mariage. Brochure d'une étonnante densité, concrète, lumineuse et pleine de poésie. H. N.

GODIN, H., Abbé. — *Le levain dans la pâte. Manuel de vie chrétienne adaptée à notre temps.* I, *Notre Père qui êtes aux cieux,* 48 p. II, *Notre Frère le Christ et son Eglise,* 64 p. III, *Notre Esprit. Notre Mère,* 56 p. IV, *Se cultiver et cultiver les autres,* 64 p. V, *Approfondir la vie,* 56 p. VI, *Diviniser notre vie. Transmettre la vie,* 64 p. VIII, *Persévérer dans la vie chrétienne,* 64 p. Paris, Ed. ouv., 1941, 15 × 12 cm., ill. Prix : 8 frs pièce.

Manuel de vie chrétienne, ces brochures le sont excellemment par toute la riche substance doctrinale condensée dans ces pages. Toutes les grandes idées-forces de notre foi et leurs corollaires pratiques sont ici confiés à la lecture réfléchie, plus encore à la prière des jeunes ouvriers. Le tout est bien revêtu, selon le vœu de l'auteur, d'une présentation adaptée aux exigences de notre époque : accrochage initial par des exemples vécus ou observés quotidiennement par nos jeunes gens, exposé bref, vital, mordant, des grandes et sublimes thèses de la foi, conclusions concrètes pour la vie de chaque jour. Nous retrouvons ici, dans ces pages le souci de large formation humaine et artistique que nous avions déjà trouvé dans le missel de la J.O.C. Ces petits livres sont à recommander chaudement à la jeunesse ouvrière surtout mais peut-être pas exclusivement (à partir de 16 et 18 ans). Les aumôniers y feront aussi une ample moisson de conseils et suggestions. H. N.

JOUVENROUX, Dr. — *A la découverte de l'amour. Jeunesse qui s'épanouit.* Paris, Ed. ouv., 1942, 15 × 12 cm., 127 p., ill.

Aucun ouvrage, pensons-nous, n'unit comme celui-ci, à la description complète et réaliste des phénomènes physiologiques, psychiques et psychologiques, la fraîcheur, la délicatesse, le respect de l'œuvre du Créateur, le souffle profondément chrétien. Tout jeune homme, toute jeune fille, jetée dans le tourbillon de la vie ouvrière, doit lire ce livre. Car nous ne saurions assez répéter avec l'auteur : « L'amour est beau et pur, et noble et grand ». Aussi ces pages diront-elles « tout ». « Il ne faut pas, reprend l'auteur, que ton imagination travaille... tu as droit de savoir, et tu jugeras par toi-même si l'amour n'est pas magnifique et digne d'emballer ta jeunesse ». — Vu le sujet traité, à donner avec discernement. H. N.

MAZIOUX, Abbé. — *Entre vos mains.* Introduction à la méthode du cercle d'études jociste. Paris, Ed. ouvr., 1942, 17 × 10 cm., 242 p. Prix : 30 frs.

Directoire de l'aumônier jociste. En un style alerte et vivant, l'auteur expose ce que doit être le rôle du prêtre dans son apostolat auprès des jeunes travailleurs ; comment se former de mieux en mieux intellectuellement, moralement, spirituellement à cette fonction. Comment connaître le milieu ouvrier, l'aimer et agir sur lui, comment s'y prendre dans la pratique de l'apostolat, les cercles d'études, etc. Une vraie réussite. P. R.

d. *Scoutisme.*

DUBOIS, G. — *Rosaire de la Route.* Tournai, Casterman, 1945, 15 × 10 cm., 112 p., ill. Prix : 22 frs.

« Rosaire de la Route » continue la tradition de « Prière de la Route » et « Liturgie de la Route », c'est-à-dire le témoignage d'une spiritualité concrète et adaptée à la jeunesse catholique. Peut-on souhaiter du jeune auteur d'autres illustrations de sa foi dans le domaine des délassements, par exemple ; avec son talent, pourquoi ne nous donnerait-il pas une transposition plus chrétienne et selon le folklore belge de « Veillées aux quatre coins de France » ?

M. Bairy, S. I.

La Route des Hommes. — Bruxelles, F.S.C., s.d., 15 × 12 cm., 42 p.

La spiritualité de la Route se dégage de plus en plus, étonnamment adaptée aux tendances contemporaines, grâce à la vie d'équipes, à l'expression du spirituel par le corporel (chant, jeu liturgique, etc.), à l'évasion de l'artificiel et du convenu. Mais les routiers entrés dans la vie vont-ils quitter ce scoutisme qui a éveillé leur idéal ? Et les gens sérieux de répondre : « les gens mariés ont autre chose à faire qu'à courir les bois en courtes culottes... c'est l'heure des responsabilités ; qu'on nous donne des chefs de famille, des dirigeants sociaux et politiques ». Or on nous propose un programme de vie scoute tout entier orienté vers le service familial et social, un programme où l'on veut maintenir l'idéal des jeunes années en l'adaptant aux devoirs nouveaux, les amitiés de jeunesse en les affermissant pour la lutte. De plus en plus, les dirigeants de la Route se préoccupent de donner à leur œuvre une signification apostolique et rayonnante. Rayonnement dans la famille, la cité, l'Eglise. Le présent opuscule nous expose la « Route des Hommes », sa mystique et son organisation. P. R.

Scoutisme et spiritualité. Le manuel de l'aumônier. — Bruxelles, Féd. Scouts, cath., s.d., 19 × 14 cm., 174 p.

Le scoutisme s'est souvent révélé comme une école d'héroïsme, une pépinière de vocations et l'idéal religieux qu'il éveille reste inoubliable. « Le scoutisme réussit — écrit le Père M. Claeys-Boúúaert — parce qu'il met les élans juvéniles en harmonie avec la vie surnaturelle ». Le présent livre s'adresse aux aumôniers ; les chapitres dont il se compose sont dus à des auteurs différents. Nous y rencontrons au passage les quatre principes du mouvement : sens de la responsabilité, amour du vrai, goût de la joie et de l'aventure, amour de la vie saine et rude dans la nature. Principales parties : 1) généralités, 2) aumôniers des « Branches », 3) le camp, 4) textes et documents.

P. R.

2. Préparation à l'Action catholique.

a. *Croisade eucharistique.*

Une école de vie — La Croisade Eucharistique. Bruxelles, Ed. C.E.A.P., 14 × 10 cm., 18 p. — *Cadet.* 14 × 10 cm., 40 p., 3 frs. — *Titre de Chef d'Equipe.* 14 × 10 cm., 8 p., 1,50 fr. — *Titre de monitrice.* 11 × 9 cm., 12 p., 2,50 frs.

Brochures qui exposent le but, l'organisation, le programme, les méthodes et les techniques du mouvement qui groupe garçons et filles, cadets et cadettes.

Vie chrétienne. 14 × 10 cm., 120 p., éd. polyc., 5 frs.

Méditations à l'usage des chefs d'équipes. Font réfléchir et prier.

Notes sur l'Evangile. 14 × 10 cm., 44 p., 3 frs.

Résumé clair et complet à l'usage des aumôniers et dirigeants.

Linea Recta (petit drame de la loyauté et du dévouement), 21 × 12 cm., 24 p., 3,75 frs. — ERNST, P., S. I. — *Ruben, le petit guide de Bethléem* (jeu scénique en 2 actes pour Noël), 21 × 12 cm., 22 p., 5 frs.

SONET, Ph., S. I. — *Le Jeu à la lumière qui console* (évocation mariale en 5 petits tableaux pour la fête de Noël), 21 × 12 cm., 24 p. 5 frs. *Troubadours* (chants pour la jeunesse). 1. Paroles seules. 15 × 10 cm., 36 p., 3,50 frs. — éd. polyc. de la musique. 7,50 frs.

Mon guide (manuel du croisé). 13 × 10 cm., 32 p., 2,50 frs. — *Forger des âmes* (aux dirigeants de Croisillons). 14 × 10 cm., 20 p., 2,50 frs. — *Première initiation à la Croisade Eucharistique* (pour croisillons). 13 × 10 cm., 24 p., 2,50 frs.

A. Magermans, S. I.

b. *Cœurs Joyeux.*

Mouvement « Cœurs Joyeux » (Le). — Liége, Ed. C.J. Coll. « Jalons », s.d., 21 × 13 cm., 40 p.

Le problème de la reconquête des masses s'impose dès l'enfance. « Cœurs Joyeux » élaboré en l'année 41-42 veut donner à ce problème une solution. Son ambition est de grouper dans un grand mouvement d'amitié et de joie toute la petite jeunesse d'une paroisse (9-14 ans). Aussi l'œuvre comporte-t-elle trois catégories : 1° l'élite, entraînée à fond ; 2° une « masse relative » ; 3° la grande masse qu'on essayera de conquérir et de grouper périodiquement. — L'œuvre suppose une direction laïque et des équipes d'enfants réunis d'après leurs affinités qui continueront plus ou moins la famille au cours de la semaine. Bien des points techniques sont empruntés au scoutisme ; on s'est également inspiré des « Cœurs Vaillants » de France (voir N.R.Th., juin 1939, p. 751). Enfin, « le fond doctrinal et l'ascèse basée sur l'Eucharistie » se réclament de la méthode eucharistique de l'abbé Poppe et de la Croisade. Le présent opuscule expose les grandes lignes du mouvement, ses statuts, ses activités, etc. L'œuvre a publié une série d'opuscules dont voici les titres : *Programme pour les sections cadettes et ainées* (pour les joyeuses de 12 à 14 ans. Préparation à l'Action catholique et à la vie). — *Méditations de l'assistant de section.* — *Cœurs joyeux* (le livre de l'enfant). — *Pour nos petites joies. Quelques leçons d'Evangile,* etc., etc.

P. R.

IV. FACE A LA VIE

1. Vocation.

Les professions et leur rôle social. Tournai, Casterman, Coll. « Bâtir », s.d., 19 × 13 cm., 240 p.

Livre précieux pour les jeunes gens, les universitaires et les débutants dans leur profession. Ils y trouveront ce que le titre annonce : le sens de leur profession et son rôle social dans le contexte de la situation présente et des problèmes de l'heure.

P. R.

2. Préparation au mariage.

DANIELOU, M. — *Visage de la famille.* Paris, Bloud et Gay, 1941, 19 × 12 cm., 239 p. Prix : 24 frs.

Ce livre devrait être celui des mamans et des jeunes filles. Il nous révèle — et avec quelle profondeur et quel charme — ce qu'est le mariage, ce qu'est le foyer et quel doit être le rôle de l'épouse et de la mère.

P. R.

HANQUET d'ANDRIMONT, M. — *Le bonheur au foyer.* Bruxelles, Action familiale, 1944, 19 × 14 cm., 154 p. Prix : 30 frs.

Livre où toute une âme et toute une jeunesse de vie transparaissent... L'auteur y décrit les vertus et les attitudes d'âme qu'une épouse et une mère de famille doit développer en elle pour faire fleurir le bonheur à son foyer. Croquis suggestifs et mises en scène pleines de verve. P. R.

JACYS, Ch. — *Invitation au bonheur.* Bruxelles, Action familiale et Cité chrétienne, 1937, 20 × 11 cm., 96 p. Prix : 10 frs.

Pages bienfaisantes et faciles à lire qui s'adressent aux jeunes gens en âge de « penser » au mariage. Ils y trouveront exposés leurs devoirs plutôt que leurs droits et verront avec quelle âme ils doivent considérer le mariage. H. N.

KOTHEN, R. — *Vers une mystique familiale,* Louvain, Warny, 1944, 22 × 14 cm., 237 p.

Dans son premier chapitre, l'auteur demande au prêtre de poursuivre hardiment une « pastorale familiale ». Son livre en fournit les grands thèmes ; en une langue directe, brève, accessible à la masse, où abondent les tableaux concrets, les comparaisons, les citations expressives — et aussi les vues originales de réforme, pour créer une mystique de la famille. Nous croyons qu'il y a là un grand nombre d'idées et de directives à exploiter par les époux chrétiens, pour l'organisation de leur foyer, — et par tous ceux qui ont une influence, prêtres et laïques, pour faire progresser autour d'eux la cause urgente de la famille. Nous louons spécialement l'auteur de n'avoir pas oublié de citer l'idéal de la chasteté parfaite à côté de l'idéal du mariage. Pourquoi, d'ailleurs, dit-il : « Chacun de nous est donc la moitié complémentaire d'« un » homme ? » N'est-ce pas une traduction simpliste du texte : « Ils seront « deux » en une seule chair » ? R. Carpentier, S. I.

PICARD, Dr. — *Amour, mariage, bonheur.* Bruxelles, Action familiale, s.d., 18 × 12 cm., 218 p.

Parfait et complet pour les jeunes gens et jeunes filles de la classe populaire et pour les jeunes mariés. Belles photographies, texte bien lisible, impression variée. Tantôt un dialogue, tantôt un exposé. L'auteur appelle les choses par leur nom et voilà pourquoi ce livre n'est pas fait pour de jeunes lecteurs — et surtout lectrices — vivant dans un milieu préservé. Tout d'abord la préparation au mariage, la chasteté, les dangers (physiques et autres) de l'inconduite ; comment conduire ses fiançailles ; le mariage, ses lois, ses buts, etc. Cette partie sur le mariage contient tout ce qui peut éclairer les jeunes époux dans leur vie sexuelle et sentimentale, ce qui les aidera à garder et à faire croître leur amour, à accueillir et à élever leurs enfants. On y trouvera des renseignements médicaux (méthode Ogino, etc.), des indications psychologiques, une documentation sur les œuvres belges d'entr'aide familiale, etc., etc. Un chef-d'œuvre.

P. R.

V. BIBLIOGRAPHIE

CAPPE, J. — *Clartés sur... les livres destinés à la jeunesse.* Tournai, Casterman, Coll. « Clartés sur... », 1943, 18 × 12 cm., 100 p.

Beaucoup de références, beaucoup qui témoignent de bon goût et de critique intelligente. Mais, malgré l'arbitraire avoué du classement et quels que soient la personnalité et le développement de tel jeune lecteur, lui fera-t-on lire dès 12 ans et « Le vagabond de Notre-Dame » de Gibbons et « Le Père de Foucauld » de René Bazin et « Terre des hommes » de Saint-Exupéry et même... « Courrier Sud » ? M. Bairy, S. I.

LELEU, A. — *Pour la Vie spirituelle des jeunes.* Amiens, Editions du « Prêtre Educateur », 1939, 22 × 13 cm., 24 p. Prix : 1,50 fr.

Liste d'ouvrages utiles pour la vie spirituelle des jeunes, classés d'après leur matière ou but principal et selon l'âge auquel ils s'adressent. N.

PARVILLEZ, A. de, S. I. — *Le livre au service du Christ.* Paris, Spes, 1940, 19 × 12 cm., 252 p. Prix : 15 frs.

Bien documenté, écrit avec verve, l'ouvrage du P. de Parvillez traite de toutes les questions morales que la lecture fait surgir. On y trouvera excellemment exposés, et appuyés par des citations empruntées aux auteurs les plus modernes, les principes qui doivent servir de critères dans l'appréciation des livres, une

réponse aux objections formulées contre les restrictions à s'imposer dans la lecture ; enfin des normes positives pour l'apostolat par le livre. A. D. B.

Ronde des livres, par un groupe de professeurs. Bruxelles, Ed. Universelle, 1944, 19 × 12 cm., 120 p.

Trois choses sont à considérer : les conseils généraux, le choix des livres, la qualité des appréciations. Les conseils généraux ont surtout pour objet l'utilisation du cahier de lectures et donc l'art de prendre des notes et la technique d'une lecture sérieuse et formative. Le choix des livres et leur commentaire révèlent d'emblée un humaniste et un éducateur sage qui sait quelles œuvres doivent être recommandées ou déconseillées aux jeunes gens. Inévitablement, tel ou tel regrettera l'absence d'un livre favori (le chapitre réservé à l'histoire n'est-il pas un peu bref ?) On sera d'accord pour reconnaître que l'ensemble des titres constitue un excellent directoire pour les novices dans l'art de lire, directoire abondant et varié, embrassant tous les secteurs de l'humanisme. Chaque grand auteur cité est gratifié d'une brève appréciation. Quant aux commentaires eux-mêmes, l'extrême brièveté à laquelle est condamné l'auteur provoque parfois l'une ou l'autre déception, tel silence ou telle indication qui, dans sa concision, ne sera pas suggestive de ce que le livre a de plus original ou de plus profond. P. Ranwez, S. I.

SAGEHOMME, G., S. I. — *Répertoire alphabétique de 10.000 auteurs avec 42.500 de leurs ouvrages (Romans et pièces de théâtre) qualifiés quant à leur valeur morale.* 4e édit. revue et complétée par E. Dupuis, S. J. Paris-Tournai, Casterman, 1942, 20 × 12 cm., 558 p.

On connaît la méthode de ce précieux ouvrage, dont des éditions antérieures ont été analysées dans la revue en 1932 p. 288 et en 1939 p. 384 : les livres sont appréciés du point de vue moral, exclusivement ; des sigles TB, B, B ?, D, M indiquent respectivement les ouvrages : bons pour tous ; bons pour jeunes gens formés ; bons avec réserves plus ou moins graves ; dangereux ; mauvais. Le volume présent, revu et complété par le P. Dupuis, directeur de la « Revue des auteurs et des livres », juge les romans et pièces de théâtre publiés jusqu'au mois de janvier 1942 ; 10.000 auteurs, avec 42.500 ouvrages, sont ainsi appréciés. La consultation est rapide et aisée. Les auteurs nous rendent également le service de nous indiquer en note les noms réels des écrivains français qui se sont choisi un pseudonyme. J. L.

STEVENS, J., S. I. — *Antennes. Les plus beaux livres du jeune homme.* Bruxelles, Goemaere, 1943, 22 × 14 cm., 56 p. Prix : 15 frs.

C'est un bien que les « bibliographies conseillées » se multiplient ; elles prouvent que les catholiques lisent et veulent lire intelligemment. La brochure du P. Stevens, professeur de rhétorique, est destinée aux jeunes gens ; il les connaît et sait ce qu'ils désirent... même des titres de chapitres, assez peu « bibliographiques », mais entraînants comme des consignes : « le sens du surnaturel », « le goût de l'héroïsme chrétien », « le goût du beau », « le goût de la poésie », etc. Sous ces titres sont groupés environ 450 livres, bien choisis, brièvement présentés en deux ou trois lignes, avec toutes indications utiles. C'est clair, franc, direct, sérieux. J. L.

WARLOMONT, P. — *La littérature religieuse à l'usage des laïques.* Tournai, Casterman, Coll. « Clartés sur... », 2e éd., 1944, 18 × 12 cm., 135 p.

Directoire de la piété et de l'humanisme chrétiens, il ouvre des horizons et fait tomber bien des préjugés. Jamais comme aujourd'hui, la littérature catholique n'avait été aussi abondante. Ce ne sont pas seulement des théologiens et des « auteurs pieux », mais des romanciers, poètes et biographes. Il fallait que tout cela fût classé, présenté, commenté. L'œuvre est faite, il n'y a plus qu'à puiser. La seconde édition apporte à la bibliographie quelques titres nouveaux. Le supplément le plus considérable est un chapitre sur le témoignage du roman catholique. P. R.

Les Gérants : ETABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.
Administrateur-délégué : LOUIS CASTERMAN, TOURNAI.

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium*